N° 81-604-X au catalogue
ISSN: 1709-8661

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

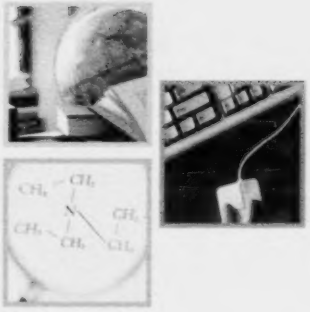

2009

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 1-800-307-3382 Fax: 1-613-951-9040

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

cmec

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) Council of Ministers of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 81-604-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2009

© 2009 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6.

Septembre 2009

N° 81-604-X au catalogue

Périodicité : annuelle

ISSN 1709-8653

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue no. 81-604).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Avant-propos 9

Acronymes et abréviations 11

Introduction 13
- Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 13
- Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 13
- Indicateurs harmonisés 14
- Dans la présente publication 14

Faits saillants 15
- Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 15
- Chapitre B : Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation 17
- Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression 18

Notes aux lecteurs 19
- Indicateurs canadiens et de l'OCDE 19
- Les catégories de la CITE et leur description 20
- Correspondance avec la CITE 21
- Moyennes de l'OCDE et de l'UE-19 23
- Présentation des pays de l'OCDE 23
- Abréviations des noms de pays 24
- Limites 24

Chapitre A
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 25

A1 Niveau de scolarité de la population adulte 25
- Contexte 25
- Observations 25
- Définitions, sources et méthodologie 28
- Graphique A.1.1 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, 2007 26
- Graphique A.1.2 Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, par groupe d'âge, 2007 27
- Graphique A.1.3 Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A dans la population, par groupe d'âge, 2007 28

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires 29
- Contexte 29
- Observations 29
- Définitions, sources et méthodologie 31
- Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, 2007 30

Table des matières

A3 Obtention d'un diplôme d'études tertiaires 33
Contexte 33
Observations 33
Définitions, sources et méthodologie 35
Graphique A.3.1 Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe, 2007 34

A4 Excellence dans la performance académique des élèves 37
Contexte 37
Observations 37
Définitions, sources et méthodologie 39
Graphique A.4.1 Proportion d'élèves très performants sur l'échelle des sciences du PISA 2006 38

A5 Résultats sur le marché du travail 41
Contexte 41
Observations 41
Définitions, sources et méthodologie 43
Graphique A.5.1 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, 2007 42

A6 Avantages économiques liés à l'éducation 45
Contexte 45
Observations 45
Définitions, sources et méthodologie 48
Graphique A.6.1.1 Revenus professionnels relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) 46
Graphique A.6.1.2 Revenus professionnels relatifs des femmes âgées de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint , 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) 47

Chapitre B
Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation 49
B1 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB 49
Contexte 49
Observations 49
Définitions, sources et méthodologie 51
Graphique B.1.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB pour tous les niveaux d'enseignement, 2006 50

Table des matières

B2 Répartition des dépenses en éducation 53
Contexte 53
Observations 53
Définitions, sources et méthodologie 57
Graphique B.2.1.1 Répartition des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2006 54
Graphique B.2.1.2 Répartition des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2006 55
Graphique B.2.2 Répartition des dépenses de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement primaires, secondaires et post-secondaires non tertiaires, 2006 56

Chapitre C
Accès à l'éducation, participation et progression 59
C1 Étudiants internationaux 59
Contexte 59
Observations 59
Définitions, sources et méthodologie 61
Graphique C.1.1 Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire, 2007 60

C2 Transitions au marché du travail 63
Contexte 63
Observations 63
Définitions, sources et méthodologie 65
Graphique C.2.1 Pourcentage d'individus non scolarisés au chômage ou inactifs chez les jeunes de 15 à 19 ans, 2007 64

Tableaux 67
Tableaux, Chapitre A 68
Tableaux, Chapitre B 92
Tableaux, Chapitre C 96

Comités et organismes 103

Avant-propos

Dans notre univers de plus en plus mondialisé, tous les secteurs de la société déploient davantage d'efforts pour acquérir des connaissances par l'établissement de comparaisons internationales. Au Canada, où l'éducation est du ressort des provinces et des territoires, ces comparaisons dans le domaine de l'éducation sont particulièrement utiles lorsqu'elles tiennent compte de nos systèmes provinciaux/territoriaux et qu'elles sont établies au niveau pancanadien. Les données sur les autres systèmes d'éducation (leur structure et leur rendement ainsi que les défis auxquels ils font face) permettent d'élargir nos connaissances et fournissent un éclairage utile aux pouvoirs publics et aux autres organismes décisionnaires pour améliorer notre système d'éducation et mieux aider les élèves.

Le présent rapport, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2009*, est le premier document d'une nouvelle série qui vise à faciliter la comparaison des systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada avec ceux des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le projet a vu le jour à la suite d'une demande formulée par les provinces et territoires par l'intermédiaire du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE).

La série *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, dont la fréquence de parution sera annuelle, s'efforcera d'élargir la portée des comparaisons internationales. Elle y arrivera en retenant des indicateurs concernant le Canada ainsi que les provinces et les territoires qui ont été harmonisés avec les définitions et les méthodes d'établissement des indicateurs dont fait état chaque année l'OCDE dans sa publication *Regards sur l'éducation*. En fait, le Canada fournit des données pour les indicateurs de *Regards sur l'éducation* depuis les débuts du projet, en 1988.

Les indicateurs présentés dans le rapport de 2009 ont été choisis en fonction de la disponibilité des données concernant les provinces et les territoires, et ils sont compatibles avec les indicateurs sélectionnés tirés de l'édition de 2009 de *Regards sur l'éducation*. Les indicateurs harmonisés de cette année nous livrent des renseignements sur les niveaux de scolarité, les diplômes d'études du deuxième cycle du secondaire, les diplômes d'études tertiaires, le rendement scolaire des élèves, la situation sur le marché du travail, les avantages économiques de l'éducation, les dépenses au titre de l'éducation, les étudiants étrangers ainsi que les transitions vers le marché du travail, et ce, pour le Canada ainsi que pour les provinces et territoires.

Le rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2009*, est publié par le CSCE dans le cadre de la plus vaste initiative que constitue le Programme

d'indicateurs pancanadien de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Le CSCE a été mis sur pied en 1989 pour améliorer la qualité et la comparabilité des données sur l'éducation au Canada ainsi que pour fournir des renseignements pouvant éclairer les responsables de l'élaboration des politiques en matière d'éducation.

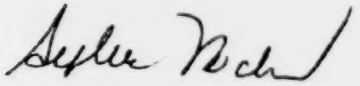

Sylvie Michaud
Directrice générale
Statistique de l'éducation, travail et revenu
Statistique Canada

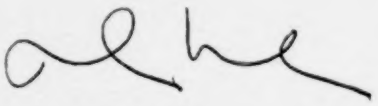

Jean-Gilles Pelletier
Directeur général par intérim
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

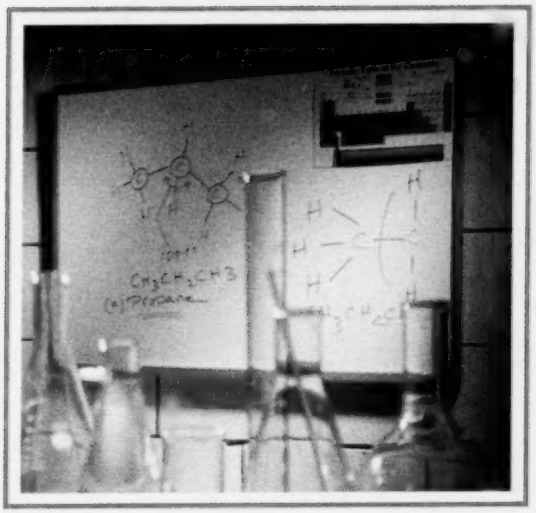
CH3CH2CH3
(a) Propane

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Ce rapport, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2009*, est le premier d'une nouvelle série destinée à faciliter la comparaison des systèmes d'éducation des provinces et des territoires canadiens avec ceux des autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il présente une série d'indicateurs harmonisés aux définitions et aux méthodologies utilisées par l'OCDE. Ces nouveaux indicateurs harmonisés abordent des sujets importants, tels le financement, le niveau de scolarité, l'obtention des diplômes et les transitions. Avec le temps, d'autres indicateurs pourront être ajoutés, et ce à mesure que les données le permettront.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est un produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE).

Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

PIPCE est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Dans la Déclaration de Victoria de 1993, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation professionnelle ont convenu de créer le PIPCE. La mission du PIPCE est de publier un ensemble de mesures statistiques sur les systèmes d'éducation au Canada à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques, des praticiens et du grand public. Le but est de suivre la performance des systèmes d'éducation dans l'ensemble des provinces et territoires, et dans le temps.

Les premiers indicateurs publiés sous l'égide du PIPCE ont paru en 1996. En 1999, le premier rapport du PIPCE sur le nouvel ensemble d'indicateurs a été publié, puis d'autres rapports ont suivi en 2003, 2005 et 2007. En 2009, la publication habituelle du PIPCE s'est transformée en une nouvelle gamme de produits, qui inclut des mises à jour régulières des tableaux et des graphiques, la production de feuillets d'information, et qui introduit ce rapport lié à la publication du rapport *Regards sur l'éducation* de l'OCDE. Alors que ce rapport présente un certain nombre d'indicateurs pour lesquels les données permettent la reproduction des indicateurs figurant dans *Regards sur l'éducation*, les tableaux de PIPCE ont, dans leur ensemble, été développés afin d'informer sur un large ensemble de questions liées à l'éducation à travers le Canada, et ce à toutes les étapes du processus d'apprentissage.

Pour plus d'information au sujet du PIPCE, incluant les tableaux, les feuillets d'information et les rapports précédents, prière de consulter le site web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

Indicateurs harmonisés

Le programme des indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE (INES) inclut une série d'indicateurs qui permettent la comparaison des systèmes d'éducation des pays membres. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*. Le Canada participe à ce projet depuis son instauration en 1988.

Ce nouveau produit, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, a été conçu pour élargir la perspective canadienne en permettant aux provinces et aux territoires canadiens, par le développement de statistiques comparables, de se joindre au Canada dans la comparaison de son système d'éducation avec les autres pays membres de l'OCDE. Les indicateurs ont été sélectionnés en fonction des données disponibles pour les provinces et les territoires. Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2009 correspondent à des indicateurs sélectionnés paraissant dans l'édition de 2009 de la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*. Ils présentent des informations sur le niveau de scolarité, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, l'obtention d'un diplôme d'études tertiaires, la performance académique des étudiants, les résultats sur le marché du travail, les avantages économiques de l'éducation, les dépenses d'éducation, les étudiants internationaux, et les transitions au marché du travail.

Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour comprendre les enjeux et les problèmes et suggérer des solutions.

Davantage d'information sur *Regards sur l'éducation* est disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/edu/eag2009.

Dans la présente publication

Cette première édition des *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* présente trois séries d'indicateurs harmonisés.

Le **chapitre A**, *Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage*, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur les taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et d'études tertiaires. Sous l'angle de l'excellence, on examine la question de la performance académique des étudiants. Les relations entre le niveau de scolarité et le marché du travail sont également explorées. La section conclut en examinant les avantages économiques de l'éducation, en particulier, les gains relatifs des travailleurs selon le niveau de scolarité.

Le **chapitre B**, *Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation*, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation en pourcentage du PIB, ce qui donne une idée de la part de l'ensemble des ressources disponibles consacrée à ce secteur dans les différents pays (ou provinces ou territoires). Ensuite, on expose aussi la part relative des dépenses courantes et des dépenses en capital.

Le **chapitre C**, *Accès à l'éducation, participation et progression*, examine l'étendue de la mobilité internationale des étudiants, ainsi que des aspects de la transition de l'éducation à la population active.

Faits saillants

Chapitre A: Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

Niveau de scolarité de la population adulte

- En 2007, une large majorité de Canadiens (87 %) âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire (équivalent à un diplôme d'études secondaires). La moyenne pour les pays de l'OCDE était 70 %.
- Alors que 91 % des adultes âgés de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, c'était le cas pour environ 78 % de la génération des 55 à 64 ans, ce qui reflète la progression dans le temps du niveau de scolarité.
- Il y a relativement peu de différences entre les provinces à l'égard de la proportion des 25 à 34 ans avec un diplôme du secondaire.
- La proportion de Canadiens titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau était supérieure à celle de la majorité des pays de l'OCDE. Un quart (25 %) des adultes âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un tel type de diplôme. Au Canada, le niveau tertiaire de type A (CITE 5A) inclut tous les diplômes universitaires (baccalauréat, maîtrise et autres diplômes et certificats au-dessus du baccalauréat) sauf le doctorat. Les programmes de recherche de haut niveau (CITE 6) comprennent les diplômes de doctorat, et les programmes postdoctoraux.
- Le Canada occupe le quatrième rang parmi les pays de l'OCDE en ce qui a trait à la proportion d'adultes de la génération des 55 à 64 ans (21 %) détenant un diplôme de niveau tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau. Toutefois, pour la cohorte plus jeune des 25 à 34 ans, le Canada (29 %) partage le douzième rang avec le Japon et le Royaume-Uni.

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- La proportion de nouveaux diplômés de fin d'études secondaires en 2007, relative à la taille de la population des jeunes de l'âge typique à l'obtention d'un diplôme (« taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires »), variait grandement, de 91 % au Québec à 28 % au Nunavut.

- Les taux féminins d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont supérieurs aux taux masculins dans 23 des 25 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires s'établit à 83 % chez les femmes et à 74 % chez les hommes.

Obtention d'un diplôme d'études tertiaires

- Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A, qui retient uniquement les individus qui obtiennent un diplôme du niveau 5A de la CITE pour la première fois (c'est-à-dire un baccalauréat pour la première fois) relative à la taille de la population de l'âge typique à l'obtention d'un diplôme, était de 31 % en 2006, soit à un niveau inférieur à celui affiché en moyenne dans les 24 pays de l'OCDE dont les données sont comparables (39 %).
- Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A s'établit à 39 % chez les femmes et à 23 % chez les hommes.
- Le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A variait grandement d'une province à l'autre avec des taux allant de 51 % en Nouvelle-Écosse à 18 % en Saskatchewan. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A particulièrement élevé en Nouvelle-Écosse tient au fait que cette province reçoit de nombreux étudiants de l'extérieur de la province.
- Le taux d'obtention d'un diplôme de programmes de recherche de haut niveau (CITE 6, diplôme de doctorat) était de 1,0 % au Canada en 2006. Le taux moyen pour les pays de l'OCDE était de 1,5 %.

Excellence dans la performance académique des étudiants

- Lorsque l'on compare la performance moyenne des élèves canadiens âgés de 15 ans à celle des élèves des autres pays, les Canadiens enregistraient de bonnes performances dans les trois domaines – sciences, lecture et mathématiques – évalués dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) en 2006.
- Le score moyen des élèves canadiens en sciences plaçait le pays à égalité avec l'Australie, le Japon, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, derrière la Finlande, qui avait le score le plus élevé. En lecture et en mathématiques, les scores plaçaient le Canada parmi les premiers pays de l'OCDE pour lesquels des données comparables étaient disponibles en 2006.
- Toutes les provinces présentaient des résultats très proches ou supérieurs à la moyenne de l'OCDE en sciences, en lecture et en mathématiques.
- En 2006, le Canada avait une proportion relativement élevée d'élèves très performants en sciences, en lecture et en mathématiques. En sciences, 14 % des élèves canadiens de 15 ans évalués dans le cadre du PISA étaient des élèves très performants, c'est-à-dire que leur score les plaçait aux niveaux 5 ou 6 de l'échelle de compétence, soit les niveaux les plus élevés. En mathématiques, 18 % étaient des élèves très performants (aux niveaux 5 ou 6), en lecture 15 % (au niveau 5).
- Au Canada, 16 % des garçons de 15 ans évalués ont atteint au moins le niveau 5 en science; la proportion pour les filles étaient de 13 %. En mathématiques, 21 % des garçons étaient très performants, et 15 % des filles. La situation s'inversait, cependant, en lecture, matière dans laquelle la position des filles (18 %) dépassait sensiblement celle des garçons (11 %). Des situations similaires entre les garçons et les filles s'observaient aussi parmi les pays de l'OCDE.

Résultats sur le marché du travail

- En 2007, le taux d'emploi des diplômés de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires était de 77 %. En comparaison, le taux pour les diplômés d'études tertiaires était de 83 %. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les moyennes étaient de 76 % et 85 %, respectivement.
- Au Canada, le taux d'emploi chez les individus n'ayant pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires était de 57 %.
- Au niveau provincial, alors que le taux d'emploi s'établit dans une fourchette assez étroite de 8 points de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (de 78 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 86 % au Manitoba et en Saskatchewan), une différence de plus de 30 points de pourcentage est observée chez les individus n'ayant pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires (de 38 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 71 % en Alberta). Les taux d'emploi plus élevés à ce niveau de scolarité dans certaines provinces sont attribuables en bonne partie à des conditions du marché du travail favorables en 2007.

Avantages économiques liés à l'éducation

- Tout comme c'est le cas pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires au Canada gagnent sensiblement plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires, avec un revenu d'emploi en moyenne 40 % plus élevé en 2006.
- Cet avantage varie de 7 % en Alberta à plus de 55 % à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec. L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont toutes affiché des avantages salariaux inférieurs à la moyenne nationale (40 %).
- Au Canada, comme dans la majorité des pays de l'OCDE, l'avantage que procure un diplôme d'études tertiaires en termes de rémunération est demeuré relativement stable entre 1998 et 2006.
- Parmi les provinces, l'évolution de l'avantage procuré par un diplôme d'études tertiaires variait grandement d'une province à l'autre entre 1998 et 2006. Un resserrement des écarts de revenus de travail d'au moins 20 points de pourcentage était enregistré à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et en Alberta au cours de cette période. Par contre, des augmentations substantielles étaient enregistrées à ce chapitre au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans les autres provinces, l'avantage demeurait généralement stable.

Chapitre B: Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Avec 6,2 % de son PIB affecté aux établissements d'enseignement, le Canada consacrait plus que la moyenne de 5,7 % enregistrée dans les pays de l'OCDE. Le Canada se situe au 7e rang parmi les pays de l'OCDE ayant accordé une grande part de leur PIB à l'éducation.
- Au Canada, en 2005, 3,6 % du PIB était consacré à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire; 2,6 % du PIB était consacré à l'enseignement tertiaire.

- Toutes les provinces et territoires dépassent la moyenne de l'OCDE en ce qui a trait à la part du budget en éducation alloué à l'enseignement tertiaire.

Répartition des dépenses en éducation

- Dans tous les pays de l'OCDE, y compris au Canada, les dépenses de fonctionnement constituent la plus grande part des dépenses en éducation. Ceci traduit l'importance de la rémunération de tous les personnels, particulièrement les enseignants. Au Canada, 93 % des dépenses en éducation primaire, secondaire et post-secondaire non-tertiaire étaient consacrées aux dépenses de fonctionnement, et 92 % dans le secteur de l'éducation tertiaire. Ces proportions se comparent à 92 % et 90 % respectivement en moyenne parmi les pays de l'OCDE.
- Au Canada, 8,1 % des dépenses d'éducation au niveau de l'enseignement tertiaire étaient allouées pour les dépenses en capital en 2005, soit près de la moyenne des pays de l'OCDE (9,7 %).

Chapitre C: Accès à l'éducation, participation et progression

Étudiants internationaux

- Au Canada, près de 7 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et 21 % des effectifs des programmes de recherche de haut niveau étaient formés d'étudiants en mobilité internationale. En comparaison, les moyennes pour l'OCDE étaient de 7 % et de 16 %, respectivement.
- La Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse attirent proportionnellement plus d'étudiants en mobilité internationale à l'enseignement tertiaire de type A que d'autres provinces, les étudiants internationaux comptant pour environ 10 % de tous les étudiants de l'enseignement tertiaire de type A dans ces provinces.

Transitions au marché du travail

- Au Canada, en 2007, 20 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans n'étaient plus en formation, soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne de 16 % observée dans les pays de l'OCDE.
- Bien que le Canada enregistre une proportion plus élevée de jeunes de 15 à 19 ans qui ne sont plus dans le système éducatif que dans la moyenne des pays de l'OCDE, il apparaît que le Canada a plus de succès à relever le défi de l'insertion sur le marché du travail des jeunes adultes ayant un plus faible niveau de scolarité. Au Canada, le taux d'emploi des jeunes non scolarisés de 15 à 19 ans y atteignait 63 % en 2007, comparé à 56 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- La proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus en formation variait également d'une province à l'autre, de 15 % à Terre-Neuve-et-Labrador – une situation similaire à celle des États-Unis – à 26 % en Alberta.
- Dans les provinces de l'Ouest du pays, l'association des taux d'emploi relativement élevés (au-dessus de 70 %) et des taux également relativement élevés de non scolarisation (de 20 à 26 %) traduit l'attraction d'un marché du travail connaissant des pénuries de main-d'œuvre sur les jeunes même peu qualifiés.

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et de l'OCDE

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette première édition de *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans *Regards sur l'éducation*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2009	Regards sur l'éducation 2009 : les indicateurs de l'OCDE
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte?
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2 Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires en vue de commencer des études tertiaires?
A3 Obtention d'un diplôme d'études tertiaires	A3 Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires?
A4 Excellence de la performance académique des élèves	A4 Quel est le profil des élèves de quinze ans les plus performants en sciences selon PISA 2006?
A5 Résultats sur le marché du travail	A6 Quel est l'impact du niveau de formation sur le taux d'emploi?
A6 Avantages économiques liés à l'éducation	A7 Quels sont les avantages économiques de l'éducation?
B1 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?
B2 Répartition des dépenses en éducation	B6 À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?
C1 Étudiants internationaux	C2 Qui sont les étudiants internationaux et où choisissent-ils d'étudier?
C2 Transitions au marché du travail	C3 Les jeunes réussissent-ils leur entrée dans la vie active à l'issue de leurs études?

Les catégories de la CITE et leur description

Le tableau suivant, tel que présenté dans *Regards sur l'éducation 2008 : Panorama*[1], introduit la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et fournit une brève description de chaque niveau d'éducation.

Classification internationale type de l'éducation (CITE) (et sous-catégories)	Description
Éducation préprimaire CITE 0	Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Premier cycle de l'enseignement secondaire CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail)	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de six ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post secondaire, non supérieure, CITE 4)	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle; le niveau 4B en règle générale prépare les élèves à entrer dans la vie active)	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre six mois et deux ans d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)	Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement supérieur (le second – CITE 6 – suppose une recherche de haut niveau). Au niveau 5, il est souvent plus utile d'établir une distinction entre deux sous-catégories : le niveau 5A qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.

1. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2008. *Regards sur l'éducation 2008 : Panorama*, Guide du lecteur. Plus d'information sur les définitions et les explications de la CITE sont disponibles à l'adresse suivante : www.unesco.org/education/information/nfsunesco/doc/isced_1997.htm.

Classification internationale type de l'éducation (CITE) (et sous-catégories)	Description
Enseignement tertiaire de type A CITE 5A	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche approfondis ou à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétences comme la médecine ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études; les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement postsecondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins trois (mais plus souvent quatre) années d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire de type B CITE 5B	Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études; la maîtrise de disciplines spécifiques étudiées au niveau 3B ou 4A peut être exigée des étudiants. La durée de ce cursus représente au moins deux années d'études à temps plein mais trois années est une durée plus courante.
Programmes de recherche de haut niveau CITE 6	Seconde étape de l'enseignement supérieur. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour classer les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité) et les niveaux d'inscription. Pour en faciliter la compréhension à ceux qui sont moins familier avec cette classification des niveaux de scolarité, nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	• 9e à 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) • 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e années du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	• 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e années du secondaire) (avec diplôme) • Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	• Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	• Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. • Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	• Baccalauréat • Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)

CITE	EDTR (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• N'a jamais fréquenté l'école • 1 à 4 ans d'études primaires • 5 à 8 ans d'études primaires
CITE 2	• 9 à 10 ans d'études primaires et secondaires • 11 à 13 ans d'études primaires et secondaires (sans diplôme)
CITE 3	• Études secondaires terminées • Études postsecondaires non universitaires partielles (sans certificat) • Études universitaires partielles (sans certificat)
CITE 4	• Certificat ou un diplôme d'une école de commerce • Certificat ou un diplôme d'une école de métiers ou de formation professionnelle
CITE 5B	• Certificat ou un diplôme d'un Cégep • Certificat ou un diplôme d'un collège communautaire ou institut de technologie et des arts appliqués • Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A	• Baccalauréat • Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat mais sous la maîtrise • Maîtrise • Premier grade professionnel en droit ou diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie
CITE 6	• Doctorat (Ph.D.)

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP (inscription et obtention d'un diplôme)
CITE 5A	• Programme de grade collaboratif (programme post-secondaire collégial et universitaire combiné mais pas un programme de passage à l'université) • Grade appliqué • Baccalauréat • Premier grade professionnel • Licence de premier cycle • Licencié ou Testamur • Propédeutique • Maîtrise • Certificat/diplôme d'enseignement de 2e et 3e cycle • Cours préparatoire au doctorat • Interne (post M.D.) • Résidence (médical, dentaire, vétérinaire)
CITE 6	• Doctorat • Équivalent de doctorat • Programme postdoctoral

Moyennes de l'OCDE et de l'UE-19

Moyenne de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de* l'OCDE[2] :

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le total de l'OCDE est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet par exemple de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Moyenne de l'UE-19

La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Présentation des pays de l'OCDE

Les tableaux montrent tous les pays membres de l'OCDE. Les pays partenaires, même si présentés dans *Regards sur l'éducation*, sont exclus. Des pays membres de l'OCDE ont été sélectionnés pour les graphiques et leur présence peut dépendre de la disponibilité des données. Ces pays ont été retenus en raison de la pertinence qu'ils représentent pour la comparaison du point de vue canadien.

2. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'Éducation 2009 : Les indicateurs de l'OCDE*, Guide du lecteur (www.oecd.org/edu/eag2009).

Abréviations des noms de pays

Les codes internationaux suivants sont utilisés pour identifier les pays membres de l'OCDE dans certains graphiques de ce rapport. Les noms complets des pays sont utilisés dans les tableaux et le texte.

Pays membres de l'OCDE figurant dans les graphiques

Australie	AUS	Japon	JPN
Canada	Can.	Mexique	MEX
Finlande	FIN	Suède	SWE
France	FRA	Suisse	CHE
Allemagne	DEU	Royaume-Uni	UKM
Italie	ITA	États-Unis	USA

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes des problèmes et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais sont plutôt le fruit de l'utilisation de données qui ont été révisées par rapport à celles qui ont été fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) à la base de *RSE*.

L'OCDE et les autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à remplir les outils de collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établit avec la CITE. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter *RSE* à partir du site web de l'OCDE : www.oecd.org/edu/eag2009.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population âgée entre 25 et 64 ans. Parce que cette tranche d'âge englobe les personnes qui sont suffisamment âgées pour avoir, dans une large proportion, terminé leur scolarité mais encore suffisamment jeunes pour travailler, il nous renseigne sur le stock de connaissances à la disposition des sociétés et des économies. En présentant des données par groupe d'âge, l'indicateur renseigne sur la distribution des niveaux de formation dans la population.

L'éducation contribue à l'enrichissement des connaissances scientifiques et culturelles. Elle procure aussi aux individus les outils dont ils ont besoin pour participer à la vie sociale et économique. Le niveau de formation de la population active influence aussi la compétitivité et la prospérité des économies. Sa variation dans le temps et dans l'espace peut aussi traduire des différences dans l'accès à l'éducation.

Observations

En 2007, la proportion de Canadiens titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau était supérieure à celle de la majorité des pays de l'OCDE (tableau A.1.1, colonnes 8 et 9). En effet, avec le quart (25 %) des adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un tel type de diplôme, le Canada s'est classé au sixième rang parmi les pays de l'OCDE, juste derrière la Norvège (32 %), les États-Unis (31 %), les Pays-Bas (29 %), l'Islande (26 %) et le Danemark (26 %). Le Canada partageait cette position avec la Nouvelle-Zélande. Venaient ensuite l'Australie, la Corée, le Japon, le Royaume-Uni et la Suède avec des proportions de 23 % ou 24 %.

Au niveau provincial, bien que légèrement inférieures à la proportion enregistrée aux États-Unis, l'Ontario et la Colombie-Britannique montraient des proportions supérieures à la moyenne canadienne (graphique A.1.1). Les proportions d'adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau résidant en Alberta et au Québec étaient similaires à celles enregistrées en Australie, au Japon, en Suède et au Royaume-Uni, alors qu'avec des proportions de l'ordre de 21 %, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse obtenaient des niveaux similaires de ceux enregistrés en Finlande et en Suisse. Avec 18 %, la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick montraient des niveaux un peu supérieurs à celui enregistré en France. Terre-Neuve-et-Labrador, quant à elle, enregistrait une proportion égale à celles du Mexique et de l'Allemagne avec 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans à être titulaires d'un tel diplôme.

Graphique A.1.1

Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, 2007

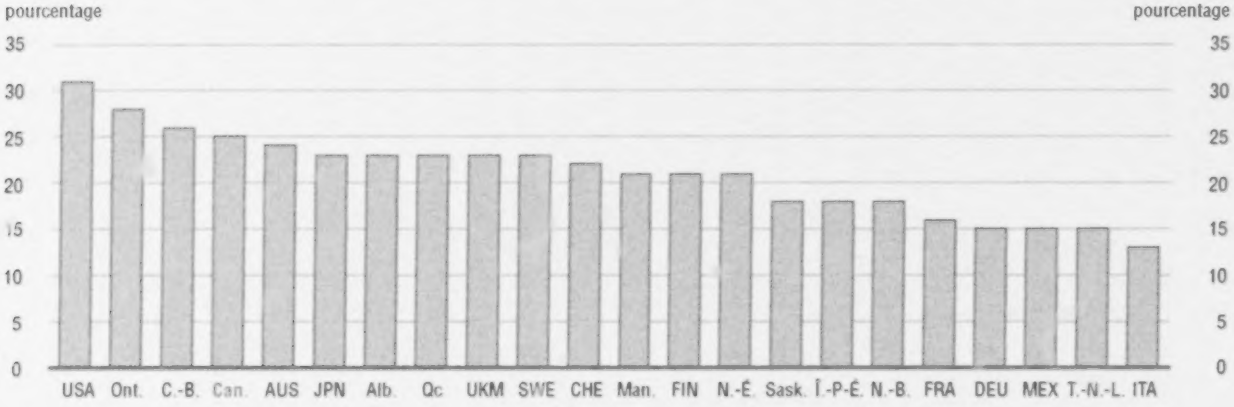

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.1.1.

Tel qu'indiqué dans le tableau A.1.2, une large majorité de Canadiens (87 %) âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire en 2007. Avec cette proportion, le Canada, avec la République slovaque, se positionnait au troisième rang parmi les pays de l'OCDE, tout juste derrière la République tchèque (91 %) et les États-Unis (88 %). La moyenne correspondante pour l'OCDE était 70 %. Mais il est important de regarder l'évolution dans le temps en considérant la proportion des différentes générations qui possèdent au minimum un diplôme de fin d'études secondaires. Dans l'ensemble, la comparaison des niveaux de formation chez les adultes les plus jeunes (âgés entre 25 et 34 ans) et les plus âgés (âgés entre 55 et 64) révèle un pourcentage plus élevé de titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les plus jeunes (graphique A.1.2). La Finlande, la France, l'Australie, l'Italie et le Mexique ont tous affiché des différences intergénérationnelles supérieures à 20 points de pourcentage. La progression de la proportion de titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires s'est révélée un peu plus modeste dans les pays tels l'Allemagne et la Suisse, et il n'y avait aucune différence aux États-Unis. Comptant également parmi les pays où le niveau de formation est déjà assez élevé, la progression de la proportion de titulaires d'un tel diplôme s'est également révélée assez modeste au Canada en 2007 avec une différence de 13 points de pourcentage entre la génération des 25 à 34 ans et celle des 55 à 64 ans. Alors qu'environ 91 % des adultes âgés de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, c'était déjà le cas pour environ 78 % de la génération des 55 à 64 ans.

Au niveau provincial, alors qu'il y a relativement peu de différences entre les provinces à l'égard de la proportion des 25 à 34 ans avec au moins un diplôme de fin d'études secondaires (de 87 % au Manitoba à 93 % en Ontario), on note des différences plus marquées entre les provinces en ce qui concerne l'écart entre la génération des 25 à 34 ans et celle des 55 à 64 ans (graphique A.1.2). Ceci était notamment le cas pour les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick qui ont toutes deux enregistrées des différences de plus de 20 points de pourcentage entre les deux générations. Des différences de moins de 10 points de pourcentage entre les deux groupes d'âge sont observées en Alberta et en Colombie-Britannique au cours de la même période.

Graphique A.1.2

Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, par groupe d'âge, 2007

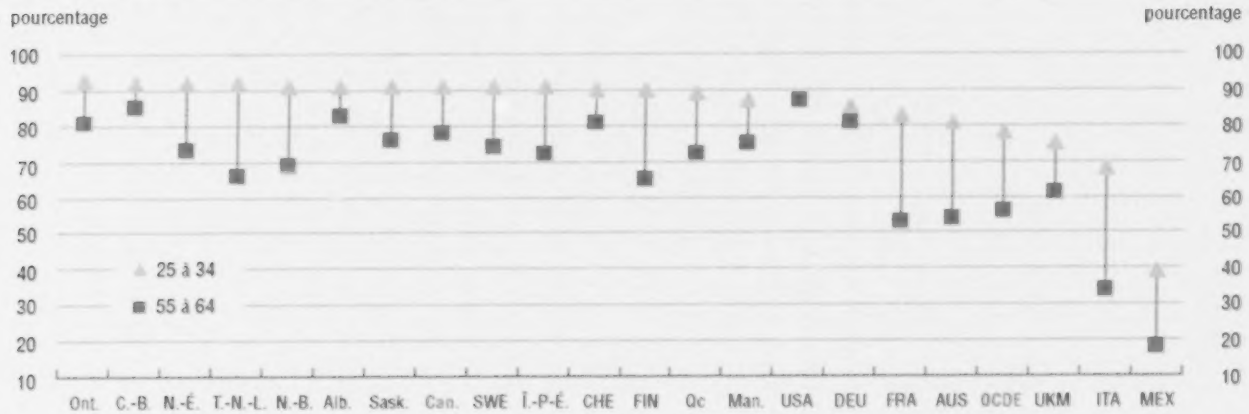

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.1.2.

Concernant la proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau, la position relative occupée par le Canada varie selon la génération observée. Les données du tableau A.1.3 donnent à penser que si la tendance devait se maintenir, le renouvellement générationnel devrait faire en sorte, avec le temps, de faire reculer le Canada par rapport aux autres pays dans le classement établi plus haut à partir de la proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau. Le Canada (21 %) occupe le quatrième rang parmi les pays de l'OCDE en ce qui a trait à la proportion d'adultes de la génération des 55 à 64 ans détenant un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau (colonne 10). En ce qui concerne la génération plus jeune des 25 à 34 ans, le Canada partage le douzième rang (29 %) avec le Japon et le Royaume-Uni, et se situe derrière la Norvège (41 %), les Pays-Bas (35 %), la Corée (34 %), la Nouvelle-Zélande (33 %), le Danemark (32 %), la Finlande (32 %), la Suède (31 %) les États-Unis (31 %), l'Australie (31 %), l'Irlande (30 %) et la Pologne (30 %) (colonne 7).

Similairement à ce qui est observé au niveau des titulaires âgés de 25 à 34 ans détenant un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, la proportion d'adultes de cette génération à détenir un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau variait assez peu entre la majorité des provinces en 2007 (de 24 % à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick à 28 % en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique). La Saskatchewan et l'Ontario étaient les exceptions à cette règle avec 21 % et 33 %, respectivement. Certaines provinces ont enregistrées des différences assez importantes entre les générations en ce qui a trait à ce type de formation (graphique A.1.3). Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont toutes deux affichées des différences de l'ordre de plus de 10 points de pourcentage entre la génération des 25 à 34 ans et celle des 55 à 64 ans. Au cours de cette même année, des différences de cinq points de pourcentage ou moins ont été observées entre les deux générations en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Graphique A.1.3

Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A dans la population, par groupe d'âge, 2007

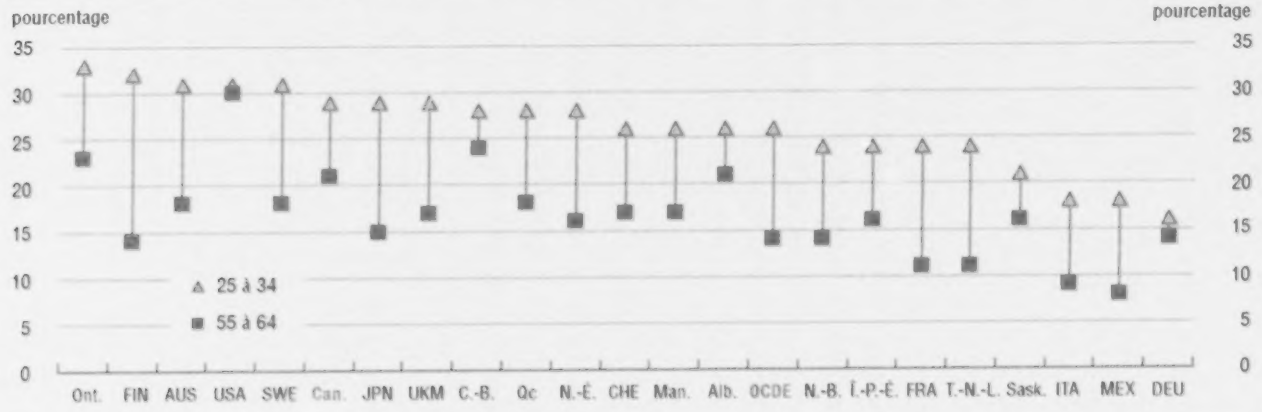

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.1.3.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de différents groupes d'âge. Le pourcentage de la population d'un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité précis est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge qui ont reçu un diplôme attestant du niveau d'étude atteint par le nombre total de personne de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité atteint correspond au plus haut niveau d'études attesté par un diplôme atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) (voir « Notes aux lecteurs »). Un individu doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considéré avoir atteint ce niveau de formation. Un individu qui n'a pas terminé avec succès un programme se voit attribuer le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé d'études secondaires obtient le niveau CITE 3, tandis qu'un décrocheur de l'école secondaire obtient le niveau CITE 2.

Les données sur la population et le niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat compilées à partir des Enquêtes nationales sur la population active. Au Canada, la source des données est l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 50 000 ménages. Elle vise l'obtention d'un tableau détaillé et actuel du marché du travail dans tout le pays. L'EPA permet les déclarations par personne interposée, ce qui signifie que les renseignements pour la totalité du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre de ce ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis.

Les données de l'EPA sur les niveaux de scolarité ne permettent pas d'établir de délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « programmes d'études tertiaires de type B ») (voir « Notes aux lecteurs »). Ainsi, les données rapportées pour la population ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5B sont surévaluées, essentiellement parce que les données sources contraignent à grouper dans certaines catégories des diplômés qui devraient normalement être distingués et placés dans des catégories différentes de la CITE.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte?*.

A2

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Il s'agit d'une composante centrale dans l'évaluation du rendement des systèmes éducatifs qu'on considère aussi souvent comme un indicateur d'accès à l'éducation et, plus indirectement, une mesure de réalisation de l'élève. La comparaison des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à atteindre ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation.

Le deuxième cycle du secondaire sert de socle à des études plus poussées, mais prépare aussi à entrer directement sur le marché du travail. Avec l'augmentation du niveau de qualification dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études du secondaire constitue présentement, en matière de qualification, l'exigence minimale à laquelle les jeunes doivent satisfaire pour réussir leur entrée dans la vie active. Il s'agit d'un titre de compétence précieux puisque les jeunes qui quittent l'école sans avoir obtenu leur diplôme préalablement ont généralement plus de difficulté à décrocher un emploi.

Les taux d'obtention du diplôme sont influencés par plusieurs facteurs, comme les conditions d'obtention du diplôme et les migrations d'entrée et de sortie. Ils peuvent aussi être affectés par les conditions économiques. Par exemple, un marché du travail vigoureux offrant de nombreux débouchés peut attirer les jeunes qui ont passé l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire, mais qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires. Toutefois, dans un marché morose, les jeunes qui s'attendent à avoir de la difficulté à trouver un emploi peuvent être plus enclins à terminer leurs études secondaires.

Observations

Le diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays de l'OCDE car il représente dans une large mesure l'exigence minimale en matière de qualification pour des études plus poussées ou pour l'entrée sur le marché du travail. Dans 22 des 25 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires dépassent 70 % en 2007 (tableau A.2.1, colonne 1). Bien que le taux du Canada se situe à ce niveau (78 %), ce dernier était toutefois inférieur de quatre points de pourcentage à la moyenne des pays de l'OCDE de 82 % (graphique A.2.1). Le Canada s'est classé au 17e rang parmi les pays de l'OCDE, à égalité avec les États-Unis (78 %). Seuls le Luxembourg (75 %), la Nouvelle-Zélande (74 %), l'Espagne (74 %), la Suède (74 %), le Portugal (65 %), la Turquie (58 %) et le Mexique (43 %) ont affiché des proportions inférieures à celle du Canada. La proportion de diplômés de fin d'études secondaires variait grandement d'une province ou d'un territoire à l'autre, de 93 % au Québec à 28 % au Nunavut.

Les taux féminins d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont supérieurs aux taux masculins dans 23 des 25 pays de l'OCDE dont les données sont comparables (tableau A.2.1, colonnes 2 et 3). Échappent à ce constat la Suisse et la Turquie, où les taux masculins sont plus élevés. Au Canada, le taux s'établit à 83 % chez les femmes et à 74 % chez les hommes – un écart entre les hommes et les femmes relativement grand de l'ordre de 9 points de pourcentage. L'Allemagne, les États-Unis, et le Japon avaient tous des différences entre les deux sexes de 2 points de pourcentage ou moins, ce qui fait état d'une situation plus désirable.

Les taux féminins d'obtention d'un tel diplôme se sont également avérés supérieurs à ceux des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires. Alors qu'un écart de 14 points de pourcentage a pu être observé au Québec, des écarts similaires à ceux observés au niveau national (9 points de pourcentage) ont été enregistrés en Ontario, au Manitoba, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest, et en Colombie-Britannique. Des écarts moins importants (de 5 points de pourcentage ou moins) ont pu être observés en Nouvelle-Écosse, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard. Parmi les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, seuls la République tchèque (4 points de pourcentage), la Corée (3), le Japon (2), les États-Unis (1) et l'Allemagne (1) ont affichés des écarts de cet ordre.

Avec un taux de 8 %, le Canada se situe nettement en deçà de la moyenne de l'OCDE (16 %) au chapitre des programmes longs du niveau CITE 3C (formation professionnelle au secondaire) (tableau A.2.1, colonne 8). Le taux canadien est, par ailleurs, entièrement déterminé par le système de formation professionnelle au Québec, puisque aucune autre province ou territoire ne rapporte de diplômés de ce type de programme en 2006. Le Québec possède, au secondaire, un secteur professionnel assez développé produisant un taux d'obtention du diplôme secondaire professionnel (39 %) qui laisse penser qu'il puisse être comparable à celui de l'Australie, de l'Islande ou de la Norvège en terme d'importance. Au Québec, lorsque l'on retient la notion du taux calculé en ne considérant que le premier diplôme obtenu au niveau secondaire, l'influence des diplômes du secondaire professionnel sur le taux global (tableau A.2.1, colonne 1) est considérablement diminué par le fait que 60 % des diplômés du secondaire professionnel possèdent déjà un diplôme du secondaire général.

Graphique A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, 2007

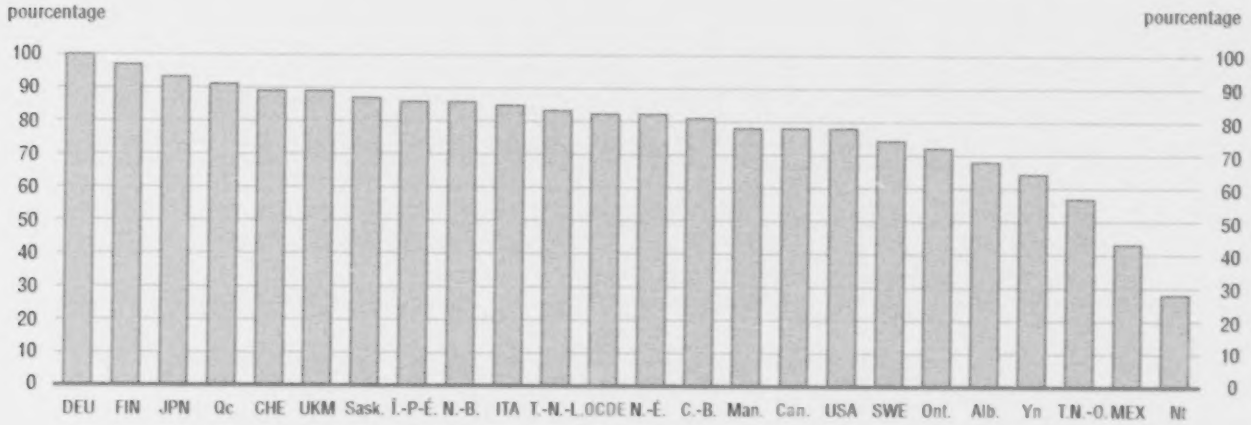

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.2.1.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires avec et sans double comptage selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe. Les taux *avec double comptage* sont calculés en divisant le nombre d'individus qui, quel que soit leur âge, obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires par la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Les taux *sans double comptage*, quant à eux, s'obtiennent en soustrayant des diplômés de fin d'études secondaires les individus qui détiennent déjà un premier diplôme de fin d'études secondaires.[3] De manière générale, est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire un individu qui complète avec succès la dernière année d'études de ce cycle, et ce peu importe son âge. La délivrance du diplôme est souvent conditionnelle à la réussite d'un examen final, mais pas dans tous les pays.

Les données concernent l'année scolaire 2006-2007 (2005-2006 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales, l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat, réalisé en 2008 par l'OCDE. L'âge typique d'obtention du diplôme a été établi entre 17 et 18 ans pour le Canada. Les valeurs utilisées au dénominateur dans le calcul du taux d'obtention sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces deux âges.[4]

Les données sur les diplômés proviennent du Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS), une enquête administrative qui recueille des données auprès des ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux. Les données obtenues à partir du PSEPS concernent uniquement les écoles publiques.[5] Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a estimé le nombre de diplômés des écoles privées à partir des plus récentes données disponibles pour ce secteur (les inscriptions en 1999-2000). Le nombre de diplômés des écoles privées obtenu de cette manière est ensuite ajouté au nombre de diplômés du secteur public et inclut dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires présentés.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est A2, *Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires en vue de commencer des études tertiaires?*.

3. La méthodologie utilisée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Conséquemment, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent être un peu différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.
4. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires peuvent dépasser 100 % car ils sont calculé en divisant (1) le nombre d'individus qui obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires, et ce quel que soit leur âge par (2) la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Ces taux ne permettent pas d'évaluer l'importance du décrochage scolaire au secondaire.
5. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme pour toutes les instances. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale, de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles de jour pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

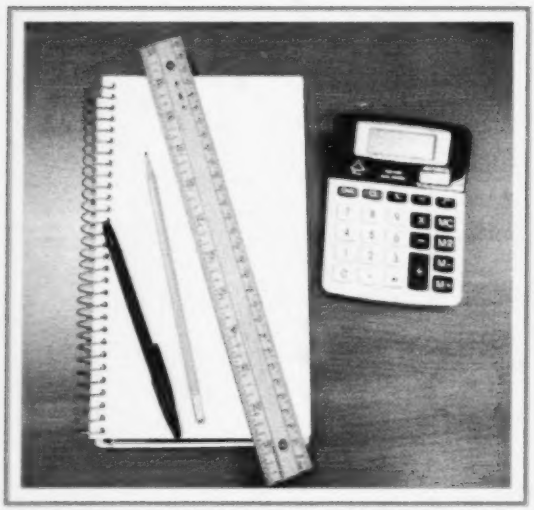

A3

Obtention d'un diplôme d'études tertiaires

Contexte

Cet indicateur présente des taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires selon le sexe. Ces taux donnent une idée du rythme auquel les systèmes d'éducation produisent des connaissances de haut niveau. Les pays où les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires sont élevés sont plus susceptibles de disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée ou de la développer. Dans une économie fondée sur le savoir, les connaissances de pointe constituent une source principale d'innovation et de croissance et s'avèrent donc particulièrement intéressantes.

Les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires dépendent du niveau d'accessibilité des formations, de la structure de délivrance des diplômes, des dispositions de passage et du niveau de qualification exigé sur le marché du travail. Ils peuvent aussi être influencés par les conditions économiques quand, de manière à profiter des possibilités d'emploi, des diplômés du secondaire choisissent de remettre à plus tard la poursuite d'études postsecondaires. Finalement, les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires sont sensibles au flux d'étudiants étrangers.

Observations

Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A, qui retient uniquement les individus qui obtiennent un diplôme de ce niveau de la CITE pour la première fois, était de 31 % en 2006[6], soit à un niveau inférieur à celui affiché en moyenne dans les 24 pays de l'OCDE dont les données sont comparables (39 %) (tableau A.3.1, colonne 4, et graphique A.3.1). Avec un peu moins du tiers des individus, rapportés à la population d'âge typique de 22 à 25 ans, titulaires d'un tel diplôme, le Canada s'est classé au 20e rang parmi les pays de l'OCDE, à égalité avec la Suisse. Seules la Hongrie (29 %), l'Allemagne (23 %), l'Autriche (22 %) et la Grèce (18 %) ont affiché des taux inférieurs à celui du Canada (tableau A.3.1, colonne 4).

Au niveau provincial, le taux d'obtention de ce type de diplôme variait grandement d'une province à l'autre (graphique A.3.1). Avec 51 %, la Nouvelle-Écosse a affiché le plus haut taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A parmi l'ensemble des provinces, suivant l'Islande avec 63 % et devançant tout juste l'Australie avec un taux de 50 %. Ce taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A particulièrement élevé en Nouvelle-Écosse tient au fait que cette province reçoit de nombreux étudiants de l'extérieur de la province. En effet, selon les données de l'Enquête nationale auprès des

6. Au moment de transmettre les données à l'OCDE, les données canadiennes les plus récentes portaient sur l'année 2006. Celles-ci sont ainsi comparées à celles de la plupart des autres pays qui portent sur l'année 2007.

diplômés (END) de Statistique Canada sur la promotion de 2005, le nombre total de diplômés universitaires en Nouvelle-Écosse était supérieur de 20 % au nombre de ces diplômés qui résidaient dans la province un an avant le début de leur programme. Outre l'Alberta, dont l'entrée nette de diplômés à avoir quitté leur province d'origine pour suivre leur programme était notable avec 4 %, il n'y avait pas ou très peu de variation à ce chapitre au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et au Manitoba. En revanche, l'Île-du-Prince-Édouard (36 %), Terre-Neuve-et-Labrador (12 %), la Saskatchewan (10 %) et la Colombie-Britannique (3 %) subissaient toutes un exode net d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme en dehors de leur province de résidence. Le Nouveau-Brunswick (43 %) a devancé le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A moyen observé dans les pays de l'OCDE (39 %), alors que Terre-Neuve-et-Labrador se retrouvait tout juste derrière avec les États-Unis avec un taux de 37 %. Parmi l'ensemble des autres provinces, seule l'Ontario affichait un taux supérieur à celui du Canada avec 36 %. Quant aux provinces du Manitoba, de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, elles se situaient toutes en deçà de la moyenne canadienne avec des taux allant de 30 % à 18 %.

Graphique A.3.1

Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe, 2007

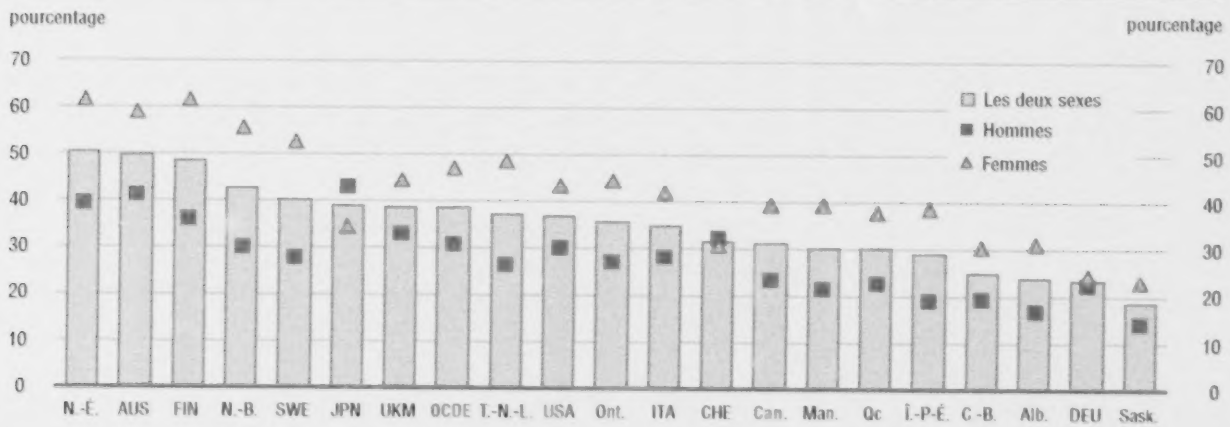

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.3.1.

Tel qu'on peut l'observer dans le tableau A.3.1 (colonnes 5 et 6), les taux féminins d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A sont supérieurs aux taux masculins dans 22 des 24 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Échappent à ce constat le Japon et la Suisse où les hommes sont plus nombreux que les femmes à obtenir un tel type de diplôme. Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A s'établit à 39 % chez les femmes et à 23 % chez les hommes. Le Canada se classait au 19e rang en ce qui a trait au taux féminins d'obtention d'un tel diplôme, soit en deçà du taux de 47 % affiché comme la moyenne des pays de l'OCDE et du taux de 40 % observé en République tchèque, en Espagne et en Hongrie. Au niveau des provinces, le taux féminin d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A était supérieur à la moyenne nationale en Nouvelle-Écosse (62 %), au Nouveau-Brunswick (56 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (48 %) et en Ontario (44 %), alors qu'il se situait en deçà de celle-ci au Québec (38 %), en Alberta (31 %), en Colombie-Britannique (31 %) et en Saskatchewan (23 %). Le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard, quant à elles, affichaient un taux égal à celui de la moyenne nationale de 39 %.

L'analyse de la répartition des diplômés selon le sexe au Canada révèle un écart plutôt marqué. La différence entre le taux des femmes (39 %) et celui des hommes (23 %) était de 16 points de pourcentage, ce qui correspond au 13e plus grand écart observé parmi les pays de l'OCDE au chapitre des taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires de type A (tableau A.3.1, colonnes 5 et 6). L'avantage en faveur des femmes était aussi présent dans toutes les provinces en 2006, où les écarts variaient de 9 points de pourcentage en Saskatchewan à 26 points au Nouveau-Brunswick.

Pour le moment, l'analyse ne peut être menée que pour le tertiaire de type A puisque le Canada ne peut encore rapporter les données du tertiaire de type B, couvrant essentiellement des programmes dans les collèges communautaires et cégeps. Ce type d'analyse peut cependant être effectuée pour les programmes de recherche de haut niveau. Comme on peut l'observer dans le tableau A.3.1 (colonne 10), le taux d'obtention d'un diplôme de programmes de recherche de haut niveau était de 1,0 % au Canada en 2006, soit légèrement en deçà de celui affiché en moyenne dans les pays de l'OCDE (1,5 %). Avec ce taux, le Canada s'est classé au 23e rang parmi les pays de l'OCDE, à égalité avec la Pologne. Seuls l'Espagne, la Hongrie, la Turquie, l'Islande et le Mexique, avec des taux d'obtention d'un tel diplôme inférieurs à 1,0 %, ont affiché un rang moindre que celui du Canada.

Les taux d'obtention de ce type de diplôme variaient entre 0,5 % en Saskatchewan et 1,2 % au Québec. L'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, avec 0,6 %, affichaient toutes les trois un taux identique, tout près de celui du Nouveau-Brunswick (0,7 %). Les taux pour la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario étaient, quant à eux, très similaires à celui de la moyenne nationale de 1,0 %.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente des taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires selon la finalité, la durée des programmes et le sexe. Pour le calcul des taux d'obtention, l'OCDE privilégie l'utilisation de la méthode *nette*, qui équivaut essentiellement à faire la somme des taux d'obtention par âge. Pour les pays ne pouvant pas rapporter de cette manière parce qu'ils ne sont pas en mesure de fournir des données aussi détaillées, dont le Canada, l'OCDE prescrit l'utilisation de la méthode *brute*. Celle-ci consiste à diviser le nombre de diplômés, peu importe leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Est considéré un diplômé d'études tertiaires un individu qui obtient un diplôme de l'enseignement tertiaire au cours de l'année de référence.

Les données portent sur l'année calendaire 2007 (2006 pour le Canada) et sont issues de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2008 par l'OCDE. Statistique Canada a établi l'âge typique d'obtention du diplôme d'études tertiaires de type A entre 22 et 25 ans, et celui d'un diplôme dans les programmes de recherche de haut niveau entre 27 et 29 ans. Les valeurs utilisées au dénominateur dans le calcul du taux d'obtention sont fondées sur la moyenne des estimations démographiques pour ces différents groupes d'âge établies à partir du plus récent recensement.

Les taux d'obtention du diplôme de l'OCDE sont fondés sur le *premier diplôme* et, par conséquent, excluent les individus pour qui le diplôme qui vient d'être obtenu équivaut à un deuxième diplôme à l'intérieur d'un même niveau de la CITE. Pour respecter la définition type de l'OCDE, le nombre de premiers baccalauréats a été estimé en soustrayant du total de baccalauréats décernés durant l'année de référence une estimation du nombre d'étudiants pour qui le baccalauréat obtenu représentait un second diplôme à l'intérieur de ce niveau de la CITE. Cette estimation a été élaborée à partir de la cohorte de diplômés interrogés dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2002 (classe de 2000). L'estimation n'est faite que pour les programmes de niveau tertiaire de type A.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), un recensement qui recueille des données pour toutes les unités de la population cible, sans échantillonnage. La population cible englobe les établissements d'enseignement postsecondaire publics canadiens (les universités, les collèges communautaires et les centres de formation professionnelle). Chaque établissement fournit à Statistique Canada des données concernant ses programmes, ses étudiants et les diplômes décernés.[7]

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est A3, *Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires?*.

7. Depuis 2005-2006, les diplômés de l'Université de Regina, en Saskatchewan, ne sont plus disponibles à travers le SIEP, ce qui affecte évidemment les taux d'obtention d'un diplôme d'études tertiaires en Saskatchewan.

A4

Excellence dans la performance académique des élèves

Contexte

Cet indicateur porte sur les résultats obtenus par l'entremise du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), un outil mis au point par les pays membres de l'OCDE pour évaluer le niveau de compétence des élèves et mieux comprendre les facteurs de réussite des jeunes et des systèmes d'éducation en général. L'accent est mis ici sur l'excellence de la performance des jeunes en sciences, en lecture, et en mathématiques telle que révélée dans les évaluations du PISA de 2006.

La mondialisation et l'établissement d'une économie axée sur le savoir ont augmenté les besoins en matière de connaissances et la demande pour des compétences de base solides sur lesquelles il est possible de fonder l'apprentissage. Parce qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'établissement des bases sur lesquelles s'acquièrent, par la suite, les connaissances et les compétences nécessaires tout au long de la vie, les systèmes d'enseignement primaire et secondaire reçoivent, dans les sociétés industrialisées, une part importante du budget consacré à l'éducation. PISA, en évaluant le niveau de compétence des élèves, donne aux gouvernements une idée du rendement de leurs investissements.

Observations

Lorsque l'on compare le rendement moyen des élèves canadiens de 15 ans à celui des jeunes du même âge des autres pays, on constate que les élèves canadiens font bonne figure dans tous les domaines évalués par l'entremise du PISA en 2006.[8] Avec un rendement moyen de 534 en sciences, le Canada est à égalité avec l'Australie, le Japon, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, tous derrière la Finlande qui, avec 563, avait le score le plus élevé. Des rendements moyens de 527 en lecture et en mathématiques classe le Canada parmi les meilleurs (tableau A.4.1). La performance du Canada en lecture était proche de celle de l'Irlande et de la Nouvelle-Zélande, alors qu'en mathématiques, le pays avait un rendement similaire à celui de l'Australie, de la Belgique, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, et de la Suisse. Dans les trois disciplines, toutes les provinces enregistraient un rendement similaire ou supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE.

Les notes moyennes sont un outil pratique, mais limité, de comparaison du rendement de différents groupes d'élèves – elles peuvent masquer des distributions de rendement très différentes à moyennes égales. L'analyse des résultats des pays par niveau de compétence montre que la proportion de jeunes de 15 ans qui parviennent à se hisser aux niveaux les plus élevés sur les échelles globales, soit le niveau 5 (en lecture) ou les

8. Voir : Ressources humaines et Développement social Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada (2007), *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE – La performance des jeunes du Canada en sciences, en lecture et en mathématiques – Premiers résultats de 2006 pour les Canadiens de 15 ans*, Ottawa.

niveaux 5 et 6 combinés (en sciences et mathématiques), varie largement d'un pays à l'autre (tableau A.4.1 et graphique A.4.1). Dans le domaine des sciences, la proportion d'élèves très performants variait de moins de 1 % au Mexique et en Turquie à 21 % en Finlande. Pour ce qui est du domaine de la lecture, la proportion d'élèves très performants variait de moins de 1 % au Mexique à 22 % en Corée. En mathématiques, cette proportion variait de moins de 1 % au Mexique à 27 % en Corée.

Graphique A.4.1

Proportion d'élèves très performants sur l'échelle des sciences du PISA 2006

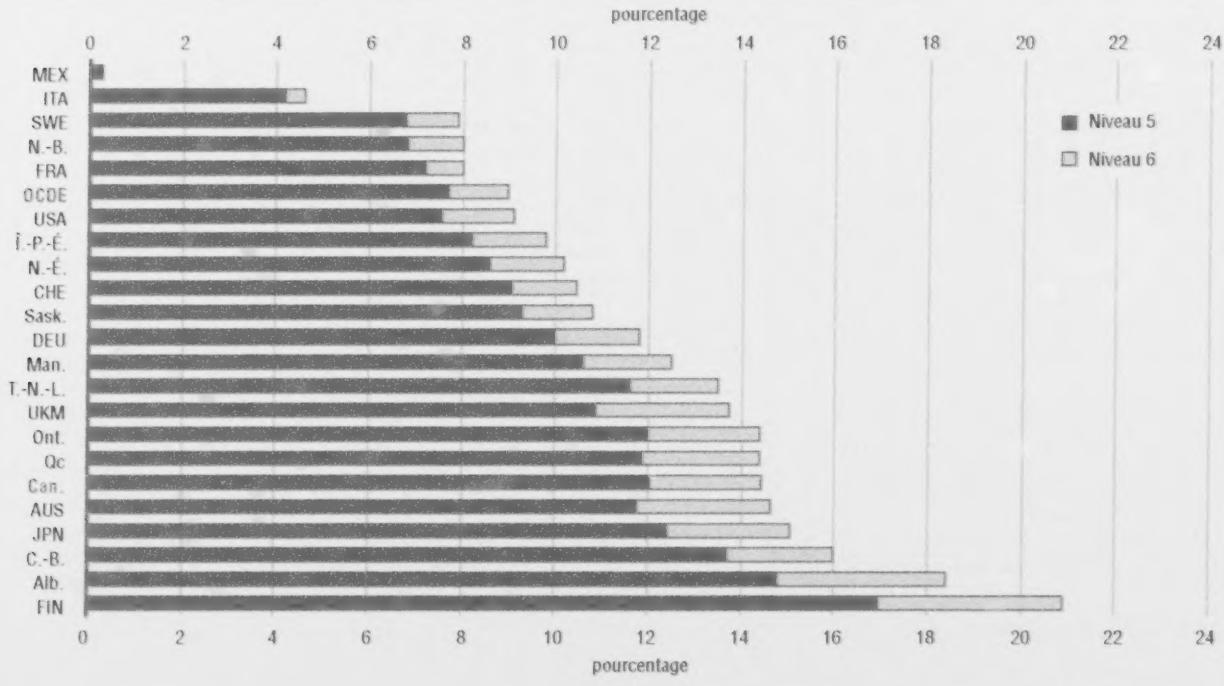

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.4.1.

Le Canada se démarque par un pourcentage relativement important d'élèves très performants dans les trois domaines évalués. En mathématiques, 18 % des élèves canadiens évalués dans le cadre du PISA se sont avéré particulièrement performants. Plusieurs autres pays ont aussi obtenus des proportions plutôt importantes d'élèves très performants en mathématiques : Corée, Suisse, Finlande, Belgique, et les Pays-Bas. La Corée détient la plus haute proportion (22 %) d'élèves très performants en lecture; à ce titre, la valeur pour le Canada est de 15 %. En science, la Finlande (21 %) et la Nouvelle-Zélande (18 %) obtiennent des proportions plus élevées que le Canada (14 %).

Si, globalement, le Canada se place très bien dans le concert des pays de l'OCDE dans les trois domaines quant à la proportion des élèves très performants, il n'en reste pas moins que les résultats à cet égard varient entre les provinces. En sciences, dix points de pourcentage séparent le Nouveau-Brunswick (8 %) de l'Alberta (18 %), alors qu'en lecture, le Nouveau-Brunswick (7 %) et la Colombie-Britannique (16 %) sont séparés par neuf points. En mathématiques, la proportion d'élèves très performants passe de 11 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 24 % au Québec (tableau A.4.1).

La proportion d'élèves classés au niveau 5 ou à un niveau supérieur varie considérablement selon le sexe et les pays (tableau A.4.2). La proportion de garçons très performants est généralement plus importante que celle des filles dans l'ensemble des pays de l'OCDE pour les domaines relatifs aux sciences et aux mathématiques. La différence entre garçons et filles est souvent plus importante en mathématiques qu'en sciences. La situation inverse s'observe dans le domaine de la lecture où la proportion de filles très performantes (11 %) surpasse celle des garçons (6 %) dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Au Canada, la proportion d'élèves ayant atteint au moins le niveau 5 s'établit à 16 % chez les garçons contre 13 % chez les filles dans le domaine des sciences, à 21 % contre 15 % dans le domaine des mathématiques, et à 11 % contre 18 % dans le domaine de la lecture.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur porte sur les résultats obtenus en 2006 par l'entremise du PISA, un effort collectif des pays membres de l'OCDE (auxquels se sont joints de nombreux autres pays) pour évaluer régulièrement, au moyen de tests internationaux communs, les résultats des élèves dans trois grands domaines : les sciences, la lecture, et les mathématiques. L'indicateur présente la moyenne des scores obtenus par les élèves de 15 ans dans ces trois domaines d'évaluation, met l'accent sur la comparaison de la proportion d'élèves dits très performants, et accorde une attention particulière aux différences entre les sexes.

Les performances ont été groupées selon des niveaux de compétences correspondant à la capacité des élèves à réaliser des groupes de tâches de difficulté croissante. En sciences et en mathématiques, six niveaux de compétences ont été identifiés, et en lecture, cinq niveaux. Cet indicateur PISA met l'accent sur une comparaison de la proportion des élèves qui obtiennent des résultats aux plus hauts niveaux (niveau 5, ou niveaux 5 et 6 combinés, selon le domaine). En sciences, ceci signifie que les élèves obtiennent un score minimum de 633 pour atteindre le niveau 5 et de 708 pour atteindre le niveau 6. En lecture, un score minimal de 626 était requis pour obtenir une performance au niveau 5. En mathématiques, un score minimal de 607 permettait d'inscrire une performance au niveau 5 et de 669 pour atteindre le niveau 6.

La population étudiée est constituée d'élèves âgés de 15 ans[9] au début de la période d'évaluation PISA et qui étaient inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire, à temps plein ou à temps partiel. Au Canada, la population comprend les élèves qui sont aux études dans l'une des dix provinces, les territoires n'ayant pas participé au PISA jusqu'à maintenant. Les élèves des écoles situées dans les réserves indiennes ont été exclus, de même que les élèves des écoles fréquentées par des jeunes qui ont de graves troubles d'apprentissage, les écoles pour les élèves aveugles et sourds, et les élèves qui sont éduqués à domicile.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est A4, *Quel est le profil des élèves de quinze ans les plus performants en sciences selon PISA 2006?*.[10]

9. Plus précisément, âgés entre 15 ans et 3 mois et 16 ans et 2 mois.
10. Voir : Organisation de Coopération et de Développement Économiques (2007), *PISA 2006 – Les compétences en sciences, un atout pour réussir*, Paris.

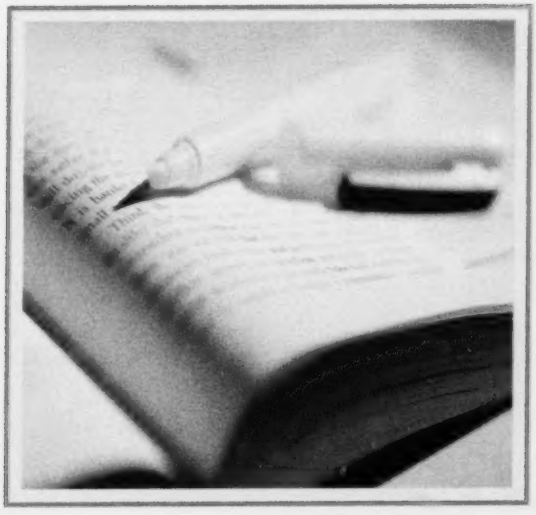

A5

Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre l'incidence de différents niveaux de scolarité sur le marché du travail au chapitre du taux d'emploi. Il expose cette relation chez les hommes et les femmes, et présente l'évolution des taux d'emploi dans le temps selon différents niveaux de scolarité.

Les taux d'emploi renseignent sur l'offre et la demande de main-d'œuvre. L'un des objectifs majeurs des systèmes d'éducation consiste à former des citoyens qui sont à même de participer à une économie et à une société axées sur le savoir en qualité de travailleurs efficaces. Des taux d'emploi plus élevés parmi les gens avec un plus haut niveau de formation laisse sous-entendre que le système éducatif réussit bien dans la production d'une main-d'œuvre attrayante pour les employeurs et dont le profil est recherché sur le marché du travail.

Observations

Les taux d'emploi varient en fonction du niveau de formation atteint. En 2007, le taux d'emploi des diplômés de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires était de 77 % (tableau A.5.1). En comparaison, le taux pour les diplômés d'études tertiaires était de 83 %. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les moyennes étaient de 76 % et 85 %, respectivement.

Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme le bagage minimum requis pour trouver un bon emploi et être concurrentiel sur le marché du travail. Ainsi, l'employabilité, jugée selon le taux d'emploi (le ratio du nombre de personnes ayant un emploi dans un groupe donné à la population totale de ce groupe), croît-elle à mesure que le niveau de scolarité augmente. Cette relation s'observe au Canada où le taux d'emploi chez les individus n'ayant pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires, en 2007, s'élevait à 57 %, celui des diplômés de fin d'études secondaires et d'études post-secondaires non tertiaires à 77 % et celui des diplômés d'études tertiaires à 83 % (tableau A.5.1). Selon les chiffres de 2007, les écarts de taux d'emploi entre les diplômés d'études tertiaires et les individus qui ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire atteignent des niveaux importants en dépassant les 30 points de pourcentage en République slovaque, en Hongrie, en République tchèque, en Belgique et en Allemagne. Au Canada, l'écart entre les deux groupes représentait 26 points de pourcentage, soit un écart similaire à ceux enregistrés aux Pays-Bas, en France et à la moyenne des pays de l'OCDE. Seuls le Portugal, la Nouvelle-Zélande, la Corée et l'Islande affichaient des écarts inférieurs à 15 points de pourcentage.

Alors que le taux d'emploi s'établit dans une fourchette assez étroite de 8 points de pourcentage chez les diplômés d'études tertiaires (de 78 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 86 % au Manitoba et en Saskatchewan), une différence de plus de 30 points de pourcentage peut être observée chez les individus n'ayant pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires (de 38 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 71 % en Alberta) (graphique A.5.1).

L'écart entre le taux d'emploi observé chez les deux groupes varie également d'une province à l'autre (de 14 points de pourcentage en Alberta et de 16 points de pourcentage en Saskatchewan à 40 points à Terre-Neuve-et-Labrador). La différence moins importante enregistrée entre les deux groupes dans certaines provinces est attribuable en bonne partie à des conditions économiques favorables et à une structure du marché du travail qui permet à un plus grand nombre de personnes moins qualifiées de trouver un emploi. Tel est le cas en Alberta et en Saskatchewan où des écarts de 14 et 16 points de pourcentage, respectivement, ont pu être observés. Tout comme la République tchèque, Terre-Neuve-et-Labrador a affiché un écart de 40 points de pourcentage entre les deux groupes, soit l'écart le plus important parmi l'ensemble des provinces en 2007. Avec 35 points de pourcentage, l'écart observé au Nouveau-Brunswick était similaire à celui de la Belgique et légèrement supérieur à ceux enregistrés en Allemagne (31 points), au Québec (31) et en Nouvelle-Écosse (30). L'Île-du-Prince-Édouard (26) et l'Ontario (25) affichaient des écarts similaires à ceux observés au niveau national canadien et pour la moyenne des pays de l'OCDE. Les écarts observés entre les diplômés d'études tertiaires et les individus n'ayant pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires au Manitoba (21 points) et en Colombie-Britannique (19) étaient, quant à eux, inférieurs à la moyenne du pays.

Graphique A.5.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, 2007

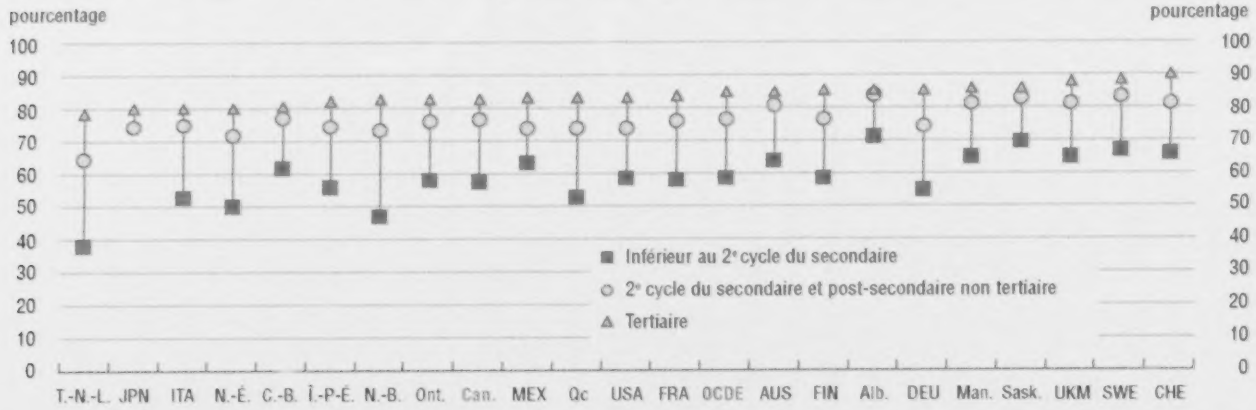

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.5.1.

L'écart observé entre les diplômés d'études tertiaires et les individus n'ayant pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires s'est légèrement atténué au Canada entre 1997 et 2007, passant de 29 à 26 points de pourcentage (tableau A.5.1). Au niveau provincial, bien que légèrement plus volatile, l'évolution dans le temps de ces écarts était également généralement à la baisse. L'Alberta et la Saskatchewan ont été les provinces pour lesquelles cette tendance à la baisse a été la plus marquée, passant de 28 à 14 points de pourcentage en Alberta et de 22 à 16 points de pourcentage en Saskatchewan au cours des dix dernières années, confirmant ainsi le lien de cet écart avec la dynamique du marché du travail. Ces diminutions proviennent de l'augmentation du taux d'emploi des individus avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire. Bien que de moindre importance, les écarts observés pour les autres provinces au cours de cette même période étaient également à la baisse. Les seules exceptions à cette règle sont le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, provinces pour lesquelles pratiquement aucun changement dans l'écart des taux d'emploi selon les niveaux de formation n'a été observé entre 1997 et 2007.

Tel qu'on peut l'observer dans le tableau A.5.2, la variation des taux d'emploi des femmes explique en grande partie celle des taux globaux d'emploi. Les pays qui affichent les taux d'emploi les plus élevés dans la population âgée de 25 à 64 ans – l'Islande, la Norvège, la Suède, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et le Danemark – sont aussi ceux où les taux d'emploi des femmes sont parmi les plus élevés. Au Canada, en 2007, le taux d'emploi des femmes représentait 73 % comparativement à 82 % pour leurs homologues masculins. Le Canada se classait au 9e rang en ce qui a trait au taux d'emploi des femmes, soit à égalité avec la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, et tout juste derrière la Suède, la Norvège, l'Islande, le Danemark, la Finlande et la Suisse avec des taux variant entre 74 % et 79 %. Le taux d'emploi des femmes était supérieur à la moyenne nationale pour la Saskatchewan (77 %), l'Alberta (76 %) et le Manitoba (75 %). L'Île-du-Prince-Édouard (72 %), le Québec (71 %) et la Colombie-Britannique (71 %), quant à elles, se situaient tout juste devant les Pays-Bas (70 %) et les États-Unis (70 %) – des pays avec des proportions semblables à celles observées au Nouveau-Brunswick (70 %) et en Nouvelle-Écosse (69 %). Avec un taux global d'emploi des femmes de 60 %, Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province à afficher un taux inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE de 65 %.

En 2007, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est moins prononcé pour les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau que pour ceux détenant un diplôme de fin d'études secondaires (tableau A.5.2, colonnes 8 et 5). Au Canada, alors qu'une différence de 12 points de pourcentage était observée entre les deux groupes au niveau des diplômés de fin d'études secondaires, celle-ci était deux fois moins importante (6 points de pourcentage) pour les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur sur les résultats sur le marché du travail expose la relation entre le niveau de formation et le taux d'emploi des hommes et des femmes âgés entre 25 et 64 ans. Il donne aussi un aperçu de l'évolution sur 10 ans de cette relation en fonction de différents niveaux de formation. Le taux d'emploi correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe ayant atteint un certain niveau de formation, il faut diviser le nombre de personnes de la population active qui occupent un emploi et qui ont atteint un certain niveau de formation par le nombre total de personnes dans la population âgée de 25 à 64 ans qui ont atteint ce même niveau de formation, et multiplier ce quotient par 100.

Les personnes qu'on considère occuper un emploi sont celles qui, durant la semaine de référence : 1) ont travaillées au moins une heure en l'échange d'un salaire ou d'un quelconque bénéfice, ou 2) ont un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail pour toutes sortes de raison (maladie, accident, congé, conflit de travail, formation, congé de maternité ou parental, etc.). Le niveau de formation, quant à lui, est mesuré selon le plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat compilées à partir des Enquêtes nationales sur la population active. Au Canada, l'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi de l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est A6, *Quel est l'impact du niveau de formation sur le taux d'emploi?*.

A6

Avantages économiques liés à l'éducation

Contexte

Cet indicateur porte sur les avantages économiques liés à l'éducation. Il expose la relation entre le niveau de formation et les revenus du travail relatifs selon l'âge et le sexe. Il montre aussi l'évolution de cette relation dans le temps. La comparaison des revenus du travail en fonction du niveau de formation donne à l'individu un aperçu de la rentabilité de son investissement dans l'éducation.

Les différences entre les pays à l'égard des revenus du travail relatifs (avant impôts) trouvent leur source dans plusieurs facteurs, dont les qualifications demandées sur le marché du travail et l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation. Enfin, elles peuvent aussi s'expliquer par la puissance des syndicats et le champ d'application des conventions collectives, la législation sur le salaire minimum, de même que par la fréquence relative du travail saisonnier ou à temps partiel.

Observations

L'avantage salarial que procure un diplôme d'études tertiaires par rapport à un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires varie de 21 % en Nouvelle-Zélande à 111 % en Hongrie chez les individus de 25 à 64 ans ayant perçu des revenus d'emploi au cours de l'année (tableau A.6.1). Tout comme c'est le cas pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires au Canada gagnent sensiblement plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires, avec un revenu d'emploi en moyenne 40 % plus élevé en 2006. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, ces avantages salariaux étaient 72 % et 57 %, respectivement.

Tout comme pour les pays de l'OCDE, les titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans l'ensemble des provinces canadiennes gagnent aussi sensiblement plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires en 2006. Cet avantage varie de 7 % en Alberta à plus de 55 % à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec (tableau A.6.1). L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont toutes affiché des avantages salariaux inférieurs à la moyenne nationale de 40 %.

Parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant perçu des revenus d'emploi, l'avantage salarial que procure un diplôme d'études tertiaires par rapport à un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est plus important chez les femmes que chez les hommes en Allemagne, en Australie, en Autriche, au Canada, en Corée, en Espagne, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Turquie et en Suisse (tableau A.6.1). La situation inverse s'observe dans les autres pays. La plus grande prudence est toutefois de mise lors de l'interprétation des écarts de revenus du travail relatifs entre les hommes et les femmes car ceux-ci peuvent être influencés, du moins en partie, par des

différences de choix de carrière, de profession et de temps d'activité entre les sexes, de même que par la fréquence du travail à temps partiel qui, bien que variable d'un pays à l'autre, est généralement plus répandu chez les femmes. Au niveau provincial, outre l'Ontario pour laquelle l'avantage salarial des hommes s'est avéré être supérieur à celui des femmes, celui affiché par les femmes était généralement plus important que celui de leurs homologues masculins dans la majorité des provinces canadiennes. Le Québec, quant à elle, était la seule province où la différence entre l'avantage salarial des hommes et des femmes s'est avérée pratiquement nulle.

Les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme d'études tertiaires bénéficient d'un avantage salarial substantiel par rapport à ceux du même sexe qui sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires; un avantage de 42 % pour les hommes et de 46 % pour les femmes (tableau A.6.1). Les femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont particulièrement pénalisées par rapport à celles titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires au Canada, en Irlande, au Portugal, en Turquie, au Royaume-Uni, et aux États-Unis; des pays qui ont affiché des désavantages de l'ordre de 30 % ou plus.

Les hommes titulaires d'un diplôme d'études tertiaires en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador (64 %), du Québec (63 %) et de l'Ontario (50 %) bénéficiaient d'un avantage supérieur à la moyenne nationale de 42 % (graphique A.6.1.1). L'avantage salarial en faveur des femmes était au dessus de la moyenne nationale de 46 % dans plusieurs provinces : Terre-Neuve-et-Labrador (72 %), Manitoba (66 %), Île-du-Prince-Édouard (64 %), Nouvelle-Écosse (63 %) et Québec (63 %) (graphique A.6.1.2).

Graphique A.6.1.1

Revenus professionnels relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

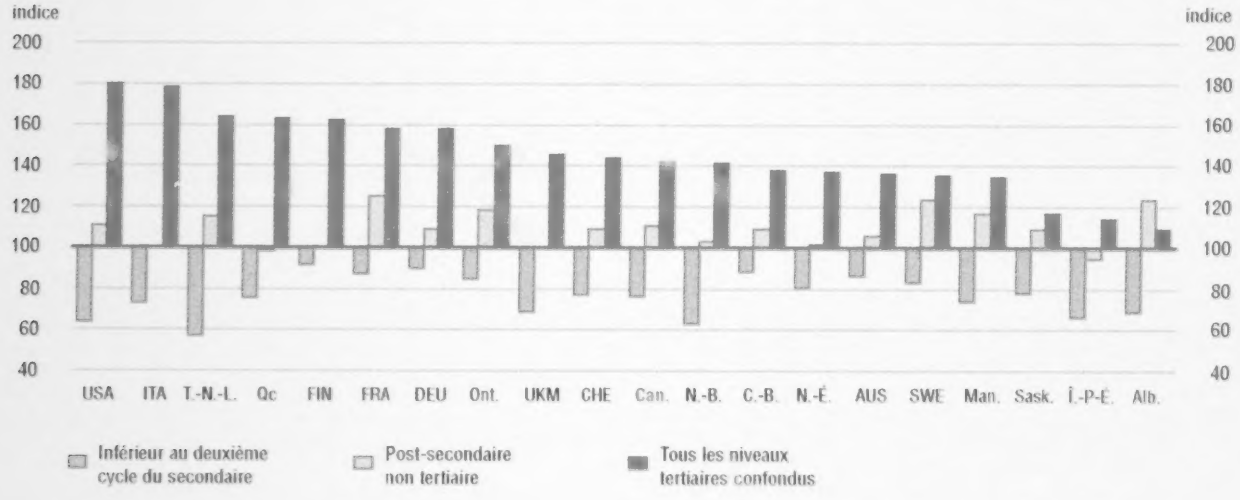

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.6.1.

Graphique A.6.1.2

Revenus professionnels relatifs des femmes âgées de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

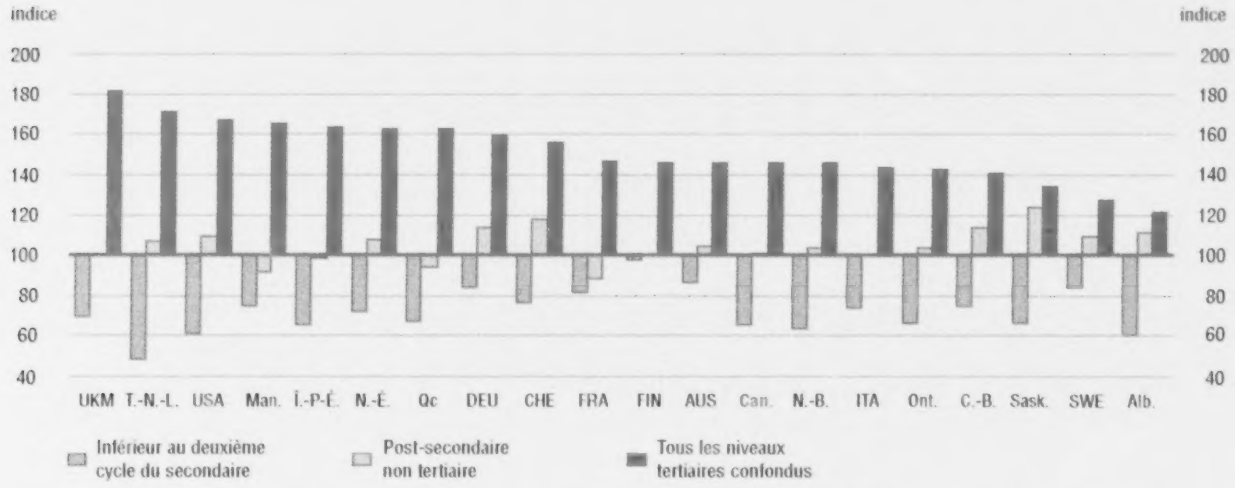

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau A.6.1.

Ces dernières années, l'avantage que procure un diplôme d'études tertiaires en termes de rémunération est resté relativement stable pour une majorité des pays de l'OCDE dont les données sont comparables (tableau A.6.2). Au Canada, l'avantage salarial entre les diplômés de fin d'études tertiaires et les diplômés de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est demeuré relativement stable autour de 40 % entre 1998 à 2006, sauf pour une pointe à 45 % et 46 % en 2000 et 2001. Au cours de la même période, le désavantage salarial entre les Canadiens ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux détenant un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires n'a, lui aussi, enregistré que de très marginale variation autour d'une valeur centrale de 23 % entre 1998 et 2006.

L'avantage procuré par un diplôme d'études tertiaires variait grandement d'une province à l'autre entre 1998 et 2006 (tableau A.6.2). En effet, alors qu'une diminution de l'avantage salarial d'au moins 20 points de pourcentage était enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard (22 points), en Saskatchewan (20 points) et en Alberta (20 points) au cours de cette période, des augmentations substantielles étaient enregistrées à ce chapitre au Manitoba (20 points), en Colombie-Britannique (10 points), au Québec (9 points) et à Terre-Neuve-et-Labrador (8 points). Dans les autres provinces, l'avantage demeurait généralement stable. La vigueur de la croissance économique en Alberta et en Saskatchewan, accompagnée d'une forte demande de main-d'œuvre de tous niveaux de scolarité, explique au moins en partie ce resserrement des écarts de revenus de travail dans la période concernée. Quant au désavantage salarial des individus ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce dernier s'est accru pour la majorité des provinces entre 1998 et 2006. La Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan étaient les seules provinces à afficher des désavantages salariaux en 2006 inférieurs à ceux de 1998. Le désavantage salarial en Alberta est, quant à lui, retourné en 2006 à son niveau de 1998 (30 %), après avoir presque complètement disparu en 2002 et 2003 (seulement 6 % à 8 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur s'intéresse aux avantages économiques liés à l'éducation. Pour ce faire, il expose la relation entre le niveau de formation et les revenus du travail relatifs selon l'âge et le sexe, et montre l'évolution de cette relation sur 10 ans entre 1997 et 2007. Les rémunérations relatives de l'emploi sont les gains moyens (avant impôts) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100.

Les estimations sont limitées aux personnes ayant des revenus tirés d'un emploi pendant la période de référence. La moyenne des revenus pour les deux sexes n'est pas la simple moyenne des chiffres des revenus pour les hommes et pour les femmes, mais plutôt une moyenne fondée sur les revenus de la population totale. Pour cette raison, il peut arriver que la valeur pour les deux sexes ne soit pas comprise entre la valeur calculée pour les hommes et celle calculée pour les femmes. Ce phénomène se produit notamment pour le Canada au tableau A.6.1 dans la colonne sur l'enseignement tertiaire et pour les personnes âgées de 25 à 64 ans. Dans ce cas en particulier, le salaire moyen des hommes de 25 à 64 ans avec un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (catégorie de référence) s'établissait à 43 915$ en 2006. La même année, le salaire moyen des hommes, toujours de 25 à 64 ans, mais cette fois avec un diplôme d'études tertiaires, s'établissait à 62 574$ – ce qui donne un indice de 142 [(62 574$ / 43 915$) * 100)]. Pour les femmes, les revenus moyens étaient de 26 679$ pour la catégorie de référence et de 38 941$ pour les diplômées d'études tertiaires, pour un indice de 146. Pour les deux sexes confondus, les revenus moyens étaient de 36 079$ pour la catégorie de référence et de 50 554$ pour les diplômés d'études tertiaires, pour un indice de 140. Dans cet exemple, la valeur de l'indice pour les deux sexes confondus (140) n'est pas comprise entre la valeur de l'indice obtenu pour les hommes (142) et la valeur de l'indice obtenu pour les femmes (146), et ce même si, autant pour la catégorie de référence que pour les diplômés d'études tertiaires, les revenus moyens des deux sexes confondus (36 079$ pour la catégorie de référence, et 50 554$ pour les diplômés d'études tertiaires) se situent entre les revenus moyens des hommes (43 915$ pour la catégorie de référence, et 62 574$ pour les diplômés d'études tertiaires) et les revenus moyen des femmes (26 679$ pour la catégorie de référence, et 38 941$ pour les diplômées d'études tertiaires).

Pour le Canada, les données proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), une enquête ménage de type longitudinal. L'EDTR exclut les habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les bénéficiaires des établissements et les personnes qui vivent dans les réserves indiennes. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est A7, *Quel sont les avantages économiques de l'éducation?*.

Chapitre B

Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

B1

Contexte

Cet indicateur examine la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation sont un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. Elles favorisent aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en permettant de réduire les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui implique divers intervenants tels les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Cette allocation des ressources dépend aussi en partie de la taille de la population en âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative du pays.

Observations

La part de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement variait grandement d'un pays à l'autre en 2006 (en 2005 pour le Canada), de 2,7 % en Turquie à 8,0 % en Islande (tableau B.1.1). Avec 6,2 % de son PIB affecté aux établissements d'enseignement, le Canada consacrait davantage que la moyenne de 5,7 % enregistrée dans les pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles. Le Canada se situe au 7e rang parmi les pays de l'OCDE, soit derrière l'Islande (8,0 %), les États-Unis (7,4 %), le Danemark (7.3%), la Corée (7,3 %), la Nouvelle-Zélande (6,3 %) et la Suède (6,3 %).

L'effort financier consacré aux établissements d'enseignement variait également d'une province ou d'un territoire à l'autre (graphique B.1.1). En effet, alors que 4,3 % du PIB de l'Alberta était allouée aux établissements d'enseignement en 2005, plus du double de cette part y était consacré au Yukon et au Nunavut avec 9,0 % et 13,4 %, respectivement. L'Île-du-Prince-Édouard (7,8 %), le Manitoba (7,6 %) et la Nouvelle-Écosse (7,5 %) consacraient une part de leur PIB provincial légèrement supérieur à celle des Etats-Unis (7,4 %). Les proportions au Québec et en Ontario étaient de 6,9 % et 6,2 %, respectivement, et les proportions pour le Nouveau-Brunswick (6,8 %), la Saskatchewan (6,8 %) et la Colombie-Britannique (6.4 %) se situaient entre ces deux provinces. L'Alberta (4,3 %), Terre-Neuve-et-Labrador (5,1 %) et les Territoires du Nord-Ouest (5,6 %) consacraient à l'éducation une proportion de leur PIB inférieure ou égale à la moyenne enregistrée dans les pays de l'OCDE (5,7 %), et par le fait même, à la moyenne nationale (6,2 %). La situation en Alberta présente un exemple dans lequel on ne peut attribuer la faible proportion relative du PIB consacré à l'éducation à la faiblesse des sommes allouées aux établissements d'enseignement, mais plutôt à l'importance relative de la richesse provinciale : le PIB par habitant de l'Alberta est plus d'une fois et demie supérieur à celui

de l'Ontario; les sommes consacrées à l'éducation dépendent plus du nombre d'étudiants dans le système que de la richesse relative de la province – par habitant, les deux provinces consacrent à peu près les mêmes sommes à l'éducation.

Graphique B.1.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB pour tous les niveaux d'enseignement, 2006

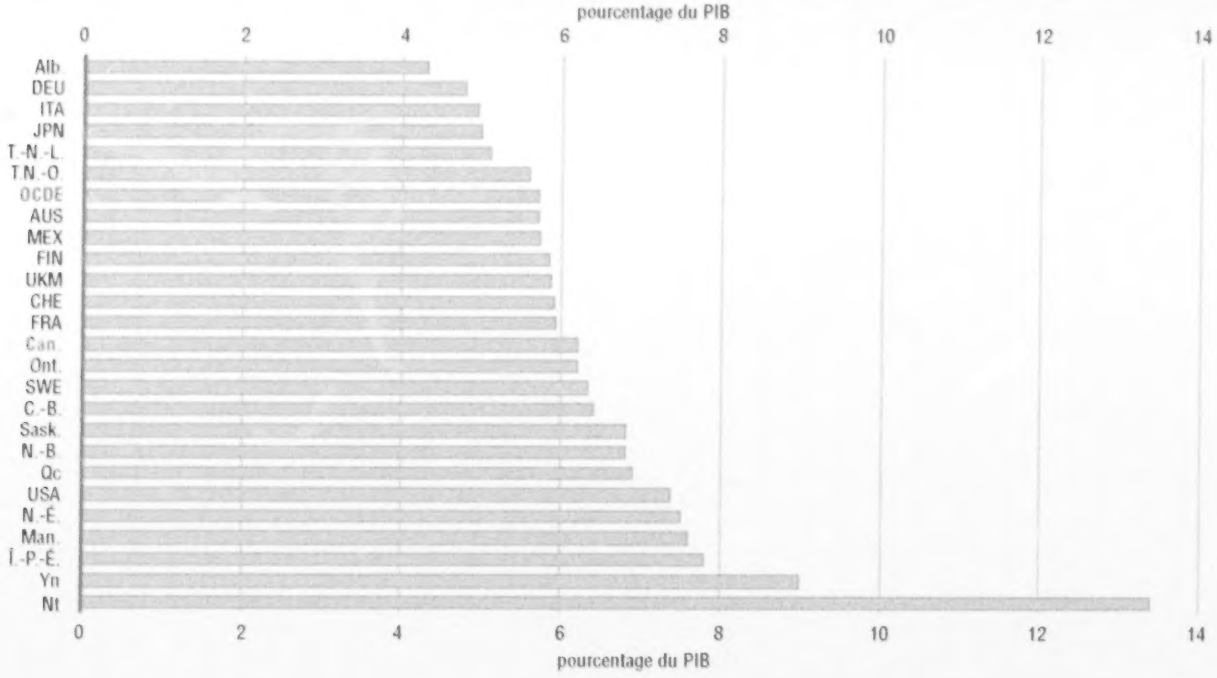

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau B.1.1.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, plus de la moitié du budget alloué aux établissements d'enseignement est consacrée aux niveaux de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (tableau B.1.1). Ceci n'est pas surprenant si l'on considère que la scolarisation est obligatoire dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et que les taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire demeurent généralement élevés. Au Canada, 58 % (soit 3,6 % sur 6,2 %) de la richesse nationale affectée à l'éducation en 2005 était consacré à ces niveaux d'enseignement, soit en deçà de la moyenne de 65 % enregistrée dans les pays de l'OCDE.[11] Avec 3,6 % de son PIB consacré au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, le Canada occupe une position moyenne parmi les pays de l'OCDE.

11. Le fait que le Canada classifie les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation pré-primaire étant intégrée aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation post-secondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B – ne devrait pas affecter sensiblement la comparabilité tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.

Toutes les provinces et tous les territoires ont affectés plus de la moitié de leur budget dédié à l'éducation à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire en 2005 (tableau B.1.1, colonnes 2 et 9). À l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Québec, et en Colombie-Britannique, les proportions étaient en deçà de la moyenne canadienne de 58,1 %. La valeur pour l'Alberta correspondait à celle pour le Canada, tandis que les proportions pour les autres provinces se situaient toutes au-dessus de la moyenne canadienne, allant de 58,8 % au Nouveau-Brunswick à 65,8 % au Manitoba. Soixante-dix pourcent ou plus du budget dédié à l'éducation au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon était affecté à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Ceci n'est pas surprenant considérant qu'il y a peu d'établissements d'enseignement de niveau tertiaire dans les territoires au Canada.

En 2005, 42 %[12] (soit 2,6% sur 6,2%) de la part du PIB du Canada affectée à l'éducation était consacrée à l'enseignement tertiaire (tableau B.1.1, colonnes 6 et 9). Avec cet effort financier, le Canada est le pays de l'OCDE à avoir accordé la plus grande part de son budget dédié à l'éducation à ce niveau d'enseignement. En comparaison, les proportions pour les États-Unis et la Corée étaient de 39 % et 34 %, respectivement.

Toutes les provinces canadiennes dépassent la moyenne de l'OCDE en ce qui a trait à la part du budget dédié à l'éducation alloué à l'enseignement tertiaire. L'Île-du-Prince-Édouard à accordé une proportion de 49 % (soit 3,8 % sur 7,8 %) de son budget en éducation à ce niveau. En comparaison, les proportions étaient de 47 % en Nouvelle-Écosse, de 45 % au Québec et de 45% à Terre-Neuve-et-Labrador. La Colombie-Britannique (44 %) devançait la moyenne enregistrée à l'échelle du Canada, alors que l'Alberta, avec 42 %, se situait à égalité avec celle-ci. Alors que le Nouveau-Brunswick (41 %) et la Saskatchewan (41 %) consacraient une part de leur budget supérieure à celle enregistrée aux États-Unis (39 %). Les proportions pour l'Ontario et le Manitoba étaient de 39 % et de 34 %, respectivement.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement confondus.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes qui n'ont pas de vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours à des individus dans un cadre collectif organisé ou qui pratiquent une forme d'enseignement à distance.[13] Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités fournissant des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, et ne se livrant pas directement à des activités d'enseignement.

12. La valeur de 58 % obtenue en 2005 correspondant à la part de la richesse nationale consacrée à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (3,6 % sur 6,2 %), lorsque combinée à la valeur de 42 % pour l'éducation tertiaire (2,6 % sur 6,2 %), donne une valeur de 100%. Cependant, les valeurs équivalentes pour les provinces et les territoires peuvent être affectées par l'arrondissement dans la mesure où les deux proportions peuvent ne pas totaliser 100 %.

13. Les entreprises commerciales et autres structures qui proposent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclues.

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2006 (2005 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales, l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat, réalisé en 2008 par l'OCDE. Les données financières pour le Canada sont tirées de six enquêtes de Statistique Canada et excluent les dépenses afférentes au service de la dette.[14] Les données sur le PIB sont fournies par la Direction du système de comptabilité nationale.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?*.

14. Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction, et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Répartition des dépenses en éducation

B2

Contexte

Cet indicateur informe sur la répartition des dépenses en éducation en exposant la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital.[15] Le niveau de détail est aussi augmenté par la ventilation des dépenses de fonctionnement.

Comparer la manière avec laquelle les pays de l'OCDE répartissent leurs dépenses en éducation entre les différentes catégories de services donne une idée de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'enseignement. Cette répartition est susceptible d'être influencée par plusieurs facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance des personnels non enseignants, et les différents besoins en matière d'infrastructures.

La répartition du budget entre les divers postes de dépenses peut avoir des impacts sur la qualité des services, l'état des équipements et la capacité du système d'éducation à s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions tant budgétaires que structurelles qui sont prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

La part relative des dépenses de fonctionnement variait sensiblement selon les pays de l'OCDE en 2006 (en 2005 pour le Canada) : de 84 % au Luxembourg à 98 % au Portugal au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (tableau B.2.1, colonne 1), et de moins de 80 % en Turquie à plus de 95 % en Belgique, au Danemark, en Finlande, au Mexique et en Suède au niveau de l'enseignement tertiaire (tableau B.2.1, colonne 7).

Les proportions des dépenses en éducation allouées aux dépenses de fonctionnement étaient relativement élevées au Canada en 2005 : 93 % au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et 92 % au niveau de l'enseignement tertiaire (tableau B.2.1, colonnes 1 et 7, respectivement). Ces proportions excèdent toutes deux les proportions moyennes pour les pays membres de l'OCDE (92 % et 90 %, respectivement).[16]

15. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations.

16. Au Canada, cependant, il convient de noter que les dépenses au titre de l'éducation post-secondaire non tertiaire sont agrégées avec celles de l'enseignement tertiaire de type 5B. On ne s'attend toutefois pas à ce que cela affecte sensiblement les ratios et la comparabilité des données, considérant le poids relatif minime de ces dépenses.

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la part allouée pour les dépenses de fonctionnement était inférieure au niveau national (93 %) pour l'Ontario (91 %), la Colombie-Britannique (90 %) et le Yukon (90 %). Au niveau de l'enseignement tertiaire, cette proportion étaient en deçà de la valeur pour le Canada (92 %) en Colombie-Britannique (88 %), en Alberta (88 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (82 %) (tableau B.2.1, colonnes 1 et 7, graphiques B.2.1.1 et B.2.1.2).

Graphique B.2.1.1

Répartition des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2006

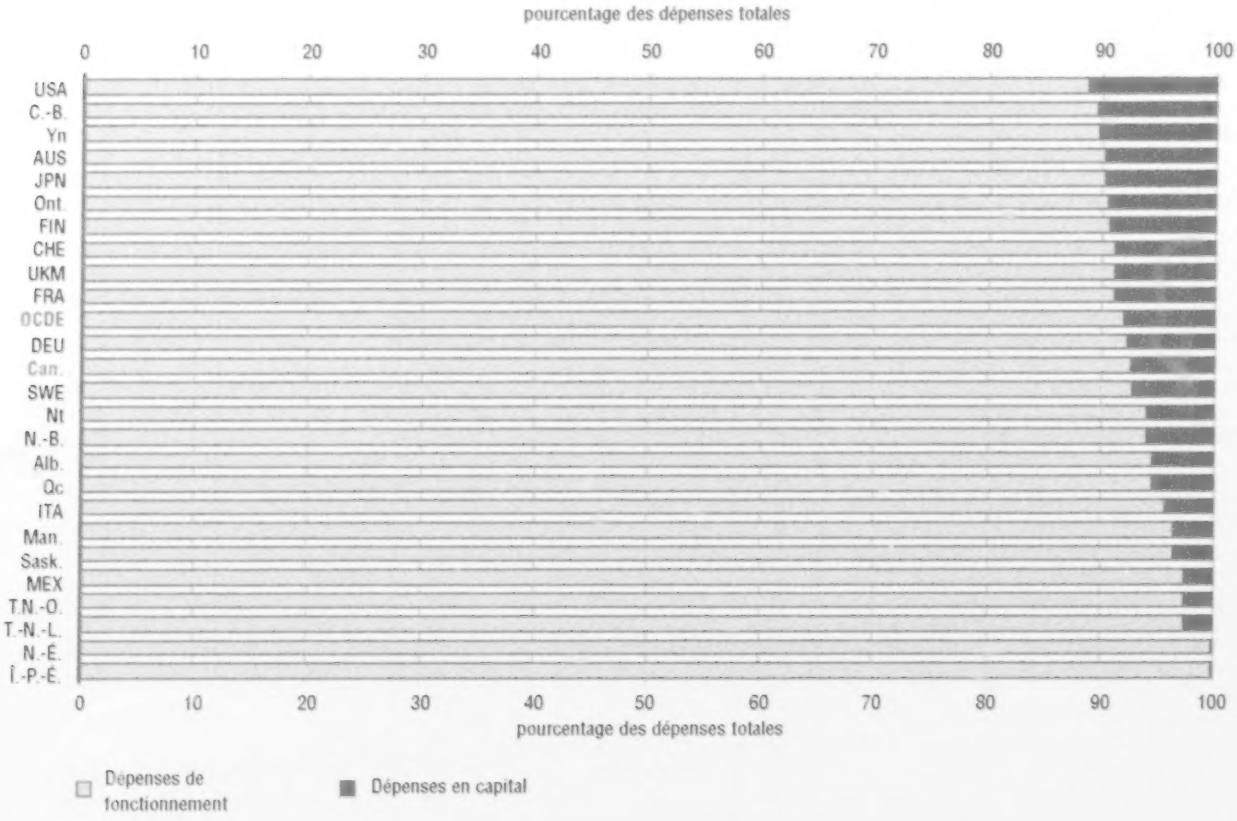

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau B.2.1.

Graphique B.2.1.2

Répartition des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2006

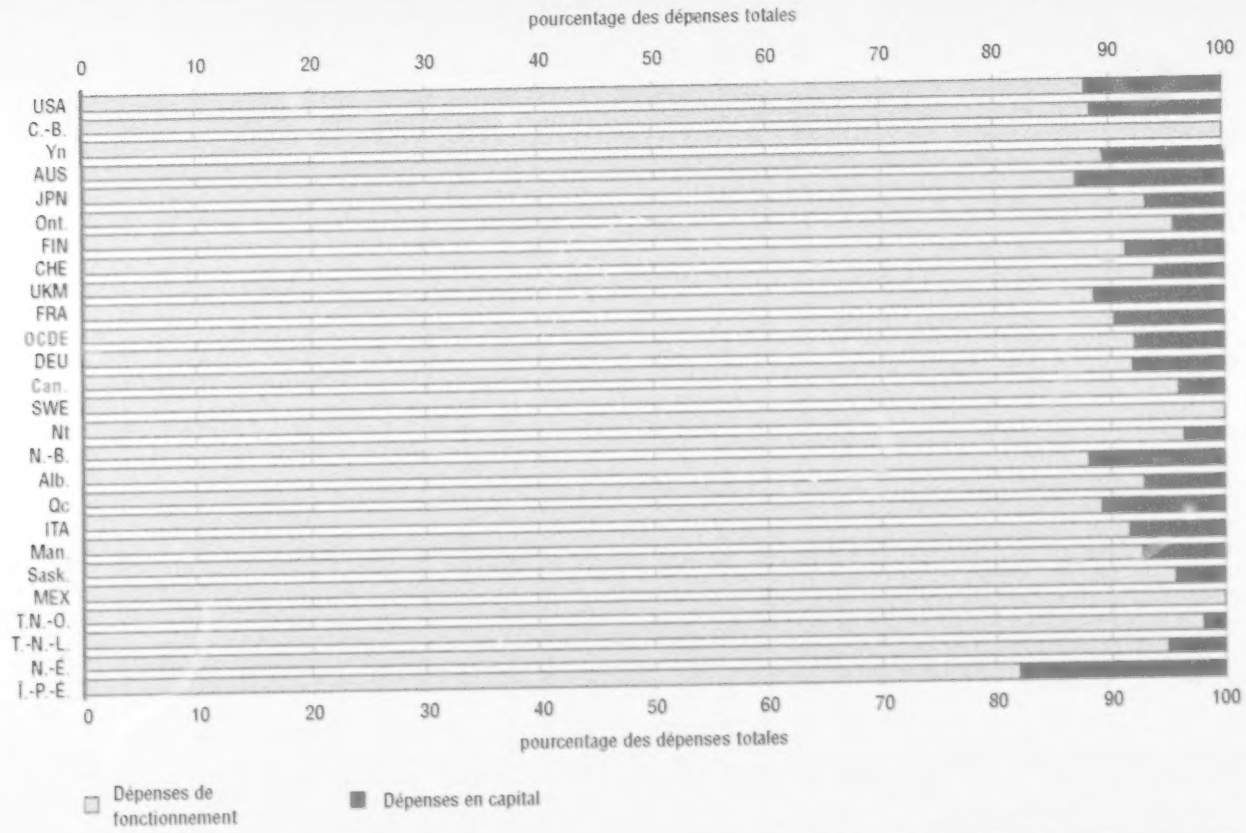

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau B.2.1.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être subdivisées en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération des autres personnels et les autres dépenses de fonctionnement (par exemple l'achat de matériel pédagogique et de fournitures, le nettoyage et l'entretien des locaux, la cantine et la location d'infrastructures scolaires). La rémunération des personnels de l'éducation, dont les enseignants, absorbait la part la plus importante du budget de fonctionnement dans tous les pays de l'OCDE (tableau B.2.1, colonne 5 et graphique B.2.2). La part des dépenses de fonctionnement consacrée à la rémunération des personnels de l'éducation variait d'un pays de l'OCDE à l'autre en 2006 : de 61 % en République tchèque à 92 % au Mexique au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Au niveau tertiaire (tableau B.2.1, colonne 11), les valeurs passent de 50 % en République slovaque à 80 % et plus en France, en Islande et en Espagne. Au Canada, 77 % des dépenses de fonctionnement au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire étaient allouées à la rémunération des personnels de l'éducation; au niveau tertiaire, la valeur était 63 %. Ces deux proportions étaient sous les valeurs moyennes correspondantes pour les pays membre de l'OCDE (80 % et 68 %, respectivement).

Chart B.2.2

Répartition des dépenses de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement primaires, secondaires et post-secondaires non tertiaires, 2006

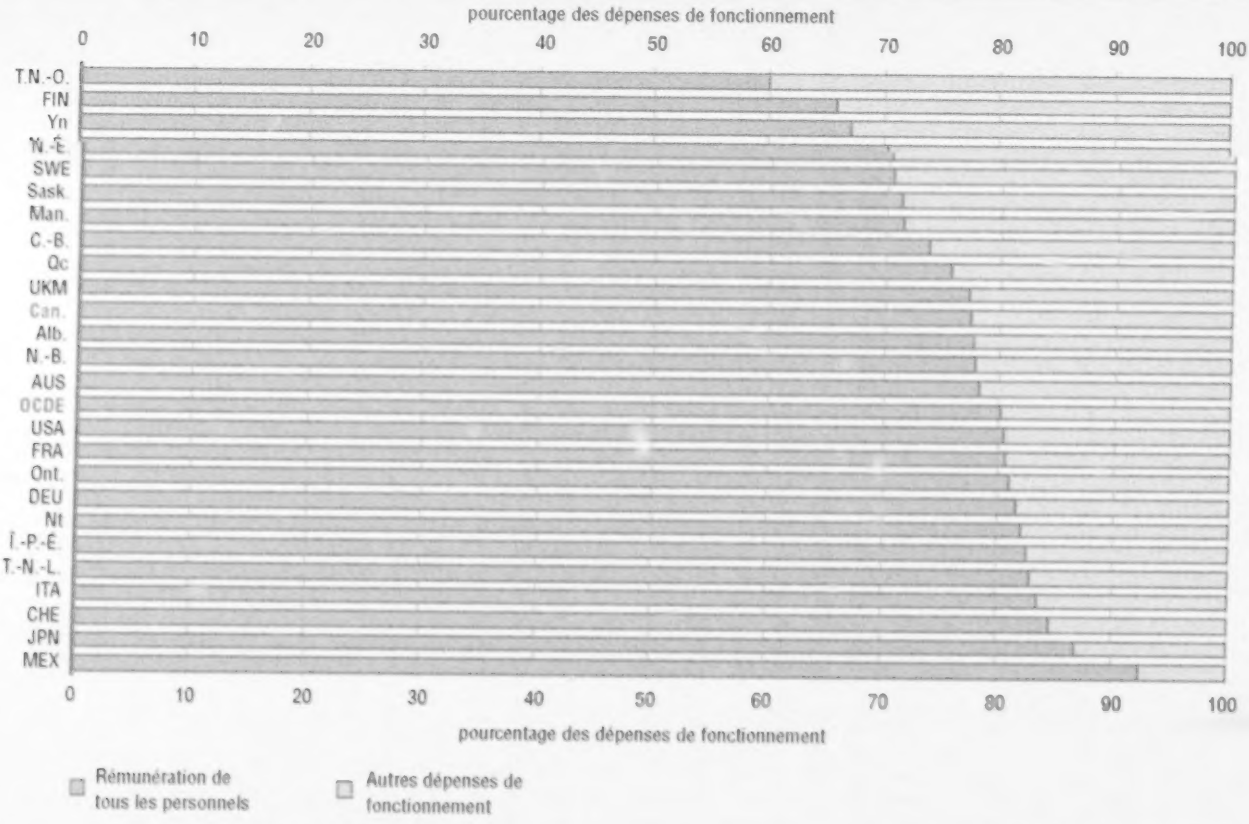

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau B.2.1.

Tout comme c'était le cas au niveau du Canada, la part des dépenses de fonctionnement consacrée à la rémunération des personnels de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire qu'au niveau de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut (tableau B.2.1, colonnes 5 et 11, et graphique B.2.2). La proportion au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire variait de 60 % aux Territoires du Nord-Ouest à 83 % à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard; au niveau de l'enseignement tertiaire; les proportions variaient de 57 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 75 % au Yukon.

En 2006, la plupart des pays de l'OCDE ont alloué une plus grande proportion de leurs dépenses totales en éducation aux dépenses en capital en éducation tertiaire (9,7 %). La proportion équivalente pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire étaient de 8,0 % (tableau B.2.1, colonnes 8 and 2, et graphiques B.2.1.1 et B.2.1.2). Cette différence s'explique en grande partie par l'utilisation d'équipements pédagogiques plus diversifiés et plus sophistiqués au niveau de l'enseignement tertiaire, de même que par la construction de nouvelles infrastructures imposée par l'accroissement des effectifs à ce niveau.

Au Canada, en 2005, 8,1 % des dépenses d'éducation au niveau de l'enseignement tertiaire étaient allouées pour les dépenses en capital. La moyenne des pays de l'OCDE était de 9,7 %. En comparaison, 7,4 % du budget pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire était alloué aux dépenses en capital, contre 8,0% pour les pays de l'OCDE (tableau B.2.1, colonnes 8 et 2; graphiques B.2.1.1 et B.2.1.2). Sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, et dans les trois territoires, la part consacrée aux dépenses en capital était généralement plus importante au niveau de l'enseignement tertiaire qu'au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non-tertiaire. (Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut comptent très peu d'établissements d'enseignement de niveau tertiaire sur leur territoire.)

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux d'enseignement[17]. Il montre aussi la proportion des dépenses de fonctionnement consacrée à la rémunération des enseignants, des autres personnels, et des autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle d'usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.[18]

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2006 (2005 pour le Canada) et proviennent de l'exercice de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales, l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat, réalisé en 2008 par l'OCDE. Comme pour l'indicateur B1, les données financières pour le Canada sont tirées de six enquêtes de Statistique Canada.[19]

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est B6, *À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?*.

17. Les dépenses se fondent sur une comptabilité d'engagements (ou d'exercice) et de caisse, tout dépendant des sources et des provinces.
18. D'autres sources de données canadiennes incluent les dépenses afférentes au service de la dette, ce qui peut entrainer des résultats différents.
19. Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction, et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

305

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

Étudiants internationaux

C1

Contexte

Cet indicateur traite des étudiants internationaux. Il donne un aperçu de l'importance de la mobilité internationale des étudiants dans les pays de l'OCDE en montrant la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux de l'enseignement tertiaire. Il fait aussi état de la variation dans le temps du nombre d'étudiants étrangers.

La libéralisation des marchés et les récents développements économiques ont engendré une augmentation de la demande de nouvelles formes de qualifications dans les pays de l'OCDE. Pour faire face à cette nouvelle réalité, les sociétés misent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour former des étudiants avec une meilleure connaissance de la diversité des langues, des sociétés et des cultures de manière à élargir leurs perspectives d'emploi dans une économie mondialisée.

La reconnaissance croissante de l'importance de l'éducation de niveau tertiaire comme source de revenus plus élevés et d'employabilité plus grande a entraîné une augmentation de la demande pour ce type d'éducation que certains pays peinent à satisfaire. Les étudiants sont donc parfois encouragés à quitter leur pays d'origine pour aller faire leurs études à l'étranger. Ceux-ci sont généralement très bien accueillis ailleurs dans la mesure où ils représentent une source de financement supplémentaire. L'intérêt est tel pour les établissements que plusieurs vont même jusqu'à élaborer des stratégies de recrutement pour les attirer.

Observations

S'inscrire dans un établissement d'enseignement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et des sociétés différentes et, par le fait même, d'améliorer leurs perspectives d'emploi. Plusieurs pays de l'OCDE ont d'ailleurs mis en œuvre des politiques et des programmes destinés à stimuler cette mobilité pour établir des relations interculturelles et construire des réseaux sociaux qui seront valorisés à l'avenir.

Au Canada[20], près de 8 % des effectifs de l'enseignement tertiaire étaient formés d'étudiants en mobilité internationale, soit légèrement plus que la proportion observée par la moyenne des pays de l'OCDE pour lesquels les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles (7 %) (tableau C.1.1, colonne 1). Avec cette proportion, le Canada[21] se classait au 7e rang parmi l'ensemble de ces pays, derrière l'Australie (20 %), le Royaume-Uni (15 %), la Suisse (14 %), la Nouvelle-Zélande (14 %), l'Autriche (12 %) et l'Irlande (9 %). Au Canada, les étudiants en mobilité internationale sont comptabilisés

20. Les données canadiennes réfèrent à l'année 2006.

21. Dans les données canadiennes, seuls sont inclus les étudiants au niveau tertiaire type A et dans les programmes de recherche de haut niveau (essentiellement des étudiants à l'université), en raison de l'absence de données pour le tertiaire type B (essentiellement des étudiants au collège).

comme étant des étudiants de nationalité étrangère et sans statut de résidents permanents au Canada. La catégorie des « étudiants étrangers » inclut en plus les étudiants de nationalité étrangère qui sont reconnus comme des résidents permanents au Canada.

Au niveau provincial, certaines provinces attirent une plus grande proportion d'étudiants en mobilité internationale que d'autres (tableau C.1.1 et graphique C.1.1). Ceci était notamment le cas de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, provinces dans lesquelles 10 % ou plus des effectifs de l'enseignement tertiaire étaient formés d'étudiants en mobilité internationale. La Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador, quant à elles, enregistraient à peu près la moitié de cette proportion avec 6 % chacune. Avec 8 % des effectifs de l'enseignement tertiaire formés d'étudiants en mobilité internationale, le Québec et le Manitoba affichaient des proportions similaires à celle de la moyenne nationale. La proportion d'étudiants en mobilité en Alberta et en Ontario, bien que légèrement moindre, était similaire à celle de la moyenne des pays de l'OCDE de 7 %.

Graphique C.1.1

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire, 2007

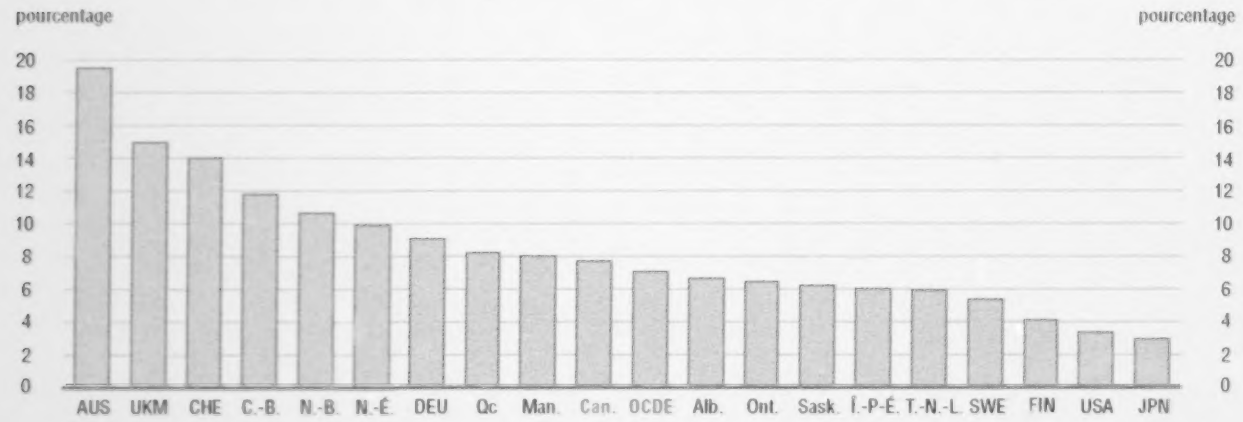

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau C.1.1.

Compte tenu des efforts déployés par certains pays pour attirer les étudiants étrangers, il n'est pas surprenant de constater que le nombre d'étudiants étrangers, en plus de varier selon les pays, varie également dans le temps. Les données du tableau C.1.1 (colonne 10) montre, en effet, qu'entre 2000 et 2007 (2006 pour le Canada), alors que le nombre d'étudiants étrangers a augmenté en moyenne de plus de 30 % par année en Corée et en Nouvelle-Zélande. Ce nombre a augmenté de 5 % ou moins en moyenne en Autriche, en Allemagne, en République slovaque, aux États-Unis, en Turquie et en Belgique. Le nombre d'étudiants étrangers qui se sont rendus au Canada dans le but de suivre des études tertiaires a, quant à lui, augmenté 8,9 % en moyenne par année entre 2000 et 2006, classant cette progression au 13e rang par rapport à celle observée dans les autres pays de l'OCDE, soit légèrement en deçà du taux observé au Japon de 9,5 %.

Parmi l'ensemble des provinces, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont celles qui ont affiché les plus fortes croissances d'étudiants étrangers dans leurs effectifs au niveau tertiaire, avec des augmentations annuelles moyennes de plus de 10 % entre 2000 et 2006 (tableau C.1.1, colonne 10). Bien que de moindre importance, la majorité des autres provinces ont également enregistré

une croissance du nombre d'étudiants étrangers au cours de cette même période (variant de 7,2 % en moyenne par année en Alberta à 9,6 % en Ontario). Parmi l'ensemble des provinces et des pays de l'OCDE pour lesquels les données sur l'évolution dans le temps du nombre d'étudiants étrangers sont disponibles, seule la Saskatchewan a vu ce nombre d'étudiants diminuer entre 2000 et 2006 (avec 1,8 % en moyenne par année).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur expose la proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers à différents niveaux de l'enseignement tertiaire. Il donne aussi un aperçu de la variation du nombre d'étudiants étrangers entre 2000 et 2007 (à tous les niveaux de l'enseignement tertiaire).

Les *étudiants en mobilité* internationale sont ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. Ces étudiants peuvent être définis soit sur la base du pays dont ils étaient des résidents permanents, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas des ressortissants canadiens et qui ne résident pas en permanence au Canada.[22] Les *étudiants étrangers* sont ceux qui sont scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents).

La proportion des étudiants en mobilité internationale à un certain niveau de formation s'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens non résidents permanents au Canada par les effectifs totaux, et en multipliant ce ratio par 100. Quant à la proportion d'étudiants étrangers à un certain niveau de formation, elle s'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens par les effectifs totaux, et en multipliant ce ratio par 100. Les effectifs totaux incluent tous les individus scolarisés dans le pays, qu'ils soient ressortissants nationaux ou étrangers, mais excluent tous les ressortissants de ce pays qui sont scolarisés à l'étranger.

Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale se rapportent à l'année académique 2006–07 (2005–2006 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2008 par l'OCDE. Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).[23]

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est C2, *Qui sont les étudiants internationaux et où choisissent-ils d'étudier?*.

22. Nous supposons que le pays de résidence permanente des non ressortissants canadiens et des résidents non permanents au Canada est leur pays de citoyenneté (étant donné les problèmes de déclaration exacte du pays de résidence permanente). À l'examen des données, cela semble une hypothèse raisonnable.
23. Pour plus de détails sur le Système d'information sur les étudiants postsecondaires, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur A3.

33. $2x + y = 8$
$y + 2 = 0$
35. $x - y + 6 = 0$
$2x - y - 5 = 0$
37. $y = -2(4 - x)$
$y + 8 = 2x$
$\frac{1}{3}x + \frac{2}{9}y = 5$
32. $3x + y =$
$2y + 10 =$
34. $y = 3x - 2$
$y = 4$
$+ 2y + 8 =$
$- 16 = 0$

Transitions au marché du travail

C2

Contexte

Cet indicateur s'intéresse à la question du passage des études au monde du travail. Il montre la proportion d'individus âgés entre 15 et 29 ans en formation et hors formation, et présente la situation des individus au regard de l'emploi à l'intérieur de chacun de ces deux groupes. Il aide à comprendre certains aspects du processus de transition des études au travail dans un monde en mutation où ces deux situations apparaissent de moins en moins comme des étapes distinctes et successives.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la politique de l'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Cela dit, les décisions que prennent les jeunes à propos de leur scolarité sont aussi influencées par les conditions économiques dans la mesure où ils peuvent être portés à poursuivre des études lorsque le marché du travail est morose et à entrer dans la vie active s'il est dynamique. Comme beaucoup d'emplois offerts sur le marché du travail requièrent des compétences plus pointues que jamais, les individus avec un faible niveau de formation se retrouvent souvent pénalisés.

Observations

Comparativement aux autres pays membres de l'OCDE, le Canada avait, en 2007, une proportion relativement élevée (20 %) de jeunes âgés de 15 à 19 ans n'étant plus en formation. Même si cette proportion était supérieure à la moyenne de 16 % observée dans les pays de l'OCDE, le Canada, avec l'Australie et le Portugal, avait la cinquième plus importante proportion de jeunes n'étant plus en formation; seulement la Turquie (55 %), le Royaume-Uni (38 %), la Nouvelle-Zélande (27 %) et l'Espagne (22 %) ont enregistrés des proportions plus élevées (graphique C.2.1 et tableau C.2.1, colonne 9). La proportion de jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus en formation variait également d'une province à l'autre, de 15 % à Terre-Neuve-et-Labrador – une situation similaire à celle des États-Unis – à 26 % en Alberta. Considérant que l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans toutes les provinces (18 en Ontario et au Nouveau-Brunswick), cela signifie qu'une proportion plutôt élevée de jeunes – plus importante que dans la plupart des autres pays – quittent le système d'éducation avec le strict minimum – et parfois même moins – nécessaire à l'établissement d'une base permettant un apprentissage en milieu de travail ou l'acquisition d'autres connaissances à la suite d'un retour dans le système d'éducation.

Graphique C.2.1

Pourcentage d'individus non scolarisés au chômage ou inactifs chez les jeunes de 15 à 19 ans, 2007

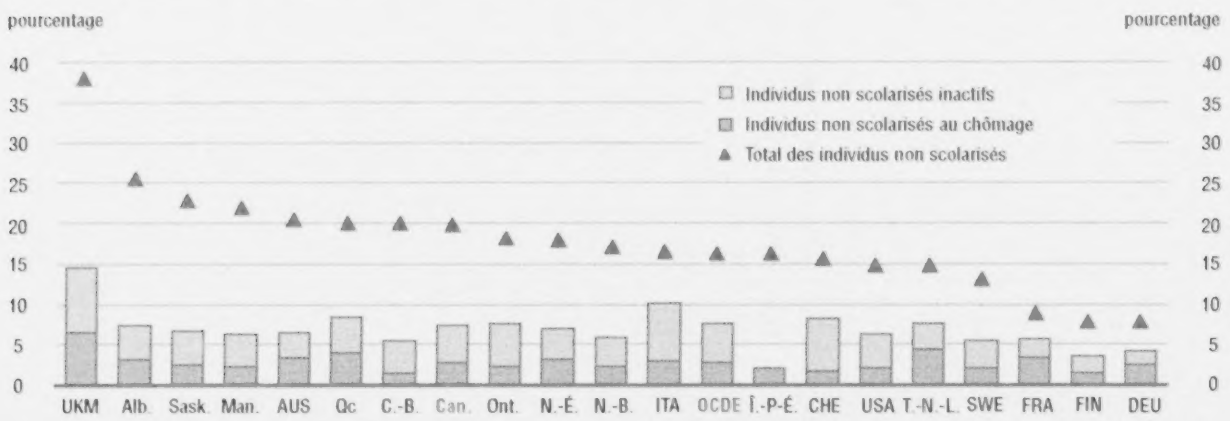

Note : Les codes internationaux (par exemple, AUS pour Australie) sont utilisés ici pour identifier les pays membres de l'OCDE. Veuillez consulter les Notes aux lecteurs pour une liste complète de ces abréviations et le nom des pays y correspondant.

Source : Tableau C.2.1.

Le risque de chômage et la prévalence de l'inactivité sont relativement plus importants chez les plus jeunes, ceux âgés de 15 à 19 ans, que chez leurs aînés (tableau C.2.1, importance relative des colonnes 7 et 8 par rapport à la colonne 9). Par leur jeunesse, les individus âgés de 15 à 19 ans sont en moyenne plus susceptibles d'avoir un niveau de formation plus bas, ce qui peut affecter négativement leur employabilité. Au Canada, la proportion de chômeurs et d'inactifs parmi les jeunes non scolarisés s'élevait à 37 % chez ceux âgés de 15 à 19 ans et à seulement 17 % chez ceux de 25 à 29 ans. L'écart de 20 points de pourcentage entre ces deux proportions est un indice de la difficulté relative des plus jeunes non scolarisés à trouver un emploi ou à se maintenir en emploi. Une comparaison avec l'écart moyen de l'OCDE de 27 points de pourcentage montre que, bien que les jeunes de 15 à 19 ans au Canada sont plus susceptibles que les jeunes du même âge dans la plupart des autres pays de l'OCDE de ne plus être en formation, ils s'en tirent plutôt bien en matière d'intégration au marché du travail. Parmi l'ensemble des provinces, le Québec et l'Ontario sont celles qui enregistraient l'écart le plus important entre les deux groupes de jeunes étant soit au chômage, ou inactifs (24 points de pourcentage).

Alors qu'il est nécessaire de mettre l'accent sur les difficultés des plus jeunes qui ne sont plus en formation en ce qui concerne le marché du travail (comparativement aux jeunes plus âgés – souvent plus éduqués), il est aussi important de comparer la situation des plus jeunes à l'égard de l'emploi dans les différents pays. Sur ce point, la situation au Canada apparaît meilleure que celle vécue, en moyenne, dans les pays de l'OCDE : le taux d'emploi des jeunes non scolarisés de 15 à 19 ans atteignait 63 % au Canada en 2007, comparé à 56 % pour la moyenne des 27 pays de l'OCDE dont les données sont comparables (tableau C.2.1, importance relative de la colonne 6 par rapport à la colonne 9). Elle se compare aussi favorablement à la plupart des pays majeurs de l'OCDE : 57 % aux États-Unis, 62 % au Royaume-Uni, 46 % en Allemagne, 35 % en France, mais plutôt défavorablement à celle observée en Australie (68 %). Il convient toutefois de relativiser la situation défavorable de ces jeunes en Allemagne ou en France par le fait que dans ces pays la proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui ne sont pas scolarisés est nettement plus faible (8 % et 9 % respectivement, en comparaison avec 20 % au Canada) (tableau C.2.1, colonne 9).

Tout comme on le constatait au niveau des pays de l'OCDE, certaines provinces réussissent mieux que d'autres à relever le défi de l'insertion sur le marché du travail des jeunes adultes ayant un niveau de formation relativement plus bas. Dans les provinces de l'Ouest du pays, l'association des taux d'emploi relativement élevés (au-dessus de 70 %) et des taux également relativement élevés de non scolarisation (de 20 % à 26 %) traduit l'attraction d'un marché du travail connaissant des pénuries de main-d'œuvre sur les jeunes même peu qualifiés. Au Nouveau-Brunswick, l'obligation de scolarité jusqu'à 18 ans est probablement l'un des facteurs qui expliquent que cette province ait l'un des taux de non scolarisation chez les 15 à 19 ans les plus bas au Canada (17 %) et un taux d'emploi de ces jeunes non scolarisés (65 %) qui traduit une performance relative meilleure à cet égard que le laisseraient prévoir les conditions générales du marché du travail de la province.[24] La situation dans les autres provinces apparaît plus typique des difficultés qui attendent les jeunes qui quittent tôt le système éducatif.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé par une totalisation croisée des variables de l'âge, de la fréquentation scolaire et de la situation dans la population active. Les individus sont répartis selon qu'ils soient dans le système éducatif ou non, et selon leur activité (salariés, chômeurs ou inactifs). Dans le cas de ceux qui sont aux études et qui sont salariés, une distinction est faite entre ceux qui sont inscrits à un programme officiel emploi-études et ceux qui occupent un emploi et sont aux études. Les différentes répartitions sont ensuite présentées pour trois groupes d'âge distincts (15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans).

Les individus en formation sont ceux qui sont scolarisés à temps plein et à temps partiel. Les situations au regard de l'emploi sont définies conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT), sauf en ce qui concerne les individus inscrits dans des programmes emploi-études. Ces derniers ont été classés séparément dans les catégories « Scolarisés » et « Actifs occupés », sans tenir compte de leur situation au regard de l'emploi selon les lignes directrices de l'OIT durant la semaine de référence. Le taux d'emploi et le taux de chômage correspondent à la proportion, d'une part, d'actifs occupés et, d'autre part, de chômeurs dans la population totale de référence. Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : *i)* ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou *ii)* avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA).[25] Elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA canadienne ne recueille pas de données sur les programmes officiels travail-études auxquelles les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coop ou de stages.

Note : L'indicateur de l'OCDE correspondant est C3, *Les jeunes réussissent-ils leur entrée dans la vie active à l'issue de leurs études?*.

24. Selon l'Enquête sur la population active (EPA), le taux de chômage des 25 à 64 ans s'établissait à 6,8 % au Nouveau-Brunswick en 2007. À titre de comparaison, ces taux étaient de l'ordre de 5,2 % et 6,3 % en Ontario et au Québec, respectivement.

25. Pour plus de détails sur l'Enquête sur la population active, veuillez consulter les sections « Définitions, sources et méthodologie » des indicateurs A1 et A5, de même que les « Notes aux lecteurs ».

Tableaux

Tableaux pour chapitre A

Tableau A.1.1
Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007 68

Tableau A.1.2
Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge, 2007 69

Tableau A.1.3
Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, selon le groupe d'âge, 2007 70

Tableau A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, 2007 72

Tableau A.3.1
Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, selon la finalité, la durée des programmes et le sexe, 2007 74

Tableau A.4.1
Score moyen et proportion d'étudiants les plus performants en sciences, lecture et mathématiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006 76

Tableau A.4.2
Proportion d'élèves les plus performants en sciences, en lecture et en mathématiques, selon le sexe, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006 78

Tableau A.5.1
Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007 79

Tableau A.5.2
Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, 2007 82

Tableau A.6.1
Revenus professionnels relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2007 (ou année de référence indiquée) (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) 85

Tableau A.6.2
Évolution des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100) 89

Tableaux pour chapitre B

Tableau B.1.1
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, 2006 92

Tableau B.2.1
Répartition des dépenses totales et de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, 2006 94

Tableaux pour chapitre C

Tableau C.1.1
Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers, 2000 et 2007 96

Tableau C.2.1
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, 2007 98

Tableau A.1.1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2007

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)									
				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire			
	CITE 0/1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C (court)	CITE 3C (long) et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A (Type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage			pourcentage
Pays membres de l'OCDE										
Australie	8	24	[5]	[5]	31	3	10	24	[8]	100
Autriche	[2]	18	1	47	6	9	7	10	[8]	100
Belgique	14	18	...	10	24	2	18	14	1	100
Canada	4	9	...	[5]	26	12	24	25	[8]	100
République tchèque	0 s	9	...	41	35	...	[8]	14	[8]	100
Danemark	1	22	2	37	6	0 s	7	25	1	100
Finlande	10	10	...	...	44	0 s	15	20	1	100
France	13	18	...	31	11	0 s	11	15	1	100
Allemagne	3	13	...	50	3	7	9	14	1	100
Grèce	26	11	3	3	26	8	7	15	0 s	100
Hongrie	1	19	...	31	28	2	0 s	17	0 s	100
Islande	3	24	9	13	10	11	4	25	1	100
Irlande	15	17	0 s	[5]	25	11	11	21	0 s	100
Italie	15	32	1	7	30	1	1	13	0 s	100
Japon	[5]	[5]	[5]	[5]	59	...	18	23	[8]	100
Corée	11	12	...	[5]	43	...	10	24	[8]	100
Luxembourg	18	9	7	17	19	4	9	17	1	100
Mexique	47	20	...	...	18	...	...	15	[8]	100
Pays-Bas	7	20	[4]	16	23	3	2	28	1	100
Nouvelle-Zélande	[2]	21	8	10	9	11	16	25	[8]	100
Norvège	0 s	21	...	30	11	3	2	31	1	100
Pologne	[2]	14	...	33	31	4	[8]	19	[8]	100
Portugal	56	16	[5]	[5]	13	1	[8]	13	1	100
République slovaque	1	12	[4]	35	38	[5]	1	13	0 s	100
Espagne	22	27	...	8	14	0 s	9	19	1	100
Suède	6	10	...	[5]	47	6	9	23	[8]	100
Suisse	3	9	1	46	6	3	10	19	3	100
Turquie	61	10	...	8	10	...	[8]	11	[8]	100
Royaume-Uni	0 s	14	18	30	7	0 s	9	22	1	100
États-Unis	4	8	[5]	[5]	48	[5]	9	30	1	100
Provinces										
Terre-Neuve-et-Labrador	8	13	...	[5]	24	21	20	15	[8]	100
Île-du-Prince-Édouard	6	12	...	[5]	26	10	27	18	[8]	100
Nouvelle-Écosse	4	12	...	[5]	24	15	24	21	[8]	100
Nouveau-Brunswick	8	11	...	[5]	28	10	26	18	[8]	100
Québec	7	10	...	[5]	21	16	22	23	[8]	100
Ontario	3	8	...	[5]	26	8	27	28	[8]	100
Manitoba	4	13	...	[5]	31	10	21	21	[8]	100
Saskatchewan	3	12	...	[5]	32	19	17	18	[8]	100
Alberta	2	9	...	[5]	29	15	21	23	[8]	100
Colombie-Britannique	3	8	...	[5]	31	13	20	26	[8]	100

... n'ayant pas lieu de figurer

0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.1a., Niveau de formation de la population adulte (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population[1], selon le groupe d'âge, 2007

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Pays membres de l'OCDE					
Australie	68	81	70	64	54
Autriche	80	87	84	78	70
Belgique	67	82	75	63	50
Canada	87	91	90	86	78
République tchèque	91	94	94	89	85
Danemark	75	85	80	71	66
Finlande	81	90	87	81	65
France	69	83	74	63	53
Allemagne	84	85	86	85	81
Grèce	60	75	67	53	37
Hongrie	79	85	83	79	68
Islande	65	69	70	62	54
Irlande	68	83	72	60	42
Italie	52	68	56	48	34
Corée	78	97	92	65	39
Luxembourg	66	77	67	62	53
Mexique	33	39	37	29	18
Pays-Bas	73	83	77	71	61
Nouvelle-Zélande	72	80	74	70	60
Norvège	79	83	80	77	76
Pologne	86	92	90	86	74
Portugal	27	44	27	20	13
République slovaque	87	94	92	86	71
Espagne	51	65	56	44	28
Suède	85	91	90	83	74
Suisse	86	90	87	85	81
Turquie	29	38	26	22	16
Royaume-Uni	68	75	69	66	61
États-Unis	88	87	88	89	87
Moyenne de l'OCDE	70	79	74	67	57
Moyenne de l'UE-19[2]	71	81	75	68	57
Provinces					
Terre-Neuve-et-Labrador	79	92	83	76	66
Île-du-Prince-Édouard	81	91	85	79	72
Nouvelle-Écosse	84	92	87	83	73
Nouveau-Brunswick	81	91	86	80	69
Québec	83	89	87	83	72
Ontario	89	93	91	88	81
Manitoba	83	87	87	83	75
Saskatchewan	85	91	88	85	76
Alberta	89	91	90	88	83
Colombie-Britannique	89	92	91	88	85

1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.
2. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'Éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a., Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, selon le groupe d'âge, 2007

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)									
	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)					CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge					Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				
Pays membres de l'OCDE										
Australie	10	10	9	10	9	24	31	25	22	18
Autriche	7	6	7	8	7	10	13	12	9	7
Belgique	18	23	19	16	13	14	18	16	12	9
Canada	24	26	26	23	18	25	29	26	21	21
République tchèque	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]	14	15	14	14	11
Danemark	7	8	7	6	5	25	32	27	24	19
Finlande	15	8	20	18	15	21	32	22	17	14
France	11	18	12	8	5	16	24	17	12	11
Allemagne	9	6	9	10	9	16	16	16	15	14
Grèce	7	9	9	6	4	15	19	17	14	10
Hongrie	0 s	1	0 s	0 s	0 s	18	21	17	16	16
Islande	4	3	4	4	2	26	28	31	23	20
Irlande	11	14	13	9	6	21	30	22	16	11
Italie	1	1	1	1	0 s	13	18	13	11	9
Japon	18	25	22	16	9	23	29	24	25	15
Corée	10	22	10	4	1	24	34	30	17	10
Luxembourg	9	12	8	7	8	18	24	19	15	11
Mexique	1	1	1	1	1	15	18	15	14	8
Pays-Bas	2	2	2	2	2	29	35	29	28	24
Nouvelle-Zélande	16	14	15	17	17	25	33	26	22	18
Norvège	2	2	2	3	3	32	41	34	28	24
Pologne	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]	19	30	18	13	12
Portugal	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]	14	21	14	10	7
République slovaque	1	1	1	1	1	13	17	12	13	10
Espagne	9	13	11	6	4	20	26	22	17	12
Suède	9	8	9	9	8	23	31	22	20	18
Suisse	10	9	11	10	9	21	26	23	20	17
Turquie	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]	11	14	10	9	8
Royaume-Uni	9	8	10	10	8	23	29	22	21	17
États-Unis	9	9	10	10	8	31	31	33	30	30
Moyenne de l'OCDE	9	10	10	9	7	20	26	21	18	14
Moyenne de l'UE-19[1]	8	9	9	9	7	18	24	19	16	13
Provinces										
Terre-Neuve-et-Labrador	20	25	24	18	12	15	24	15	11	11
Île-du-Prince-Édouard	27	31	30	26	22	18	24	17	15	16
Nouvelle-Écosse	24	27	28	22	21	21	28	21	19	16
Nouveau-Brunswick	26	32	29	26	19	18	24	19	14	14
Québec	22	27	26	22	15	23	28	26	20	18
Ontario	27	30	29	27	21	28	33	30	24	23
Manitoba	21	19	24	21	20	21	26	23	19	17
Saskatchewan	17	18	17	17	15	18	21	19	16	16
Alberta	21	22	23	21	19	23	26	24	21	21
Colombie-Britannique	20	21	22	20	16	26	28	27	23	24

Tableau A.1.3 (fin)

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, selon le groupe d'âge, 2007

	Classification des niveaux d'enseignement selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97)				
	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Pays membres de l'OCDE					
Australie	34	41	34	32	27
Autriche	18	19	19	17	14
Belgique	32	41	36	28	22
Canada	48	56	53	45	39
République tchèque	14	15	14	14	11
Danemark	32	40	34	30	24
Finlande	36	39	43	36	28
France	27	41	29	20	17
Allemagne	24	23	26	25	23
Grèce	23	28	26	21	14
Hongrie	18	22	17	16	16
Islande	30	31	35	28	23
Irlande	32	44	34	25	17
Italie	14	19	14	11	9
Japon	41	54	46	41	24
Corée	35	56	40	21	11
Luxembourg	27	36	27	22	19
Mexique	16	19	16	15	9
Pays-Bas	31	37	31	30	26
Nouvelle-Zélande	41	47	41	39	35
Norvège	34	43	36	31	26
Pologne	19	30	18	13	12
Portugal	14	21	14	10	7
République slovaque	14	17	13	14	11
Espagne	29	39	32	23	16
Suède	31	40	31	29	26
Suisse	31	35	34	30	26
Turquie	11	14	10	9	8
Royaume-Uni	32	37	32	31	25
États-Unis	40	40	42	40	39
Moyenne de l'OCDE	28	34	29	25	20
Moyenne de l'UE-19[1]	24	31	26	22	18
Provinces					
Terre-Neuve-et-Labrador	34	48	40	29	23
Île-du-Prince-Édouard	45	54	47	41	38
Nouvelle-Écosse	45	55	49	41	37
Nouveau-Brunswick	44	56	48	39	33
Québec	45	55	51	41	33
Ontario	55	63	59	50	44
Manitoba	42	45	46	40	37
Saskatchewan	35	39	36	33	31
Alberta	44	48	46	42	39
Colombie-Britannique	45	49	49	43	40

1. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a., Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, 2007

	Total (sans double comptage)			CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A)		CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B)		CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B)	
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Femmes	Les deux sexes	Femmes	Les deux sexes	Femmes
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage			pourcentage		pourcentage		pourcentage	
Pays membres de l'OCDE									
Australie[1]	..	..	..	68	74	[10]	[12]	38	40
Autriche	..	..	..	17	21	51	44	2	2
Belgique	..	..	..	61	66	...	...	20	18
Canada[1]	78	74	83	75	80	...	...	8	8
République tchèque	88	86	90	60	70	0 [s]	0 [s]	27	20
Danemark	85	78	93	55	66	...	...	47	49
Finlande	97	92	102	97	102	...	...	...	...
France	..	..	..	52	60	12	11	4	4
Allemagne	100	99	100	41	47	58	53	...	...
Grèce	96	93	99	66	74	...	...	30	26
Hongrie	84	79	90	72	80	...	...	15	12
Islande	86	69	104	59	76	1	2	37	28
Irlande	90	84	96	91	98	...	...	5	5
Italie	85	82	88	77	83	1	1	...	...
Japon	93	92	94	70	74	1	0 [s]	22	20
Corée	91	90	93	66	67	...	...	25	25
Luxembourg	75	70	79	43	52	10	8	20	18
Mexique	43	39	46	39	43	...	...	3	4
Pays-Bas	..	..	..	60	66	...	...	18	19
Nouvelle-Zélande	74	66	84	[1]	[3]	[1]	[3]	[1]	[3]
Norvège	92	82	102	58	71	...	...	39	35
Pologne	84	80	88	77	86	...	...	12	8
Portugal	65	56	74	65	74	[4]	[6]	[4]	[6]
République slovaque	85	82	87	73	80	...	...	19	14
Espagne	74	67	82	45	53	...	...	19	19
Suède	74	72	77	74	76	0 [s]	0 [s]	1	0 [s]
Suisse	89	90	88	26	29	66	61	6	7
Turquie	58	63	54	58	54	...	...	...	...
Royaume-Uni	89	86	92	..	..	..	..	..	..
Etats-Unis	78	77	78	..	..	..	..	..	..
Moyenne de l'OCDE	82	78	87	61	67	8	7	16	15
Moyenne de l'UE-19[2]	85	80	89	63	70	8	7	14	13
Provinces et territoires[1]									
Terre-Neuve-et-Labrador	83	81	86	83	86	...	...	0	0
Île-du-Prince-Édouard	86	85	88	86	88	...	...	0	0
Nouvelle-Écosse	82	80	85	82	85	...	...	0	0
Nouveau-Brunswick	86	82	89	86	89	...	...	0	0
Québec	91	84	98	75	85	...	...	39	36
Ontario	72	68	76	72	76	...	...	0	0
Manitoba	78	74	83	78	83	...	...	0	0
Saskatchewan	87	83	90	87	90	...	...	0	0
Alberta	68	64	73	68	73	...	...	0	0
Colombie-Britannique	81	76	86	81	86	...	...	0	0
Yukon	64	62	65	64	65	...	...	0	0
Territoires du Nord-Ouest	57	53	62	57	62	...	...	0	0
Nunavut	28	25	32	28	32	...	...	0	0

Tableau A.2.1 (fin)

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon la finalité, l'orientation des programmes et le sexe, 2007

	CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B)		Filière générale		Filière préprofessionnelle ou professionnelle	
	Les deux sexes	Femmes	Les deux sexes	Femmes	Les deux sexes	Femmes
	Colonne 10	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage		pourcentage		pourcentage	
Pays membres de l'OCDE						
Australie[1]	[10]	[12]	68	74	38	40
Autriche	21	18	17	21	74	64
Belgique	11	14	37	42	55	57
Canada[1]	...	...	75	80	8	8
République tchèque	...	...	21	26	67	64
Danemark	0 s	0 s	55	66	47	50
Finlande	...	...	52	62	87	95
France	45	45	52	60	61	60
Allemagne	1	0 s	41	47	58	53
Grèce	[10]	[12]	66	74	30	26
Hongrie	[10]	[12]	72	80	15	12
Islande	19	26	62	80	54	53
Irlande	23	36	68	71	52	68
Italie	22	20	34	45	66	58
Japon	[10]	[12]	70	74	23	20
Corée	...	...	66	67	25	25
Luxembourg	2	1	28	33	47	46
Mexique	...	...	39	43	3	4
Pays-Bas	21	17	35	38	64	64
Nouvelle-Zélande	[1]	[3]	[1]	[3]	[1]	[3]
Norvège	..	..	58	71	39	35
Pologne	...	...	58	69	32	25
Portugal	[4]	[6]	46	55	19	19
République slovaque	1	2	23	28	71	67
Espagne	20	22	45	53	39	42
Suède	0 s	0 s	33	39	41	38
Suisse	[10]	[12]	31	36	67	61
Turquie	..	..	37	37	21	17
Royaume-Uni	..	..	..	..	..	..
États-Unis	..	..	..	..	..	..
Moyenne de l'OCDE	10	11	48	55	45	43
Moyenne de l'UE-19[2]	11	12	43	50	51	50
Provinces et territoires[1]						
Terre-Neuve-et-Labrador	...	...	83	86	0	0
Île-du-Prince-Édouard	...	...	86	88	0	0
Nouvelle-Écosse	...	...	82	85	0	0
Nouveau-Brunswick	...	...	86	89	0	0
Québec	...	...	75	85	39	36
Ontario	...	...	72	76	0	0
Manitoba	...	...	78	83	0	0
Saskatchewan	...	...	87	90	0	0
Alberta	...	...	68	73	0	0
Colombie-Britannique	...	...	81	86	0	0
Yukon	...	...	64	65	0	0
Territoires du Nord-Ouest	...	...	57	62	0	0
Nunavut	...	...	28	32	0	0

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
1. Année de référence : 2006.
2. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Notes: [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.
Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être calculés selon deux méthodologies; pour plus de détails sur celle utilisée par les différents pays, prière de consulter l'Annexe 1 de *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE* (www.oecd.org/edu/eag2009).
Les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et diplômés.
La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être légèrement différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.1., Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistics Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS).

Tableau A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, selon la finalité, la durée des programmes et le sexe, 2007

	CITE 5B (Programmes tertiaires de type B, sanctionnés par un premier diplôme)			CITE 5A (Programmes tertiaires de type A, sanctionnés par un premier diplôme)						CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)
				Tous programmes confondus			Proportion de diplômés selon la durée des programmes			
							De 3 à moins de 5 ans	De 5 à 6 ans	De plus de 6 ans	Doctorat ou équivalent
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Les deux sexes	Les deux sexes	Les deux sexes
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage			pourcentage			pourcentage			pourcentage
Pays membres de l'OCDE										
Australie[1]	..	..	..	49,8	41,1	58,8	95	5	0 [3]	1,9
Autriche	7,1	6,7	7,6	22,1	20,4	23,9	35	65	0 [3]	1,8
Belgique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1,3
Canada[1]	..	..	..	31,1	23,3	39,2	..	..	..	1,0
République tchèque	4,8	2,8	6,9	34,9	29,8	40,4	48	43	10	1,4
Danemark	10,9	11,5	10,4	47,3	36,9	57,9	57	42	0 [3]	1,3
Finlande	0,1	0,2	0,0 [3]	48,5	36,1	61,4	56	43	1	2,9
France	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1,4
Allemagne	10,4	7,8	13,0	23,4	22,2	24,6	41	59	0 [3]	2,3
Grèce	12,1	10,7	13,6	17,7	11,9	23,9	..	..	..	1,4
Hongrie	3,9	2,3	5,7	29,4	19,7	39,5	69	31	0 [3]	0,7
Islande	2,4	2,2	2,6	63,1	39,5	88,7	83	17	0 [3]	0,2
Irlande	23,7	24,2	23,1	45,0	36,5	53,6	54	46	0 [3]	1,4
Italie	..	..	..	35,0	28,2	42,0	71	29	0 [3]	1,3
Japon	27,7	20,4	35,5	38,8	43,1	34,4	84	16	1	1,1
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1,1
Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0,2
Pays-Bas	0,0 [3]	0,0 [3]	0,0 [3]	42,8	37,9	47,9	..	..	..	1,6
Nouvelle-Zélande	20,4	16,7	23,9	47,6	38,6	56,4	85	15	0 [3]	1,3
Norvège	1,0	0,8	1,1	43,4	30,8	56,3	82	12	5	1,5
Pologne	0,1	0,0 [3]	0,2	49,0	36,2	62,3	28	72	0 [3]	1,0
Portugal	6,1	4,3	7,9	42,6	32,3	53,2	51	49	0 [3]	3,7
République slovaque	0,9	0,5	1,4	38,9	27,2	51,0	29	71	0 [3]	1,6
Espagne	14,0	12,7	15,4	32,4	24,9	40,4	46	53	1	0,9
Suède	5,4	4,4	6,4	39,9	27,8	52,6	96	4	0 [3]	3,3
Suisse	18,3	23,2	13,4	31,4	32,1	30,7	63	24	13	3,1
Turquie	12,1	13,1	11,2	..	..	..	85	14	1	0,3
Royaume-Uni	15,3	10,5	20,2	38,7	33,0	44,6	97	3	1	2,1
États-Unis	10,1	7,4	13,0	36,5	30,1	43,4	55	39	6	1,5
Moyenne de l'OCDE	9,4	8,3	10,6	38,7	30,8	46,9	64	34	2	1,5
Moyenne de l'UE-19[2]	7,7	6,6	8,8	36,7	28,9	44,9	56	43	1	1,7

Tableau A.3.1 (fin)

Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, selon la finalité, la durée des programmes et le sexe, 2007

	CITE 5B (Programmes tertiaires de type B, sanctionnés par un premier diplôme)			CITE 5A (Programmes tertiaires de type A, sanctionnés par un premier diplôme)						CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)
				Tous programmes confondus			Proportion de diplômés selon la durée des programmes			
							De 3 à moins de 5 ans	De 5 à 6 ans	De plus de 6 ans	Doctorat ou équivalent
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Les deux sexes	Les deux sexes	Les deux sexes
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage			pourcentage			pourcentage			pourcentage
Provinces[1]										
Terre-Neuve-et-Labrador	..	..	..	37,1	26,2	48,3	..	..	..	0,6
Île-du-Prince-Édouard	..	..	..	29,0	19,0	38,6	..	..	..	0,6
Nouvelle-Écosse	..	..	..	50,5	39,2	61,6	..	..	..	0,9
Nouveau-Brunswick	..	..	..	42,5	30,0	55,5	..	..	..	0,7
Québec	..	..	..	29,9	22,5	37,8	..	..	..	1,2
Ontario	..	..	..	35,5	26,9	44,4	..	..	..	1,1
Manitoba	..	..	..	30,2	21,6	39,3	..	..	..	0,6
Saskatchewan[3]	..	..	..	18,4	14,1	22,8	..	..	..	0,5
Alberta	..	..	..	23,6	16,8	31,0	..	..	..	1,0
Colombie-Britannique	..	..	..	24,8	19,2	30,5	..	..	..	1,0

.. indisponible pour une période de référence précise

0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

1. Année de référence : 2006.
2. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.
3. L'Université de Regina, en Saskatchewan, ne rapporte plus de diplômés au SIEP depuis 2005-2006, ce qui affecte évidemment les taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire en Saskatchewan.

Notes: [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être calculés selon deux méthodologies; pour plus de détails sur celle utilisée par les différents pays, prière de consulter l'Annexe 1 de *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE* (www.oecd.org/edu/eag2009).

Les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et diplômés.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A3.1., Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau A.4.1

Score moyen et proportion d'étudiants les plus performants en sciences, lecture et mathématiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006

	Sciences						Lecture			
			Les plus performants						Les plus performants	
	Score moyen		Niveau 5 (de 633,33 à 707,93 points)		Niveau 6 (au-dessus de 707,93 points)		Score moyen		Niveau 5 (au-dessus de 625,61 points)	
	score	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	score	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Pays membres de l'OCDE										
Australie	527	(2,3)	11,8	(0,5)	2,8	(0,3)	513	(2,1)	10,6	(0,6)
Autriche	511	(3,9)	8,8	(0,7)	1,2	(0,2)	490	(4,1)	9,0	(0,7)
Belgique	510	(2,5)	9,1	(0,5)	1,0	(0,2)	501	(3,0)	11,3	(0,6)
Canada	534	(2,0)	12,0	(0,5)	2,4	(0,2)	527	(2,4)	14,5	(0,7)
République tchèque	513	(3,5)	9,8	(0,9)	1,8	(0,3)	483	(4,2)	9,2	(0,8)
Danemark	496	(3,1)	6,1	(0,7)	0,7	(0,2)	494	(3,2)	5,9	(0,6)
Finlande	563	(2,0)	17,0	(0,7)	3,9	(0,3)	547	(2,1)	16,7	(0,8)
France	495	(3,4)	7,2	(0,6)	0,8	(0,2)	488	(4,1)	7,3	(0,7)
Allemagne	516	(3,8)	10,0	(0,6)	1,8	(0,2)	495	(4,4)	9,9	(0,7)
Grèce	473	(3,2)	3,2	(0,3)	0,2	(0,1)	460	(4,0)	3,5	(0,4)
Hongrie	504	(2,7)	6,2	(0,6)	0,6	(0,2)	482	(3,3)	4,7	(0,6)
Islande	491	(1,6)	5,6	(0,5)	0,7	(0,2)	484	(1,9)	6,0	(0,5)
Irlande	508	(3,2)	8,3	(0,6)	1,1	(0,2)	517	(3,5)	11,7	(0,8)
Italie	475	(2,0)	4,2	(0,3)	0,4	(0,1)	469	(2,4)	5,2	(0,4)
Japon	531	(3,4)	12,4	(0,6)	2,6	(0,3)	498	(3,6)	9,4	(0,7)
Corée	522	(3,4)	9,2	(0,8)	1,1	(0,3)	556	(3,8)	21,7	(1,4)
Luxembourg	486	(1,1)	5,4	(0,3)	0,5	(0,1)	479	(1,3)	5,6	(0,4)
Mexique	410	(2,7)	0,3	(0,1)	0,0	...	410	(3,1)	0,6	(0,1)
Pays-Bas	525	(2,7)	11,5	(0,8)	1,7	(0,2)	507	(2,9)	9,1	(0,6)
Nouvelle-Zélande	530	(2,7)	13,6	(0,7)	4,0	(0,4)	521	(3,0)	15,9	(0,8)
Norvège	487	(3,1)	5,5	(0,4)	0,6	(0,1)	484	(3,2)	7,7	(0,6)
Pologne	498	(2,3)	6,1	(0,4)	0,7	(0,1)	508	(2,8)	11,6	(0,8)
Portugal	474	(3,0)	3,0	(0,4)	0,1	(0,1)	472	(3,6)	4,6	(0,5)
République slovaque	488	(2,6)	5,2	(0,5)	0,6	(0,1)	466	(3,1)	5,4	(0,5)
Espagne	488	(2,6)	4,5	(0,4)	0,3	(0,1)	461	(2,2)	1,8	(0,2)
Suède	503	(2,4)	6,8	(0,5)	1,1	(0,2)	507	(3,4)	10,6	(0,8)
Suisse	512	(3,2)	9,1	(0,8)	1,4	(0,3)	499	(3,1)	7,7	(0,7)
Turquie	424	(3,8)	0,9	(0,3)	0,0	...	447	(4,2)	2,1	(0,6)
Royaume-Uni	515	(2,3)	10,9	(0,5)	2,9	(0,3)	495	(2,3)	9,0	(0,6)
États-Unis	489	(4,2)	7,5	(0,6)	1,5	(0,2)	..	..	..	..
Moyenne de l'OCDE	500	(0,5)	7,7	(0,1)	1,3	(0,0)	492	(0,6)	8,6	(0,1)
Provinces										
Terre-Neuve-et-Labrador	526	(2,5)	11,6	(1,2)	1,9	(0,5)	514	(3,2)	13,4	(1,1)
Île-du-Prince-Édouard	509	(2,7)	8,2	(1,0)	1,6	(0,5)	497	(2,8)	10,0	(1,0)
Nouvelle-Écosse	520	(2,5)	8,6	(0,9)	1,6	(0,4)	505	(3,5)	8,7	(1,1)
Nouveau-Brunswick	506	(2,3)	6,8	(0,7)	1,2	(0,3)	497	(2,3)	7,1	(0,7)
Québec	531	(4,2)	11,9	(1,0)	2,5	(0,5)	522	(5,0)	15,0	(1,4)
Ontario	537	(4,2)	12,0	(1,0)	2,4	(0,4)	534	(4,6)	14,6	(1,4)
Manitoba	523	(3,2)	10,6	(0,9)	1,9	(0,4)	516	(3,5)	11,5	(1,2)
Saskatchewan	517	(3,6)	9,3	(1,0)	1,5	(0,4)	507	(4,2)	11,7	(1,1)
Alberta	550	(3,8)	14,8	(1,0)	3,6	(0,5)	535	(4,2)	15,5	(1,3)
Colombie-Britannique	539	(4,7)	13,7	(1,4)	2,3	(0,5)	528	(5,7)	16,1	(1,7)

Tableau A.4.1 (fin)

Score moyen et proportion d'étudiants les plus performants en sciences, lecture et mathématiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006

	Mathématiques					
			Les plus performants			
	Score moyen		Niveau 5 (de 606,99 à 669,30 points)		Niveau 6 (au-dessus de 669,30 points)	
	score	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Pays membres de l'OCDE						
Australie	520	(2,2)	12,1	(0,5)	4,3	(0,5)
Autriche	505	(3,7)	12,3	(0,8)	3,5	(0,5)
Belgique	520	(3,0)	16,0	(0,7)	6,4	(0,4)
Canada	527	(2,0)	13,6	(0,6)	4,4	(0,4)
République tchèque	510	(3,6)	12,3	(0,8)	6,0	(0,7)
Danemark	513	(2,6)	10,9	(0,6)	2,8	(0,4)
Finlande	548	(2,3)	18,1	(0,8)	6,3	(0,5)
France	496	(3,2)	9,9	(0,7)	2,6	(0,5)
Allemagne	504	(3,9)	11,0	(0,8)	4,5	(0,5)
Grèce	459	(3,0)	4,2	(0,5)	0,9	(0,2)
Hongrie	491	(2,9)	7,7	(0,7)	2,6	(0,5)
Islande	506	(1,8)	10,1	(0,7)	2,5	(0,3)
Irlande	501	(2,8)	8,6	(0,7)	1,6	(0,2)
Italie	462	(2,3)	5,0	(0,4)	1,3	(0,3)
Japon	523	(3,3)	13,5	(0,8)	4,8	(0,5)
Corée	547	(3,8)	18,0	(0,8)	9,1	(1,3)
Luxembourg	490	(1,1)	8,2	(0,5)	2,3	(0,3)
Mexique	406	(2,9)	0,8	(0,2)	0,1	(0,0)
Pays-Bas	531	(2,6)	15,8	(0,8)	5,4	(0,6)
Nouvelle-Zélande	522	(2,4)	13,2	(0,7)	5,7	(0,5)
Norvège	490	(2,6)	8,3	(0,7)	2,1	(0,3)
Pologne	495	(2,4)	8,6	(0,7)	2,0	(0,3)
Portugal	466	(3,1)	4,9	(0,4)	0,8	(0,2)
République slovaque	492	(2,8)	8,6	(0,7)	2,4	(0,4)
Espagne	480	(2,3)	6,1	(0,4)	1,2	(0,2)
Suède	502	(2,4)	9,7	(0,6)	2,9	(0,4)
Suisse	530	(3,2)	15,9	(0,7)	6,8	(0,6)
Turquie	424	(4,9)	3,0	(0,8)	1,2	(0,5)
Royaume-Uni	495	(2,1)	8,7	(0,5)	2,5	(0,3)
États-Unis	474	(4,0)	6,4	(0,7)	1,3	(0,2)
Moyenne de l'OCDE	498	(0,5)	10,0	(0,1)	3,3	(0,1)
Provinces						
Terre-Neuve-et-Labrador	507	(2,5)	9,8	(0,8)	2,0	(0,5)
Île-du-Prince-Édouard	501	(2,3)	8,6	(0,9)	1,9	(0,5)
Nouvelle-Écosse	506	(2,3)	8,8	(0,9)	2,2	(0,4)
Nouveau-Brunswick	506	(2,1)	9,3	(1,0)	2,0	(0,4)
Québec	540	(4,2)	16,4	(1,0)	7,9	(0,9)
Ontario	526	(3,7)	13,4	(1,2)	3,4	(0,5)
Manitoba	521	(3,3)	11,6	(1,0)	3,8	(0,8)
Saskatchewan	507	(3,3)	9,6	(1,1)	2,0	(0,4)
Alberta	530	(3,8)	13,8	(1,2)	4,4	(0,6)
Colombie-Britannique	523	(4,4)	12,7	(1,3)	3,4	(0,7)

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A4.1a, Score moyen et pourcentage d'élèves les plus performants en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques (www.oecd.org/edu/eag2009).

Tableau A.4.2

Proportion d'élèves les plus performants en sciences, en lecture et en mathématiques, selon le sexe, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2006

	Sciences				Lecture				Mathématiques			
	Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Pays membres de l'OCDE												
Australie	13,6	(0,8)	15,6	(1,0)	13,4	(0,8)	7,9	(0,8)	13,2	(0,8)	19,5	(1,3)
Autriche	8,6	(0,9)	11,3	(1,0)	12,4	(1,2)	5,7	(0,6)	12,0	(0,9)	19,4	(1,4)
Belgique	8,9	(0,7)	11,2	(0,7)	14,1	(1,0)	8,7	(0,6)	19,5	(1,1)	24,9	(1,1)
Canada	13,2	(0,7)	15,7	(0,7)	17,7	(1,0)	11,3	(0,8)	14,8	(0,9)	21,0	(1,0)
République tchèque	11,2	(1,3)	11,9	(1,1)	12,9	(1,3)	6,3	(0,7)	17,1	(1,8)	19,2	(1,3)
Danemark	5,8	(0,6)	7,8	(1,0)	7,6	(0,8)	4,1	(0,7)	12,3	(1,0)	15,1	(1,0)
Finlande	20,2	(1,0)	21,6	(1,1)	23,7	(1,3)	9,6	(0,8)	21,1	(1,1)	27,8	(1,4)
France	6,5	(0,9)	9,6	(0,9)	8,9	(0,9)	5,5	(0,8)	10,7	(1,0)	14,5	(1,2)
Allemagne	9,8	(0,8)	13,7	(1,1)	12,9	(1,0)	7,0	(0,8)	12,0	(0,9)	18,7	(1,4)
Grèce	2,8	(0,5)	4,0	(0,5)	4,7	(0,7)	2,3	(0,4)	3,6	(0,6)	6,4	(0,7)
Hongrie	5,2	(0,8)	8,4	(1,0)	6,5	(0,8)	3,1	(0,5)	7,9	(1,0)	12,6	(1,2)
Islande	6,0	(0,7)	6,6	(0,7)	8,3	(0,8)	3,6	(0,6)	11,9	(1,0)	13,4	(0,9)
Irlande	8,5	(0,8)	10,3	(1,0)	14,6	(1,1)	8,7	(1,0)	8,3	(1,0)	12,3	(1,1)
Italie	3,8	(0,4)	5,4	(0,5)	6,7	(0,6)	3,7	(0,4)	4,1	(0,5)	8,4	(0,7)
Japon	13,1	(1,0)	17,0	(1,1)	10,7	(1,2)	8,1	(1,0)	13,9	(1,3)	22,7	(1,5)
Corée	9,5	(1,1)	11,1	(1,4)	27,3	(2,0)	16,3	(1,3)	24,2	(2,0)	29,9	(2,1)
Luxembourg	4,4	(0,5)	7,3	(0,6)	7,1	(0,7)	4,2	(0,5)	7,9	(0,7)	13,2	(0,8)
Mexique	0,2	(0,1)	0,3	(0,1)	0,8	(0,2)	0,3	(0,2)	0,5	(0,2)	1,2	(0,3)
Pays-Bas	11,2	(0,8)	15,0	(1,1)	11,1	(0,8)	7,2	(0,8)	18,6	(1,2)	23,6	(1,3)
Nouvelle-Zélande	16,9	(1,1)	18,4	(1,1)	19,1	(1,2)	12,4	(0,9)	16,1	(1,3)	21,9	(1,3)
Norvège	5,5	(0,7)	6,7	(0,7)	10,4	(1,0)	5,2	(0,7)	8,6	(0,9)	12,1	(1,0)
Pologne	5,4	(0,6)	8,1	(0,7)	14,5	(1,1)	8,7	(0,8)	8,6	(0,7)	12,6	(1,1)
Portugal	2,3	(0,3)	4,0	(0,6)	5,7	(0,7)	3,5	(0,6)	3,7	(0,5)	7,9	(0,8)
République slovaque	4,8	(0,5)	6,7	(0,8)	7,3	(0,8)	3,6	(0,5)	8,9	(1,2)	13,0	(1,2)
Espagne	4,1	(0,5)	5,6	(0,5)	2,4	(0,4)	1,1	(0,3)	5,4	(0,6)	9,0	(0,7)
Suède	7,2	(0,8)	8,6	(0,7)	14,5	(1,1)	7,0	(0,8)	11,6	(0,9)	13,5	(1,0)
Suisse	9,8	(1,0)	11,1	(0,9)	10,4	(1,0)	5,1	(0,6)	20,3	(1,5)	24,8	(1,2)
Turquie	0,9	(0,4)	0,9	(0,4)	2,9	(0,8)	1,4	(0,5)	3,2	(1,0)	5,0	(1,4)
Royaume-Uni	11,5	(0,8)	16,0	(0,9)	10,6	(0,8)	7,5	(0,6)	8,4	(0,7)	13,9	(0,8)
États-Unis	8,2	(0,9)	10,0	(1,0)	..	..	..	..	6,6	(0,9)	8,6	(1,0)
Moyenne de l'OCDE	8,0	(0,1)	10,0	(0,2)	11,0	(0,2)	6,2	(0,1)	11,2	(0,2)	15,5	(0,2)
Provinces												
Terre-Neuve-et-Labrador	13,7	(1,8)	13,3	(1,4)	19,0	(1,9)	7,2	(1,1)	10,3	(1,3)	13,5	(1,5)
Île-du-Prince-Édouard	8,3	(1,4)	11,3	(1,3)	13,1	(1,7)	6,8	(1,2)	8,2	(1,2)	12,6	(1,6)
Nouvelle-Écosse	9,2	(1,0)	11,2	(1,6)	11,4	(1,8)	6,2	(1,1)	8,5	(1,2)	13,2	(1,7)
Nouveau-Brunswick	7,2	(1,2)	8,8	(0,9)	9,5	(1,1)	4,5	(0,9)	9,5	(1,2)	13,2	(1,1)
Québec	12,8	(1,5)	15,9	(1,5)	17,5	(1,8)	12,5	(1,7)	21,6	(1,8)	27,0	(1,8)
Ontario	13,2	(1,5)	15,5	(1,5)	17,8	(2,1)	11,5	(1,3)	12,9	(1,4)	20,4	(2,0)
Manitoba	11,6	(1,5)	13,5	(1,4)	14,5	(1,9)	8,3	(1,2)	13,4	(1,5)	17,6	(1,8)
Saskatchewan	10,2	(1,6)	11,4	(1,4)	16,6	(2,1)	7,2	(1,0)	9,7	(1,7)	13,5	(1,4)
Alberta	16,9	(1,9)	19,8	(1,6)	18,4	(2,0)	12,5	(1,5)	14,8	(1,6)	21,6	(1,5)
Colombie-Britannique	14,0	(1,7)	17,9	(2,0)	20,9	(2,0)	11,1	(2,1)	13,2	(2,0)	19,0	(2,2)

.. indisponible pour une période de référence précise

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A4.1b, Pourcentage des élèves les plus performants en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques, selon le sexe (www.oecd.org/edu/eag2009).

Tableau A.5.1

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	pourcentage										
Pays membres de l'OCDE											
Australie											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59,5	59,5	59,1	60,8	59,9	60,0	61,0	60,6	62,9	63,5	63,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	76,1	75,9	76,2	76,7	78,0	77,8	78,7	78,8	79,8	80,4	80,5
Tertiaire	83,4	83,8	82,0	82,9	83,1	83,5	83,2	83,3	84,4	84,4	84,8
Autriche											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,8	52,6	53,3	53,7	53,5	54,4	55,0	52,2	53,3	55,7	57,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,6	75,0	75,6	74,8	74,8	75,3	75,6	73,9	74,3	75,8	76,9
Tertiaire	86,0	85,8	86,2	87,5	86,6	86,0	85,0	82,5	84,5	85,9	86,8
Belgique											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	47,5	47,5	49,1	50,5	49,0	48,8	48,9	48,8	49,0	49,0	49,8
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73,4	72,0	74,5	75,1	73,9	73,8	72,8	73,1	74,0	73,2	74,2
Tertiaire	83,9	84,3	85,4	85,3	84,5	83,7	83,6	83,9	84,2	83,6	84,9
Canada											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,5	53,5	54,4	54,7	54,4	55,0	56,4	57,0	56,4	56,9	57,3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73,9	74,4	75,3	76,0	75,4	75,8	76,3	76,7	76,3	76,0	76,5
Tertiaire	81,7	82,3	82,4	82,7	81,9	82,0	82,1	82,2	82,2	82,6	82,9
République tchèque											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51,1	49,5	46,9	46,9	46,7	45,3	46,0	42,3	41,2	43,9	45,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79,7	78,2	76,4	75,5	75,7	76,2	75,8	74,8	75,5	75,6	76,1
Tertiaire	89,3	88,7	87,4	86,8	87,8	87,1	86,5	86,4	85,8	85,1	85,2
Danemark											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	60,9	61,7	62,2	61,5	61,2	62,6	61,7	61,5	62,8	66,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	79,1	80,7	81,0	81,0	80,3	79,8	79,9	79,9	81,3	82,5
Tertiaire	..	87,5	87,9	88,6	87,2	86,0	85,2	85,5	86,4	87,4	87,8
Finlande											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	54,7	56,2	58,6	57,3	58,2	57,7	57,9	57,1	57,9	58,4	58,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72,2	73,1	74,3	74,9	75,5	74,4	74,4	74,4	75,2	75,6	76,2
Tertiaire	82,6	83,2	84,7	84,4	85,1	85,1	85,0	84,2	84,1	85,0	85,2
France											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56,3	56,3	56,4	57,0	57,7	57,8	58,9	59,1	58,6	58,1	58,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,0	75,0	75,1	75,8	76,5	76,7	76,3	75,7	75,7	75,6	75,8
Tertiaire	81,3	81,6	81,8	83,1	83,7	83,3	83,3	82,9	83,0	83,0	83,5
Allemagne											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	45,7	46,1	48,7	50,6	51,8	50,9	50,2	48,6	51,6	53,8	54,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68,2	67,9	69,9	70,4	70,5	70,3	69,7	69,5	70,6	72,5	74,4
Tertiaire	82,3	82,2	83,0	83,4	83,4	83,6	83,0	82,7	82,9	84,3	85,5
Grèce											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,4	57,3	57,1	57,9	57,6	58,5	59,7	58,2	59,2	59,5	59,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	63,3	64,6	64,7	64,7	65,2	65,7	66,8	68,0	69,1	69,7	69,6
Tertiaire	80,2	80,8	81,1	81,4	80,4	81,3	81,9	82,0	82,0	83,3	82,9
Hongrie											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	36,2	36,2	35,8	35,8	36,6	36,7	37,4	36,9	38,1	38,2	38,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,7	70,9	72,1	72,1	71,9	71,7	71,4	70,9	70,4	70,4	70,2
Tertiaire	81,4	81,0	82,1	82,4	82,6	82,0	82,7	82,9	83,0	81,8	80,4
Islande											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	83,8	85,6	87,2	87,3	87,2	86,4	83,7	81,6	83,0	83,6	80,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	88,0	88,6	90,5	89,0	89,7	89,4	88,7	87,8	88,2	88,6	83,2
Tertiaire	94,6	94,7	95,1	95,0	94,7	95,4	92,7	92,0	92,0	92,0	88,6
Irlande											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50,3	53,4	54,4	60,7	58,4	56,7	56,6	57,5	58,4	58,7	58,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68,7	71,7	74,8	77,0	77,3	76,6	75,6	75,9	76,7	77,3	77,1
Tertiaire	81,9	85,2	87,2	87,2	87,0	86,3	86,1	86,2	86,8	86,5	86,7
Italie											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	47,8	48,0	48,6	49,4	50,5	50,7	51,7	51,7	52,5	52,8
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	70,1	70,3	71,2	72,1	72,3	72,4	73,5	73,5	74,4	74,5
Tertiaire	..	80,8	80,7	81,4	81,6	82,2	82,0	81,2	80,4	80,6	80,2
Japon											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	69,6	68,8	68,2	67,1	67,5	..	..	..	..	..	..
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,3	75,8	74,2	73,8	74,4	71,9	71,8	72,0	72,3	73,1	74,3
Tertiaire	80,7	79,5	79,2	79,0	79,8	79,1	79,2	79,3	79,4	79,8	80,0

Tableau A.5.1 (suite)

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	pourcentage										
Corée											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	71,2	66,1	66,9	68,0	67,8	68,4	66,5	66,4	65,9	66,2	66,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	71,7	66,5	66,4	68,7	69,3	70,5	69,6	70,1	70,1	70,3	70,7
Tertiaire	80,2	76,1	74,6	75,4	75,7	76,1	76,4	76,7	76,8	77,2	77,2
Luxembourg											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	..	56,5	58,3	60,0	59,3	60,3	59,1	61,8	60,8	62,3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	..	73,9	74,6	74,8	73,6	73,3	72,6	71,7	73,4	73,9
Tertiaire	..	..	85,0	84,3	85,5	85,2	82,3	84,1	84,0	85,2	84,5
Mexique											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61,8	61,3	61,4	60,7	60,5	61,3	60,9	62,2	61,8	62,8	63,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,5	69,8	69,9	71,2	70,4	70,4	70,3	71,0	71,9	73,6	73,9
Tertiaire	84,0	83,7	82,4	83,1	81,6	81,4	81,8	82,1	82,0	83,3	83,1
Pays-Bas											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	55,3	60,7	57,6	58,8	60,7	59,4	59,4	59,5	60,6	61,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	76,8	79,5	79,4	80,0	79,8	78,8	77,9	77,9	79,1	80,3
Tertiaire	..	85,4	87,2	86,3	86,3	86,5	85,9	85,3	85,6	86,4	87,7
Nouvelle-Zélande											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63,6	63,0	64,1	65,2	66,4	67,4	67,8	69,3	70,4	70,4	71,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	80,5	79,4	80,0	80,2	80,4	81,4	81,6	82,9	84,5	84,5	84,8
Tertiaire	82,4	81,6	82,0	82,3	83,8	83,0	82,7	83,4	84,3	84,6	83,8
Norvège											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	66,7	67,7	67,1	65,3	63,3	64,2	64,1	62,1	64,3	64,7	66,3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	83,3	83,9	82,9	82,7	82,7	81,5	79,6	78,8	82,4	83,1	84,0
Tertiaire	90,2	90,2	90,2	89,9	89,6	89,5	88,8	89,3	88,8	89,2	90,4
Pologne											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50,3	49,1	46,6	42,8	41,5	39,1	38,2	37,5	37,7	38,6	41,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,7	71,1	69,7	66,6	64,8	62,5	61,6	61,3	61,7	62,9	65,2
Tertiaire	86,7	87,2	86,6	84,5	84,1	83,1	82,6	82,3	82,7	83,5	84,5
Portugal											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	71,6	71,9	72,8	73,0	72,8	72,2	71,9	71,5	71,7	71,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	80,0	81,9	83,2	82,6	82,3	81,6	80,3	79,3	80,2	79,8
Tertiaire	..	89,3	90,0	90,7	90,8	88,5	87,3	88,0	87,3	86,4	85,9
République slovaque											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38,9	37,4	33,2	30,9	30,5	28,2	28,5	22,0	21,7	23,5	23,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,9	75,1	72,5	70,6	70,2	70,5	71,2	70,3	70,8	71,9	73,2
Tertiaire	89,8	88,6	87,0	85,6	86,7	86,6	87,1	83,6	84,0	84,9	84,1
Espagne											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	48,2	49,5	51,0	53,8	55,1	55,7	56,6	57,6	58,6	59,8	60,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	66,6	67,5	69,6	72,1	71,8	71,6	72,4	73,2	74,7	75,9	76,3
Tertiaire	75,5	76,3	77,6	79,7	80,7	80,8	81,6	81,9	82,4	83,4	84,4
Suède											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	67,2	66,4	66,5	68,0	68,8	68,2	67,5	67,0	66,1	66,9	66,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	78,6	79,3	79,6	81,7	81,9	81,8	81,3	80,7	81,3	81,9	83,1
Tertiaire	85,0	85,5	85,6	86,7	86,9	86,5	85,8	85,4	87,3	87,3	88,6
Suisse											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68,0	68,8	68,3	64,5	69,6	68,2	66,3	65,4	65,3	64,5	66,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79,6	80,8	80,9	81,4	81,3	81,1	80,5	79,9	80,0	80,2	81,1
Tertiaire	89,1	90,3	90,7	90,4	91,3	90,6	89,7	89,7	90,0	90,2	90,0
Turquie											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56,9	57,4	55,8	53,1	51,9	50,5	49,1	50,1	49,1	49,0	48,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	66,8	66,0	63,9	64,0	62,4	61,8	61,1	61,5	63,2	62,7	62,4
Tertiaire	81,7	81,3	79,0	78,5	78,3	76,3	74,9	75,2	76,1	75,5	75,6
Royaume-Uni											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	64,7	64,5	65,0	65,3	65,5	65,3	66,0	65,4	65,5	65,2	64,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79,2	80,1	80,5	81,1	80,9	81,1	81,5	81,2	81,6	81,3	80,9
Tertiaire	87,2	87,1	87,7	87,8	88,1	87,6	87,8	97,7	88,0	88,1	87,8
États-Unis											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55,2	57,6	57,8	57,8	58,4	57,0	57,8	56,5	57,2	58,0	58,3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,7	75,8	76,2	76,7	76,2	74,0	73,3	72,8	72,8	73,3	73,6
Tertiaire	85,4	85,3	84,6	85,0	84,4	83,2	82,2	82,0	82,5	82,7	83,3

Tableau A.5.1 (fin)

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	pourcentage										
Moyenne de l'OCDE											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,2	57,5	57,7	57,8	58,0	57,5	57,5	56,7	57,2	57,8	58,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,4	74,6	75,1	75,4	75,4	75,1	74,8	74,6	75,2	75,8	76,2
Tertiaire	84,3	84,5	84,5	84,7	84,8	84,4	83,9	83,8	84,1	84,4	84,5
Moyenne de l'UE-19[2]											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51,5	53,2	53,8	54,2	54,4	54,1	54,4	53,4	53,8	54,6	55,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72,7	73,7	74,5	74,8	74,8	74,5	74,3	74,1	74,4	75,2	75,8
Tertiaire	83,8	84,5	85,0	85,1	85,2	84,8	84,5	84,1	84,5	84,8	85,1
Provinces											
Terre-Neuve-et-Labrador											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	32,7	34,6	36,6	34,5	35,8	35,8	35,5	39,0	36,3	37,3	37,8
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	59,7	61,9	65,2	63,2	64,7	64,0	65,5	65,0	64,2	65,2	64,3
Tertiaire	75,1	73,9	76,7	75,4	76,4	75,9	74,8	75,1	76,6	77,5	78,2
Île-du-Prince-Édouard											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,3	54,4	50,4	56,5	55,2	55,4	57,9	57,5	60,2	55,6	55,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,7	69,7	72,3	72,1	74,2	73,6	72,0	73,4	72,5	74,4	74,5
Tertiaire	79,7	81,1	80,1	81,7	80,9	79,9	82,3	83,0	83,2	82,2	81,9
Nouvelle-Écosse											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43,9	48,4	47,8	47,8	48,2	47,0	49,1	51,4	50,1	48,5	50,2
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,2	69,6	71,4	70,9	70,3	71,9	70,3	73,2	73,1	71,4	71,6
Tertiaire	77,5	78,3	78,1	79,4	79,1	80,0	80,0	79,6	79,7	80,2	80,2
Nouveau-Brunswick											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43,8	43,4	46,2	44,6	44,8	45,2	45,4	45,8	46,1	46,0	47,0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,0	68,2	69,9	71,8	68,8	70,6	70,0	72,1	72,1	72,9	73,2
Tertiaire	78,7	79,7	79,1	80,3	80,0	81,8	81,6	81,4	80,4	81,0	82,4
Québec											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	48,1	49,0	49,6	50,1	50,0	52,5	52,5	53,1	52,3	53,0	52,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,4	70,6	72,1	73,1	72,7	73,7	74,2	74,3	73,9	73,0	73,9
Tertiaire	80,6	81,4	81,0	81,9	80,7	81,6	80,9	81,6	81,0	81,9	83,3
Ontario											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55,0	56,0	57,1	58,5	57,7	56,4	59,3	58,8	58,2	57,8	57,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,2	75,1	76,0	76,7	76,5	76,3	76,9	77,3	76,7	75,8	75,8
Tertiaire	82,1	83,2	83,6	83,4	82,9	82,5	82,8	82,8	83,1	83,3	82,8
Manitoba											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61,7	64,2	63,7	64,8	63,2	65,8	63,9	67,1	63,0	63,4	64,9
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79,8	80,0	80,4	81,3	80,9	82,0	81,2	80,9	80,6	81,1	81,1
Tertiaire	83,8	84,9	85,2	84,2	84,6	85,3	85,5	85,2	85,8	85,0	85,8
Saskatchewan											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63,3	63,5	64,9	63,4	60,6	60,8	62,5	63,0	63,2	66,7	69,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,0	82,6	81,8	82,1	80,6	81,8	82,7	82,5	81,7	82,4	82,8
Tertiaire	84,9	84,5	85,8	84,8	84,1	85,7	85,1	84,6	85,1	85,1	85,8
Alberta											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52,9	51,8	53,7	53,7	66,3	66,5	67,7	69,3	68,2	71,0	71,3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,2	73,9	74,1	75,1	81,9	82,2	82,4	82,7	82,4	82,8	83,5
Tertiaire	81,2	80,8	80,7	80,9	84,7	84,8	84,8	84,4	84,2	85,0	85,4
Colombie-Britannique											
Inférieur au 2e cycle du secondaire	65,3	66,6	67,2	65,0	54,0	54,4	55,8	58,0	58,9	59,3	61,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,3	81,6	81,7	81,7	73,3	73,7	74,3	74,6	75,3	76,2	77,1
Tertiaire	84,2	84,4	84,1	85,1	79,1	78,5	79,4	79,7	79,7	80,1	80,3

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.
2. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A6.1a., Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de formation (entre 1997 et 2007), (www.oecd.org/edu/eag 2009); Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.5.2

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, 2007

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage		pourcentage
Pays membres de l'OCDE									
Australie									
Hommes	64,7	81,1	[5]	[5]	87,9	86,8	90,5	91,5	85,7
Femmes	36,2	59,9	[5]	[5]	68,7	78,9	76,0	80,8	67,7
Autriche									
Hommes	[2]	68,1	83,1	82,1	81,0	89,8	86,8	92,8	82,5
Femmes	[2]	51,4	61,2	67,9	69,1	79,8	83,8	81,2	67,2
Belgique									
Hommes	49,5	70,1	...	81,2	82,2	84,1	87,4	88,9	77,5
Femmes	28,4	45,9	...	63,3	65,7	73,3	81,0	83,5	62,1
Canada									
Hommes	54,7	71,1	..	[5]	81,4	82,5	86,5	86,4	81,8
Femmes	33,6	53,6	..	[5]	65,5	73,1	79,7	80,1	72,5
République tchèque									
Hommes	F	58,1	...	83,2	88,5	[5]	[8]	91,4	84,4
Femmes	F	40,9	...	61,4	70,7	[5]	[8]	77,9	64,6
Danemark									
Hommes	52,5	75,4	79,5	86,1	80,8	F	89,3	90,6	84,5
Femmes	43,4	58,0	72,0	80,0	74,3	F	84,1	86,0	76,1
Finlande									
Hommes	51,8	73,3	...	...	79,0	F	83,6	89,8	78,2
Femmes	45,4	61,3	...	...	72,6	F	82,3	84,5	73,9
France									
Hommes	51,5	74,4	...	80,1	82,1	F	88,6	86,0	77,6
Femmes	39,4	60,7	...	69,1	73,3	F	82,9	78,7	67,1
Allemagne									
Hommes	56,0	68,0	...	80,4	63,3	84,3	88,1	89,6	80,7
Femmes	33,6	50,2	...	68,3	54,8	77,6	80,1	80,9	67,3
Grèce									
Hommes	75,4	86,3	85,3	89,7	85,2	88,2	84,6	88,0	83,8
Femmes	35,7	46,7	62,6	60,1	50,9	68,1	75,7	79,7	53,7
Hongrie									
Hommes	18,8	49,6	...	74,9	79,6	81,2	86,5	86,5	73,3
Femmes	5,9	34,6	...	58,6	65,7	64,5	81,7	75,4	58,1
Islande									
Hommes	68,9	87,7	87,0	89,3	80,8	93,5	91,8	91,8	88,8
Femmes	61,0	75,8	78,3	79,7	72,6	71,7	80,6	86,5	78,6
Irlande									
Hommes	62,1	82,7	F	...	88,4	90,4	91,1	91,6	84,1
Femmes	31,6	48,7	F	...	63,9	69,4	78,3	85,0	64,2
Italie									
Hommes	51,9	78,3	81,3	84,6	84,2	86,9	81,5	86,7	78,5
Femmes	16,9	42,8	53,7	60,3	65,2	71,1	70,0	75,1	51,5
Japon									
Hommes	[5]	[5]	[5]	[5]	88,2	...	93,9	93,2	90,4
Femmes	[5]	[5]	[5]	[5]	61,2	...	64,7	68,8	63,1

Tableau A.5.2 (suite)

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, 2007

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage		pourcentage
Corée									
Hommes	74,0	81,6	...	[5]	84,8	...	89,7	88,7	85,3
Femmes	58,1	57,8	...	[5]	56,5	...	61,9	60,9	58,3
Luxembourg									
Hommes	69,4	86,0	82,7	81,0	85,3	77,6	84,8	89,2	81,9
Femmes	51,0	50,2	53,2	57,3	68,8	73,0	78,6	82,1	63,8
Mexique									
Hommes	88,7	93,4	...	92,0	92,6	...	92,1	91,4	90,9
Femmes	38,6	47,6	...	59,7	59,1	...	77,3	72,6	48,4
Pays-Bas									
Hommes	66,9	81,6	[4]	82,5	88,3	85,4	86,9	90,2	85,2
Femmes	35,3	53,6	[4]	70,1	77,2	77,4	84,9	85,1	70,0
Nouvelle-Zélande									
Hommes	[2]	77,6	88,6	89,9	92,3	92,3	91,1	91,4	88,5
Femmes	[2]	59,7	73,0	74,2	75,5	75,1	77,4	78,6	73,0
Norvège									
Hommes	F	72,7	...	87,3	86,2	91,7	93,7	92,2	85,9
Femmes	F	60,5	...	79,6	78,7	88,3	93,6	88,6	78,9
Pologne									
Hommes	[2]	51,8	...	70,8	77,6	84,7	[8]	88,3	73,3
Femmes	[2]	31,6	...	50,1	59,4	64,6	[8]	81,7	58,0
Portugal									
Hommes	78,4	85,6	[5]	[5]	82,2	87,0	[8]	89,3	81,4
Femmes	60,0	73,3	[5]	[5]	78,0	64,3	[8]	83,7	68,2
République slovaque									
Hommes	F	31,7	[4]	77,6	87,8	...	76,9	90,1	78,4
Femmes	F	21,3	[4]	57,1	68,3	...	74,6	79,3	58,7
Espagne									
Hommes	68,0	84,9	...	87,8	84,5	91,5	89,3	89,0	82,7
Femmes	32,4	52,2	...	65,6	67,2	69,6	74,7	81,5	58,8
Suède									
Hommes	65,7	78,3	...	[5]	86,6	87,8	87,0	90,1	85,3
Femmes	43,9	65,1	...	[5]	78,8	80,2	85,5	89,0	79,2
Suisse									
Hommes	73,6	81,1	...	89,6	82,7	85,9	94,8	93,0	89,6
Femmes	51,8	59,7	63,1	74,5	72,8	80,0	87,8	82,4	73,9
Turquie									
Hommes	73,4	78,8	...	83,6	80,6	...	[8]	82,9	77,1
Femmes	22,0	20,6	...	29,4	27,4	...	[8]	63,5	26,4
Royaume-Uni									
Hommes	F	60,4	83,0	84,6	86,2	F	88,6	90,2	82,8
Femmes	F	43,2	69,0	76,1	75,8	F	84,3	86,5	72,8
États-Unis									
Hommes	71,9	67,7	[5]	[5]	79,7	[5]	86,0	89,9	81,9
Femmes	42,1	47,3	[5]	[5]	67,6	[5]	77,8	78,2	69,6

Tableau A.5.2 (fin)

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe, 2007

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage		pourcentage
Moyennes de l'OCDE									
Hommes	63,1	73,7	82,4	84,4	83,7	85,9	88,1	82,7	82,7
Femmes	38,5	50,8	63,6	65,6	67,0	73,5	79,2	64,9	64,9
Moyennes de l'UE-19[2]									
Hommes	58,4	70,6	80,8	82,6	82,8	84,7	86,3	89,4	80,8
Femmes	35,9	49,0	60,2	65,4	68,4	71,6	80,1	81,9	65,0
Provinces									
Terre-Neuve-et-Labrador									
Hommes	31,7	52,2	...	[5]	66,4	69,3	80,0	85,2	67,1
Femmes	27,3	35,1	...	[5]	53,6	69,1	73,3	78,1	60,0
Île-du-Prince-Édouard									
Hommes	58,6	62,4	...	[5]	78,7	77,6	84,1	83,9	76,4
Femmes	35,2	52,4	...	[5]	68,7	73,4	79,1	83,4	72,3
Nouvelle-Écosse									
Hommes	42,8	63,7	...	[5]	76,2	73,7	83,3	84,5	75,1
Femmes	26,1	45,6	...	[5]	67,5	67,9	75,4	80,5	69,1
Nouveau-Brunswick									
Hommes	43,7	60,3	...	[5]	78,1	73,6	84,7	86,6	75,1
Femmes	27,1	46,3	...	[5]	69,0	72,4	78,0	82,7	69,6
Québec									
Hommes	49,3	67,8	...	[5]	77,6	78,6	85,5	85,3	78,0
Femmes	29,4	52,0	...	[5]	67,7	72,0	81,5	81,2	70,9
Ontario									
Hommes	59,7	68,9	...	[5]	80,3	82,0	86,8	86,1	81,9
Femmes	37,2	54,3	...	[5]	70,0	71,3	79,5	80,0	73,4
Manitoba									
Hommes	64,9	77,9	...	[5]	87,3	87,3	87,6	89,9	85,6
Femmes	46,6	53,0	...	[5]	73,4	77,9	81,7	85,1	75,2
Saskatchewan									
Hommes	73,0	81,0	...	[5]	87,7	89,4	89,0	89,6	87,1
Femmes	37,6	59,2	...	[5]	74,5	79,1	81,7	85,6	76,7
Alberta									
Hommes	74,9	84,2	...	[5]	89,1	90,4	F	90,7	89,4
Femmes	41,2	62,3	...	[5]	74,1	79,9	81,3	80,3	76,3
Colombie-Britannique									
Hommes	61,2	75,7	...	[5]	83,0	85,7	84,1	85,6	83,1
Femmes	33,7	54,9	...	[5]	67,2	74,3	77,3	76,4	70,8

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.
2. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A6.1a, Taux d'emploi par niveau de formation selon le sexe (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.6.1

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2007 (ou année de référence indiquée) (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice			indice			indice		
Pays membres de l'OCDE									
Australie[2]									
Les deux sexes	81	88	74	96	98	94	131	126	124
Hommes	86	90	81	105	107	104	136	124	133
Femmes	86	82	85	104	99	105	146	142	143
Autriche									
Les deux sexes	67	68	60	122	114	131	155	..	177
Hommes	72	71	70	132	113	140	151	129	177
Femmes	73	69	62	125	128	132	160	149	167
Belgique[2]									
Les deux sexes	89	95	78	100	98	102	133	123	138
Hommes	91	95	82	98	95	108	137	124	139
Femmes	81	85	68	108	105	103	134	131	128
Canada[3]									
Les deux sexes	75	83	69	110	113	108	140	137	164
Hommes	76	84	70	111	118	106	142	137	175
Femmes	66	67	67	101	106	106	146	151	139
République tchèque									
Les deux sexes	73	79	71	..	..	..	183	151	191
Hommes	78	81	77	..	..	..	192	158	198
Femmes	74	78	70	..	..	..	165	148	173
Danemark[3]									
Les deux sexes	82	81	81	97	45	104	125	112	136
Hommes	82	80	83	92	44	94	133	113	143
Femmes	84	77	81	85	40	92	126	123	131
Finlande[3]									
Les deux sexes	94	93	95	..	..	..	149	130	170
Hommes	91	89	92	..	..	..	162	138	181
Femmes	97	90	95	..	..	..	146	144	155
France									
Les deux sexes	84	94	76	94	94	81	150	136	178
Hommes	87	91	82	125	94	157	158	138	182
Femmes	82	96	73	88	104	73	147	144	166
Allemagne									
Les deux sexes	91	89	93	107	109	103	162	146	164
Hommes	90	91	93	109	118	111	158	148	151
Femmes	84	74	68	114	112	121	159	153	161
Hongrie									
Les deux sexes	72	76	65	120	117	122	211	193	223
Hommes	74	77	71	128	121	132	247	216	255
Femmes	71	75	61	115	113	114	185	177	187
Irlande[2]									
Les deux sexes	86	84	81	95	122	80	155	137	184
Hommes	84	88	76	96	124	76	147	125	187
Femmes	67	55	82	93	113	93	178	166	201

Tableau A.6.1 (suite)

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2007 (ou année de référence indiquée) (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice			indice			indice		
Italie[3]									
Les deux sexes	76	91	61	..	..	..	155	124	146
Hommes	73	88	65	..	..	..	178	130	189
Femmes	74	81	57	..	..	..	143	130	104
Corée[4]									
Les deux sexes	67	100	58	..	..	..	141	125	181
Hommes	73	87	71	..	..	..	127	117	169
Femmes	75	126	62	..	..	..	176	148	206
Luxembourg[3]									
Les deux sexes	74	78	62	..	..	..	153	139	175
Hommes	74	80	62	..	..	..	158	142	183
Femmes	73	71	60	..	..	..	134	133	121
Pays-Bas[3]									
Les deux sexes	85	91	77	100	100	100	154	140	160
Hommes	87	92	82	100	100	100	151	136	157
Femmes	75	76	71	100	100	100	159	151	159
Nouvelle-Zélande									
Les deux sexes	75	80	67	115	119	106	121	120	113
Hommes	75	83	66	104	111	93	130	128	121
Femmes	82	76	87	95	111	88	127	126	128
Norvège[3]									
Les deux sexes	78	76	77	122	117	129	125	93	152
Hommes	79	76	77	116	109	123	126	77	151
Femmes	81	76	77	117	113	129	134	127	148
Pologne[3]									
Les deux sexes	84	86	73	109	106	114	173	155	197
Hommes	86	85	79	114	110	119	194	169	216
Femmes	76	82	60	116	115	112	165	157	168
Portugal[3]									
Les deux sexes	68	76	50	99	103	95	177	164	194
Hommes	66	74	49	95	97	92	183	165	192
Femmes	67	73	51	105	109	105	173	169	179
Espagne[3]									
Les deux sexes	85	94	74	89	104	133	132	126	155
Hommes	84	94	76	83	100	..	132	123	153
Femmes	78	86	64	95	103	177	141	139	162
Suède									
Les deux sexes	84	79	86	122	83	133	126	112	140
Hommes	83	79	83	123	85	125	135	113	147
Femmes	84	77	86	109	85	127	127	121	138
Suisse									
Les deux sexes	75	78	64	113	91	149	159	138	168
Hommes	77	81	68	109	84	134	144	123	147
Femmes	76	74	70	118	104	160	156	157	158
Turquie[2]									
Les deux sexes	69	70	59	..	..	..	149	156	135
Hommes	72	77	60	..	..	..	153	171	129
Femmes	43	37	49	..	..	..	154	133	307

Tableau A.6.1 (suite)

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2007 (ou année de référence indiquée) (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice			indice			indice		
Royaume-Uni									
Les deux sexes	70	72	70	..	..	..	157	151	148
Hommes	69	68	70	..	..	..	145	140	137
Femmes	70	67	74	..	..	..	181	179	183
États-Unis									
Les deux sexes	65	69	68	109	105	110	172	160	181
Hommes	63	69	69	111	108	106	180	165	181
Femmes	61	59	59	109	106	114	167	165	165
Moyenne de l'OCDE									
Les deux sexes	78	83	71	107	102	113	151	137	164
Hommes	79	83	74	108	102	113	156	138	168
Femmes	75	76	70	105	104	114	153	146	163
Provinces[3]									
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	54	F	58	118	128	122	157	198	167
Hommes	57	F	68	115	F	119	164	225	165
Femmes	48	F	49	107	F	F	172	191	162
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	71	F	86	97	92	68	127	109	110
Hommes	66	F	92	94	F	F	114	88	101
Femmes	66	F	61	98	F	F	164	155	133
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	80	69	78	105	110	107	141	125	140
Hommes	80	72	69	101	100	107	137	122	132
Femmes	72	F	102	108	F	99	163	151	176
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	66	F	60	102	103	106	141	157	112
Hommes	63	F	60	103	F	106	141	162	121
Femmes	64	F	57	104	130	103	146	174	104
Québec									
Les deux sexes	75	93	69	97	114	112	160	169	174
Hommes	75	86	68	98	119	117	163	161	168
Femmes	67	90	81	95	108	101	163	188	183
Ontario									
Les deux sexes	79	77	70	116	123	110	145	131	169
Hommes	84	84	69	118	130	111	150	134	186
Femmes	66	56	69	103	110	103	143	133	130
Manitoba									
Les deux sexes	78	78	91	105	100	74	141	141	171
Hommes	73	80	87	117	F	F	134	131	154
Femmes	75	F	86	92	107	F	166	193	191
Saskatchewan									
Les deux sexes	79	F	76	113	126	97	117	112	138
Hommes	78	F	83	109	124	79	116	107	161
Femmes	67	F	56	124	134	116	134	170	96

Tableau A.6.1 (fin)

Revenus professionnels relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2007 (ou année de référence indiquée) (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tous niveaux tertiaires confondus		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	indice			indice			indice		
Alberta									
Les deux sexes	70	84	64	127	127	111	107	114	144
Hommes	69	91	67	124	138	95	109	121	169
Femmes	61	F	54	111	116	143	121	129	102
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	88	103	80	116	129	114	133	128	149
Hommes	88	105	84	109	124	106	137	132	147
Femmes	75	F	69	114	F	100	141	141	147

.. indisponible pour une période de référence précise
F trop peu fiable pour être publié
1. Les rémunérations relatives de l'emploi sont les gains moyens (avant impôt) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100.
2. Année de référence : 2005.
3. Année de référence : 2006.
4. Année de référence : 2003.
5. Année de référence : 2004.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.1a., Revenus professionnels relatifs de la population percevant des revenus du travail (2007 ou année de référence indiquée), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Tableau A.6.2

Évolution des revenus du travail relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	indice										
Pays membres de l'OCDE											
Australie											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	79	..	80	..	77	..	..	..	81	..	..
Tertiaire	124	..	134	..	133	..	..	..	131	..	..
Autriche											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	..	..	..	..	..	..	..	71	66	67
Tertiaire	..	..	..	..	..	..	..	..	152	157	155
Belgique											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	..	..	92	..	91	89	90	89	..	..
Tertiaire	..	..	..	128	..	132	130	134	133	..	..
Canada											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	77	79	79	76	77	78	78	77	75	..
Tertiaire	..	141	141	145	146	139	141	139	138	140	..
République tchèque											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	68	68	68	..	..	..	..	73	72	74	73
Tertiaire	179	179	179	..	..	..	..	182	181	183	183
Danemark											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	85	86	86	..	87	88	82	82	82	82	..
Tertiaire	123	124	124	..	124	124	127	126	125	125	..
Finlande											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	97	96	96	95	95	95	94	94	..	94	..
Tertiaire	148	148	153	153	150	150	148	149	..	149	..
France											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	84	84	84	..	..	84	84	85	86	85	84
Tertiaire	149	150	150	..	..	150	146	147	144	149	150
Allemagne											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	81	78	79	75	..	77	87	88	88	90	91
Tertiaire	133	130	135	143	..	143	153	153	156	164	162
Hongrie											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	68	68	70	71	71	74	74	73	73	73	72
Tertiaire	179	184	200	194	194	205	219	217	215	219	211
Irlande											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	75	79	..	89	..	76	..	85	86	..	..
Tertiaire	146	142	..	153	..	144	..	169	155	..	..
Italie											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	58	..	78	..	78	..	79	..	76	..
Tertiaire	..	127	..	138	..	153	..	165	..	155	..
Corée											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	78	..	..	..	..	67	..	..	..	..
Tertiaire	..	135	..	..	..	..	141	..	..	..	..

Tableau A.6.2 (suite)

Évolution des revenus du travail relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	indice										
Luxembourg											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	..	..	..	..	78	..	..	..	74	..
Tertiaire	..	..	..	..	..	145	..	..	..	153	..
Pays-Bas											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	83	..	..	..	..	84	..	..	..	85	..
Tertiaire	141	..	..	..	..	148	..	..	..	154	..
Nouvelle-Zélande											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	77	76	76	74	74	..	76	74	78	78	75
Tertiaire	148	136	139	133	133	..	127	121	125	115	121
Norvège											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	85	84	84	..	79	82	78	81	78	78	..
Tertiaire	138	132	133	..	131	134	128	133	129	125	..
Pologne											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	84	82	..	81	81	..	82	..	84	..
Tertiaire	..	156	161	..	166	172	..	179	..	173	..
Portugal											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	62	62	62	..	..	..	..	67	67	68	..
Tertiaire	176	177	178	..	..	..	..	178	177	177	..
Espagne											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	76	80	..	..	78	..	..	85	..	..	..
Tertiaire	149	144	..	..	129	..	..	132	..	..	..
Suède											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	90	89	89	..	86	87	88	87	86	85	84
Tertiaire	129	130	131	..	131	130	130	127	126	126	126
Suisse											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	70	75	75	75	76	75	74	74	75	74	75
Tertiaire	155	155	153	152	155	154	156	156	155	156	159
Turquie											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	..	..	..	..	..	..	65	69	..	..
Tertiaire	..	..	..	..	..	..	..	141	149	..	..
Royaume-Uni											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	69	66	69	69	70	68	69	69	71	71	70
Tertiaire	158	157	162	160	160	157	162	157	158	160	157
États-Unis											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	70	67	65	65	..	66	66	65	67	66	65
Tertiaire	168	173	166	172	..	172	172	172	175	176	172
Provinces											
Terre-Neuve-et-Labrador											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	60	55	55	53	62	61	56	60	54	..
Tertiaire	..	149	130	144	132	137	138	138	151	157	..

Tableau A.6.2 (fin)

Évolution des revenus du travail relatifs[1] de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, entre 1997 et 2007 (deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	indice										
Île-du-Prince-Édouard											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	73	78	72	69	63	66	63	67	71	..
Tertiaire	..	149	129	138	140	138	138	138	135	127	..
Nouvelle-Écosse											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	73	69	70	69	71	73	74	81	80	..
Tertiaire	..	136	126	134	134	124	127	124	135	141	..
Nouveau-Brunswick											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	70	76	71	66	68	68	71	68	66	..
Tertiaire	..	141	136	130	134	140	142	140	145	141	..
Québec											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	81	81	81	78	81	78	78	80	75	..
Tertiaire	..	151	151	149	161	168	159	151	158	160	..
Ontario											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	81	83	84	80	77	80	82	78	79	..
Tertiaire	..	146	144	153	151	134	142	144	136	145	..
Manitoba											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	79	70	71	83	75	79	78	83	78	..
Tertiaire	..	121	128	135	131	137	135	133	144	141	..
Saskatchewan											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	75	73	77	81	75	77	76	79	79	..
Tertiaire	..	137	132	135	136	124	130	126	126	117	..
Alberta											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	70	80	75	72	94	92	84	74	70	..
Tertiaire	..	127	133	131	124	124	120	124	114	107	..
Colombie-Britannique											
Inférieur au deuxième cycle du secondaire	..	82	87	82	80	74	80	79	92	88	..
Tertiaire	..	123	124	126	125	117	121	114	127	133	..

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les rémunérations relatives de l'emploi sont les gains moyens (avant impôt) des personnes ayant atteint un niveau de formation donné divisés par les gains moyens des personnes pour qui le deuxième cycle du secondaire ou la formation post-secondaire non tertiaire est le niveau de formation le plus élevé, multiplié par 100.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.2a., Évolution des revenus du travail relatifs de la population adulte (entre 1997 et 2007), (www.oecd.org/edu/eag 2009); Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Tableau B.1.1

Dépenses publiques et privées[1] au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, 2006

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	CITE 0 (Pré-primaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	CITE 1/2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et programmes de recherche de haut niveau)	
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage				pourcentage			pourcentage
Pays membres de l'OCDE									
Australie	0,1	4,0	3,0	0,9	0,1	1,6	0,1	1,5	5,7
Autriche	0,5	3,7	2,4	1,3	0,0 [5]	1,3	0,1	1,2	5,5
Belgique[2]	0,6	4,1	1,5	2,6	[4]	1,3	[6]	[6]	6,1
Canada[3]	[2]	3,6	[2]	[2]	[7]	2,6	0,9	1,6	6,2
République tchèque	0,5	3,0	1,8	1,1	0,0 [5]	1,2	0,0 [5]	1,2	4,8
Danemark	0,7	4,4	3,1	1,4	[4, 6]	1,7	[6]	[6]	7,3
Finlande	0,4	3,8	2,4	1,4	[4]	1,7	0,0 [5]	1,7	5,8
France	0,7	3,9	2,5	1,4	0,0 [5]	1,3	0,3	1,1	5,9
Allemagne	0,5	3,1	1,9	1,0	0,2	1,1	0,1	1,0	4,8
Grèce[2]	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	0,8	3,4	2,2	1,1	0,1	1,1	0,0 [5]	1,1	5,6
Islande	0,9	5,3	3,8	1,5	[4]	1,1	[6]	[6]	8,0
Irlande	0,0 [5]	3,5	2,5	0,7	0,2	1,2	[6]	[6]	4,7
Italie	0,5	3,5	2,1	1,4	0,0 [5]	0,9	0,0 [5]	0,9	4,9
Japon	0,2	2,8	2,0	0,9	[4, 6]	1,5	0,3	1,2	5,0
Corée	0,2	4,3	2,8	1,5	...	2,5	0,5	2,0	7,3
Luxembourg[4]	[2]	3,3	2,5	0,8	..	..	..	..	..
Mexique	0,6	3,8	3,0	0,8	...	1,1	[6]	[6]	5,7
Pays-Bas	0,4	3,7	2,6	1,2	0,0 [5]	1,5	...	1,5	5,6
Nouvelle-Zélande	0,3	4,3	2,8	1,4	0,2	1,5	0,2	1,2	6,3
Norvège[4]	0,3	3,7	2,5	1,2	[4]	1,2	[6]	[6]	5,4
Pologne	0,6	3,7	2,6	1,1	0,0 [5]	1,3	0,0 [5]	1,3	5,7
Portugal	0,4	3,6	2,6	1,0	..	1,4	[6]	[6]	5,6
République slovaque	0,5	2,7	1,7	1,0	[4]	1,0	[4]	1,0	4,3
Espagne	0,6	2,9	[2]	[2]	...	1,1	[6]	[6]	4,7
Suède	0,6	4,1	2,8	1,3	0,0 [5]	1,6	[6]	[6]	6,3
Suisse[4]	0,2	4,2	2,6	1,6	0,1	1,4	0,0 [5]	1,4	5,9
Turquie[4]	..	1,9	1,3	0,6	...	0,8	[6]	[6]	2,7
Royaume-Uni	0,3	4,3	2,8	1,5	0,0 [5]	1,3	[6]	[6]	5,9
États-Unis	0,4	4,0	3,0	1,0	..	2,9	[6]	[6]	7,4

Tableau B.1.1 (fin)

Dépenses publiques et privées[1] au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, 2006

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire					Tertiaire			
	CITE 0 (Pré-primaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	CITE 1/2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage	pourcentage				pourcentage			pourcentage
Moyenne de l'OCDE	0,5	3,7	2,5	1,2	0,0 [4]	1,4	0,2	1,3	5,7
Total de l'OCDE	0,4	3,7	2,6	1,1	0,0 [4]	1,9	0,2	1,2	6,1
Moyenne de l'UE-19[5]	0,5	3,6	2,3	1,2	0,0 [4]	1,3	0,0	1,2	5,5
Provinces et territoires[3]									
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	2,7	[2]	[2]	[7]	2,3	0,8	1,5	5,1
Île-du-Prince-Édouard	[2]	4,0	[2]	[2]	[7]	3,8	1,5	2,3	7,8
Nouvelle-Écosse	[2]	4,0	[2]	[2]	[7]	3,5	0,8	2,7	7,5
Nouveau-Brunswick	[2]	4,0	[2]	[2]	[7]	2,8	0,9	1,9	6,8
Québec	[2]	3,8	[2]	[2]	[7]	3,1	1,3	1,8	6,9
Ontario	[2]	3,8	[2]	[2]	[7]	2,4	0,8	1,6	6,2
Manitoba	[2]	5,0	[2]	[2]	[7]	2,6	0,9	1,7	7,6
Saskatchewan	[2]	4,1	[2]	[2]	[7]	2,8	1,0	1,8	6,8
Alberta	[2]	2,5	[2]	[2]	[7]	1,8	0,8	1,0	4,2
Colombie-Britannique	[2]	3,6	[2]	[2]	[7]	2,8	1,0	1,7	6,4
Yukon	[2]	6,3	[2]	[2]	[7]	2,6	2,6	0,0	9,0
Territoires du Nord-Ouest	[2]	4,0	[2]	[2]	[7]	1,5	1,5	0,0	5,6
Nunavut	[2]	9,7	[2]	[2]	[7]	3,7	3,7	0,0	13,4

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

1. Dépenses d'origine internationale comprises.
2. La colonne 3 concerne uniquement l'enseignement primaire et la colonne 4, l'enseignement secondaire dans son ensemble.
3. Année de référence : 2005.
4. Dépenses publiques uniquement (et, pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement).
5. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Note : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.2., Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2006), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada: Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction, et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, 2006

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	pourcentage		pourcentage			
Pays membres de l'OCDE						
Australie	90,1	9,9	61,2	17,0	78,2	21,8
Autriche	96,6	3,4	66,8	9,9	76,7	23,3
Belgique	97,2	2,8	69,8	18,9	88,8	11,2
Canada[1,2,3]	92,6	7,4	61,8	15,6	77,4	22,6
République tchèque	91,0	9,0	47,3	14,0	61,3	38,6
Danemark[2]	93,5	6,5	51,6	26,0	77,7	22,3
Finlande	90,7	9,3	54,5	11,3	65,8	34,2
France	91,2	8,8	57,4	23,1	80,6	19,4
Allemagne	92,3	7,7	[5]	[5]	81,6	18,4
Grèce	..	..	[5]	[5]	..	..
Hongrie[3]	94,0	6,0	[5]	[5]	80,0	20,0
Islande	88,8	11,2	[5]	[5]	78,9	21,1
Irlande[3]	90,1	9,9	74,1	8,5	82,6	17,4
Italie[3]	95,7	4,3	67,5	16,0	83,4	16,6
Japon[2]	90,2	9,8	[5]	[5]	86,9	13,1
Corée	89,4	10,6	65,1	8,0	73,0	27,0
Luxembourg[3]	84,1	15,9	74,4	11,3	85,7	14,3
Mexique[3]	97,4	2,6	81,6	10,9	92,4	7,6
Pays-Bas	86,6	13,4	[5]	[5]	83,3	16,7
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..
Norvège	87,4	12,6	[5]	[5]	79,0	21,0
Pologne[3]	92,6	7,4	[5]	[5]	88,0	12,0
Portugal[3]	98,1	1,9	84,7	10,5	95,2	4,8
République slovaque[2]	95,7	4,3	53,2	14,7	67,8	32,2
Espagne[3]	90,7	9,3	71,9	10,0	81,9	18,1
Suède	92,8	7,2	51,5	19,0	70,5	29,5
Suisse[3]	91,1	8,9	71,4	13,1	84,6	15,4
Turquie[3]	93,7	6,3	[5]	[5]	86,9	13,1
Royaume-Uni	91,1	8,9	53,6	23,6	77,2	22,8
États-Unis	88,7	11,3	54,7	25,6	80,4	19,6
Moyenne de l'OCDE	92,0	8,0	63,7	15,3	80,2	19,8
Provinces et territoires[1,2]						
Terre-Neuve-et-Labrador	97,5	2,5	70,8	12,0	82,8	17,2
Île-du-Prince-Édouard	99,8	0,2	65,7	16,9	82,6	17,4
Nouvelle-Écosse	99,8	0,2	58,1	12,3	70,4	29,6
Nouveau-Brunswick	94,0	6,0	66,2	11,7	77,9	22,1
Québec	94,6	5,4	57,5	18,2	75,7	24,3
Ontario	90,5	9,5	64,7	16,2	80,9	19,1
Manitoba	96,4	3,6	52,2	19,4	71,5	28,5
Saskatchewan	96,5	3,5	53,9	17,4	71,3	28,7
Alberta	94,5	5,5	66,9	10,8	77,7	22,3
Colombie-Britannique	89,6	10,4	59,9	13,8	73,7	26,3
Yukon	89,7	10,3	59,1	8,0	67,1	32,9
Territoires du Nord-Ouest	97,4	2,6	48,0	12,1	60,1	40,0
Nunavut	94,0	6,0	65,1	17,0	82,1	17,9

Tableau B.2.1 (fin)

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, 2006

	Tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10	Colonne 11	Colonne 12
	pourcentage		pourcentage			
Pays membres de l'OCDE						
Australie	89,4	10,6	33,6	28,4	62,0	38,0
Autriche	93,4	6,6	45,9	17,0	62,9	37,1
Belgique	97,0	3,0	52,5	23,9	76,4	23,6
Canada[1,2,3]	91,9	8,1	36,7	26,7	63,4	36,6
République tchèque	86,5	13,5	31,0	19,8	50,8	49,2
Danemark[2]	96,5	3,5	50,8	24,5	75,4	24,6
Finlande	95,5	4,5	34,7	28,3	63,0	37,0
France	88,5	11,5	51,8	28,5	80,3	19,7
Allemagne	92,2	7,8	[11]	[11]	67,6	32,4
Grèce[2,3]	..	..	[11]	[11]	..	..
Hongrie[3]	88,5	11,5	[11]	[11]	68,2	31,8
Islande	93,3	6,7	[11]	[11]	88,2	11,8
Irlande[3]	93,5	6,5	49,6	25,1	74,7	25,3
Italie[3]	89,3	10,7	45,3	23,7	69,0	31,0
Japon[2]	86,9	13,1	[11]	[11]	60,2	39,8
Corée	83,5	16,5	34,7	16,4	51,1	48,9
Luxembourg[3]	..	..	..	..	..	..
Mexique[3]	95,7	4,3	58,5	14,6	73,1	26,9
Pays-Bas	88,2	11,8	[11]	[11]	68,8	31,2
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..
Norvège	93,6	6,4	[11]	[11]	64,6	35,4
Pologne[3]	85,5	14,5	[11]	[11]	71,0	28,6
Portugal[3]	89,5	10,5	[11]	[11]	69,3	30,7
République slovaque[2]	90,6	9,4	29,0	21,2	50,2	49,8
Espagne[3]	81,9	18,1	59,7	20,8	80,6	19,4
Suède	96,0	4,0	[11]	[11]	62,8	37,2
Suisse[3]	91,3	8,7	53,0	23,1	76,1	23,9
Turquie[3]	78,6	21,4	[11]	[11]	72,6	27,4
Royaume-Uni	93,9	6,1	42,1	30,5	72,5	27,5
États-Unis	88,0	12,0	28,2	36,2	64,4	35,6
Moyenne de l'OCDE	90,3	9,7	43,4	24,1	68,1	31,9
Provinces et territoires[1,2]						
Terre-Neuve-et-Labrador	98,1	1,9	38,0	30,1	68,1	31,9
Île-du-Prince-Édouard	82,1	17,9	27,6	34,4	62,0	38,0
Nouvelle-Écosse	95,1	4,9	34,3	27,4	61,7	38,3
Nouveau-Brunswick	96,5	3,5	36,3	29,9	66,2	33,8
Québec	93,0	7,0	43,2	24,2	67,4	32,6
Ontario	93,1	6,9	33,5	27,3	60,8	39,2
Manitoba	91,6	8,4	36,8	27,2	64,0	36,0
Saskatchewan	92,8	7,2	35,0	29,7	64,7	35,3
Alberta	88,1	11,9	33,6	27,3	60,9	39,1
Colombie-Britannique	88,4	11,6	38,0	26,9	64,9	35,1
Yukon	100,0	0,0	41,5	33,7	75,2	24,8
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	30,9	25,7	56,6	43,4
Nunavut	100,0	0,0	33,4	26,8	60,2	39,8

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Année de référence : 2005.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, (www.oecd.org/edu/eag2009). Au Canada (et dans les provinces et les territoires), il convient de noter que les dépenses au titre de l'éducation post-secondaire non tertiaire sont agrégées avec celles du tertiaire de type 5B.
3. Établissements publics uniquement (au Canada, au niveau tertiaire seulement).

Notes : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2b., Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2006), (www.oecd.org/edu/eag 2009); Statistique Canada : Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction, et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau C.1.1

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers, 2000 et 2007

	Étudiants en mobilité internationale				Étudiants étrangers					
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers, tous niveaux d'enseignement confondus (2000=100)	Taux de croissance annuel moyen
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)		
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage				pourcentage				indice	pourcentage
Pays membres de l'OCDE										
Australie[1]	19,5	15,5	20,2	20,8	22,5	15,8	23,4	31,5	200	10,4
Autriche[1]	12,4	1,9	13,3	15,1	16,7	5,6	17,5	21,5	143	5,2
Belgique[1,2]	7,5	5,3	8,6	20,5	12,2	9,5	13,7	29,9	107	1,0
Canada[1,3,4,5]	7,7		7,1	21,3	14,8		13,8	38,9	167	8,9
République tchèque[1]	5,6	0,7	5,9	7,2	6,8	1,1	7,2	8,9	448	23,9
Danemark[1]	5,5	4,1	5,6	6,6	9,0	10,5	8,5	21,5	162	7,1
Finlande[6]	4,1	0,0 [5]	3,8	7,8	3,3	0,0 [5]	2,9	9,0	181	8,8
France	..	..	..	..	11,3	4,5	12,4	37,9	180	8,8
Allemagne[6]	..	..	10,6	..	11,3	3,8	12,6	..	138	4,7
Grèce[1]	..	..	..	..	3,5	3,4	3,8	..	246	13,7
Hongrie[1]	3,0	0,4	3,1	6,7	3,5	0,5	3,6	7,5	153	6,3
Islande[6]	5,2	1,7	5,2	11,9	4,9	1,0	4,9	14,4	194	9,9
Irelande[5]	8,8	..	..	..	..	..	..	..	226	12,4
Italie	..	..	..	..	2,8	16,0	2,7	5,9	230	12,6
Japon[1]	2,9	2,7	2,6	16,1	3,1	2,7	2,9	16,8	189	9,5
Corée	..	..	..	..	1,0	0,6	1,1	5,5	947	37,9
Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas[3]	4,7	0,0 [5]	4,7	..	6,4	0,0 [5]	6,5	..	270	15,2
Nouvelle-Zélande[1]	13,6	12,8	13,5	26,6	26,8	24,2	27,1	45,7	791	34,4
Norvège[1]	2,2	0,7	2,2	4,8	7,3	3,4	6,9	23,4	180	8,8
Pologne	..	..	..	..	0,6	0,0 [5]	0,6	2,8	213	11,4
Portugal	..	..	..	..	4,9	6,9	4,6	9,6	169	7,8
République slovaque[1]	0,9	0,4	0,9	0,8	0,9	0,5	0,9	0,9	128	3,6
Espagne[1]	1,8	4,6	1,0	9,9	3,4	4,6	2,2	21,9	235	13,0
Suède[1]	5,4	0,6	5,6	5,9	10,3	4,0	10,1	21,7	167	7,6
Suisse[2,6]	14,0	..	13,9	45,0	19,3	15,5	17,3	45,0	158	6,8
Turquie	..	..	..	..	0,8	0,1	1,0	2,6	109	1,2
Royaume-Uni[1]	14,9	6,2	15,9	42,1	19,5	12,1	20,1	46,0	158	6,8
États-Unis[1]	3,4	2,0	3,1	23,7	..	..	..	..	125	3,2
Moyenne de l'OCDE	7,1	3,5	7,3	16,3	8,7	5,9	8,8	20,4	235	13,0
Moyenne de l'UE-19[7]	6,2	2,2	6,6	12,3	7,4	4,9	7,6	17,4	197	10,2

Tableau C.1.1 (fin)

Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers, 2000 et 2007

	Étudiants en mobilité internationale				Étudiants étrangers					
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers, tous niveaux d'enseignement confondus (2000=100)	Taux de croissance annuel moyen
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)		
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage				pourcentage				indice	pourcentage
Provinces[1,2,4,5]										
Terre-Neuve-et-Labrador	5,9	..	5,1	33,1	8,2	..	7,1	47,2	169	9,2
Île-du-Prince-Édouard	6,0	..	5,9	50,0	7,7	..	7,5	50,0	207	12,9
Nouvelle-Écosse	9,9	..	9,7	20,4	11,6	..	11,2	34,0	182	10,5
Nouveau-Brunswick	10,6	..	10,4	23,9	12,4	..	11,9	38,8	192	11,4
Québec	8,2	..	7,5	19,1	16,4	..	15,0	38,0	164	8,6
Ontario	6,5	..	6,0	19,4	14,8	..	14,0	37,0	173	9,6
Manitoba	8,0	..	7,6	25,8	11,9	..	11,2	44,6	227	14,6
Saskatchewan	6,2	..	5,3	34,6	8,6	..	7,3	48,4	90	-1,8
Alberta	6,6	..	5,7	23,8	12,0	..	10,4	43,1	152	7,2
Colombie-Britannique	11,8	..	11,1	27,5	19,3	..	18,2	42,2	157	7,8

.. indisponible pour une période de référence précise
0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
1. Afin de mesurer la mobilité des étudiants, les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base de leur pays de résidence.
2. L'enseignement de promotion sociale est exclu.
3. Les pourcentages pour l'ensemble du tertiaire sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.
4. Année de référence : 2006.
5. Les établissement privés sont exclus.
6. Les étudiants en mobilité internationale sont définis sur la base du pays dans lequel ils étaient scolarisés auparavant.
7. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C2.1., Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000 et 2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, 2007

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Total des jeunes en formation et hors formation
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Pays membres de l'OCDE										
Australie										
15 à 19	7,6	30,9	4,7	36,5	79,6	13,9	3,3	3,2	20,4	100
20 à 24	6,2	20,9	1,4	10,6	39,1	50,1	3,3	7,4	60,9	100
25 à 29	1,1	11,8	0,7	4,0	17,7	68,0	3,0	11,4	82,3	100
Autriche										
15 à 19	25,9	4,0	F	55,1	85,6	9,1	3,2	2,0	14,4	100
20 à 24	2,7	10,0	F	19,3	32,5	56,5	5,0	6,0	67,5	100
25 à 29	F	8,6	F	5,3	14,2	70,4	4,0	11,4	85,8	100
Belgique										
15 à 19	1,0	2,6	0,8	87,5	91,9	2,9	2,2	3,0	8,1	100
20 à 24	F	2,8	0,9	35,0	39,4	45,2	8,5	6,9	60,6	100
25 à 29	F	2,9	F	3,3	7,2	75,5	8,8	8,4	92,8	100
Canada										
15 à 19	...	30,2	4,9	45,2	80,2	12,5	2,8	4,5	19,8	100
20 à 24	...	19,7	1,4	17,5	38,5	47,8	5,6	8,2	61,5	100
25 à 29	...	6,9	0,4	4,9	12,2	72,6	5,5	9,7	87,8	100
République tchèque										
15 à 19	19,9	0,5	F	72,2	92,7	4,4	1,8	1,1	7,3	100
20 à 24	0,9	3,3	0,2	37,6	42,1	46,9	4,6	6,4	57,9	100
25 à 29	F	3,7	0,1	5,2	9,0	71,6	4,0	15,4	91,0	100
Danemark										
15 à 19	...	47,1	5,4	32,3	84,8	11,3	1,4	2,5	15,2	100
20 à 24	...	31,5	1,6	14,9	48,0	43,8	3,2	5,0	52,0	100
25 à 29	...	14,8	1,5	8,0	24,2	66,8	3,0	5,9	75,8	100
Finlande										
15 à 19	...	13,4	6,4	72,4	92,2	4,3	1,5	2,1	7,8	100
20 à 24	...	20,7	4,2	27,0	51,9	34,8	6,7	6,6	48,1	100
25 à 29	...	16,8	1,9	8,5	27,2	59,5	4,8	8,5	72,8	100
France										
15 à 19	5,6	2,0	0,9	82,6	91,1	3,1	3,4	2,4	8,9	100
20 à 24	3,7	7,7	1,6	34,1	47,1	37,8	9,7	5,4	52,9	100
25 à 29	0,6	8,8	0,6	4,2	14,2	69,0	8,4	8,5	85,8	100
Allemagne										
15 à 19	18,7	6,8	1,5	65,2	92,2	3,6	2,5	1,7	7,8	100
20 à 24	14,2	9,2	0,6	21,7	45,7	39,1	8,1	7,2	54,3	100
25 à 29	2,2	7,2	0,6	8,7	18,7	62,8	8,5	10,0	81,3	100
Grèce										
15 à 19	...	1,6	F	84,8	86,7	4,8	2,6	5,9	13,3	100
20 à 24	...	4,5	1,4	41,5	47,3	35,0	11,1	6,6	52,7	100
25 à 29	...	2,3	F	5,1	7,9	70,2	11,7	10,2	92,1	100
Hongrie										
15 à 19	...	F	F	92,0	92,3	2,7	1,6	3,4	7,7	100
20 à 24	...	4,5	0,8	43,9	49,2	33,9	6,7	10,2	50,8	100
25 à 29	...	7,3	0,7	5,9	13,9	63,2	6,3	16,6	86,1	100
Islande										
15 à 19	...	41,0	F	39,2	83,8	13,3	F	F	16,2	100
20 à 24	...	34,8	F	19,8	55,8	37,8	F	F	44,2	100
25 à 29	...	19,3	0,0 [5]	9,7	29,0	64,3	F	5,6	71,0	100

Tableau C.2.1 (suite)

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, 2007

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Total des jeunes en formation et hors formation
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Irlande										
15 à 19	...	11,0	0,9	70,7	82,6	12,3	2,8	2,3	17,4	100
20 à 24	...	7,8	F	17,6	25,9	62,0	4,9	7,2	74,1	100
25 à 29	...	1,6	F	3,2	4,9	81,5	4,0	9,6	95,1	100
Italie										
15 à 19	F	0,7	0,2	82,6	83,5	6,3	2,9	7,3	16,5	100
20 à 24	0,3	3,8	1,2	36,4	41,7	35,7	8,1	14,5	58,3	100
25 à 29	F	4,0	0,7	11,3	16,1	58,3	7,4	18,2	83,9	100
Japon										
15 à 24	...	9,1	0,1	49,2	58,4	34,0	3,3	4,3	41,6	100
Luxembourg										
15 à 19	...	5,3	F	88,7	94,3	2,7	F	F	5,7	100
20 à 24	...	F	0,0 [5]	53,9	55,1	35,6	5,9	3,3	44,9	100
25 à 29	...	F	0,0 [5]	6,6	7,1	79,1	8,0	5,9	92,9	100
Mexique										
15 à 29	...	7,7	0,5	25,4	33,7	43,2	2,7	20,5	66,3	100
Pays-Bas										
15 à 19	...	46,1	5,5	36,6	88,1	8,3	1,1	2,5	11,9	100
20 à 24	...	34,6	1,6	14,6	50,8	42,2	2,0	5,0	49,2	100
25 à 29	...	15,4	0,4	4,0	19,8	70,6	2,0	7,6	80,2	100
Nouvelle-Zélande										
15 à 19	...	29,9	4,5	38,7	73,1	17,6	2,6	6,7	26,9	100
20 à 24	...	20,5	1,2	17,1	38,9	47,5	3,2	10,5	61,1	100
25 à 29	...	12,7	1,3	5,1	19,2	65,2	2,5	13,2	80,8	100
Norvège										
15 à 19	...	24,3	3,6	52,7	80,6	15,8	F	2,6	19,4	100
20 à 24	...	18,0	F	18,7	37,7	53,6	2,9	5,8	62,3	100
25 à 29	...	5,3	F	6,4	12,2	77,4	2,1	8,3	87,8	100
Pologne										
15 à 19	...	3,9	0,8	91,1	95,9	1,7	1,0	1,5	4,1	100
20 à 24	...	15,6	3,9	36,9	56,4	25,2	10,2	8,1	43,6	100
25 à 29	...	8,1	0,9	3,8	12,8	62,9	9,9	14,4	87,2	100
Portugal										
15 à 19	...	1,4	F	78,8	80,4	11,1	4,3	4,2	19,6	100
20 à 24	...	4,0	1,1	30,4	35,5	49,3	9,2	6,0	64,5	100
25 à 29	...	4,5	1,4	6,2	12,1	72,4	9,1	6,4	87,9	100
République slovaque										
15 à 19	12,0	F	F	78,0	90,2	4,4	3,6	1,8	9,8	100
20 à 24	0,9	3,4	F	24,7	29,4	50,7	10,7	9,2	70,6	100
25 à 29	...	3,3	F	3,3	6,8	68,0	9,6	15,6	93,2	100
Espagne										
15 à 19	...	3,7	1,4	72,7	77,8	11,3	4,3	6,6	22,2	100
20 à 24	...	8,0	1,7	24,8	34,5	48,2	8,4	8,9	65,5	100
25 à 29	...	5,3	0,8	4,0	10,0	72,4	7,3	10,3	90,0	100
Suède										
15 à 19	...	10,4	7,1	69,4	86,9	7,7	2,2	3,3	13,1	100
20 à 24	...	11,4	3,7	24,5	39,6	47,3	6,9	6,2	60,4	100
25 à 29	...	8,7	1,9	9,6	20,2	69,2	5,2	5,4	79,8	100

Tableau C.2.1 (suite)

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, 2007

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Total des jeunes en formation et hors formation
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Suisse										
15 à 19	35,6	6,8	2,0	39,9	84,4	7,5	1,7	6,5	15,6	100
20 à 24	10,6	16,1	F	13,7	40,4	48,6	5,2	5,2	59,0	100
25 à 29	1,5	8,4	F	2,6	12,9	75,2	3,9	8,0	87,1	100
Turquie										
15 à 19	...	2,7	0,4	41,5	44,6	19,3	4,8	31,3	55,4	100
20 à 24	...	4,6	1,2	11,8	17,6	36,7	9,1	36,6	82,4	100
25 à 29	...	2,7	0,4	1,5	4,7	53,5	7,4	34,4	95,3	100
Royaume-Uni										
15 à 19	4,0	20,3	0,0 [5]	37,8	62,1	23,5	6,4	8,0	37,9	100
20 à 24	2,7	12,4	0,0 [5]	13,4	28,5	53,1	6,7	11,7	71,5	100
25 à 29	1,0	8,1	0,0 [5]	3,4	12,4	71,3	3,9	12,4	87,6	100
États-Unis										
15 à 19	...	20,7	3,0	61,5	85,2	8,5	2,0	4,3	14,8	100
20 à 24	...	19,7	1,2	14,8	35,7	48,1	5,3	11,0	64,3	100
25 à 29	...	8,7	F	3,4	12,1	70,7	3,8	13,1	87,6	100
Moyenne de l'OCDE										
15 à 19	...	14,7	2,8	63,2	83,8	9,0	2,8	4,8	16,2	100
20 à 24	...	13,9	1,6	25,9	40,9	42,9	6,6	8,6	59,1	100
25 à 29	...	8,0	0,8	5,5	14,0	68,9	5,9	11,3	86,0	100
Moyenne de l'UE-19[6]										
15 à 19	...	10,6	2,6	71,1	86,9	7,1	2,7	3,4	13,1	100
20 à 24	...	11,5	1,8	30,2	42,1	41,5	7,1	7,2	57,9	100
25 à 29	...	7,3	0,8	5,8	13,6	69,2	5,6	10,6	86,4	100
Provinces										
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 19	...	18,4	4,5	62,3	85,3	7,2	4,5	3,0	14,7	100
20 à 24	...	12,5	F	23,2	36,8	38,1	11,8	13,4	63,2	100
25 à 29	...	6,5	F	9,6	16,5	58,1	12,9	12,5	83,5	100
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 19	...	33,4	5,1	45,4	83,9	12,3	2,0	F	16,1	100
20 à 24	...	16,7	F	18,9	36,5	45,5	9,7	8,4	63,5	100
25 à 29	...	4,3	F	2,9	7,3	73,2	9,7	9,8	92,7	100
Nouvelle-Écosse										
15 à 19	...	29,1	5,2	47,7	82,0	11,1	3,2	3,7	18,0	100
20 à 24	...	18,3	F	18,2	37,1	46,2	8,4	8,3	62,9	100
25 à 29	...	6,9	F	5,9	12,9	69,4	5,9	11,7	87,1	100
Nouveau-Brunswick										
15 à 19	...	28,9	5,1	48,9	82,9	11,1	2,2	3,7	17,1	100
20 à 24	...	14,3	F	22,7	37,9	47,2	7,2	7,7	62,1	100
25 à 29	...	4,9	F	5,0	10,4	71,6	5,2	12,8	89,6	100
Québec										
15 à 19	...	27,9	4,9	47,2	79,9	11,7	4,0	4,4	20,1	100
20 à 24	...	21,8	2,2	14,1	38,1	45,7	6,4	9,8	61,9	100
25 à 29	...	9,4	0,4	4,7	14,5	70,6	6,8	8,2	85,5	100
Ontario										
15 à 19	...	30,4	5,6	46,0	82,0	10,5	2,4	5,1	18,0	100
20 à 24	...	22,2	1,3	20,9	44,4	41,8	6,0	7,8	55,6	100
25 à 29	...	6,1	0,4	4,9	11,4	72,5	6,4	9,7	88,6	100

Tableau C.2.1 (fin)

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, 2007

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total	Total des jeunes en formation et hors formation
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Manitoba										
15 à 19	...	34,1	6,2	37,8	78,0	15,7	2,3	3,9	22,0	100
20 à 24	...	21,0	0,9	12,2	34,1	52,6	3,9	9,5	65,9	100
25 à 29	...	6,0	F	3,5	9,8	74,9	4,0	11,3	90,2	100
Saskatchewan										
15 à 19	...	34,4	4,3	38,5	77,2	16,1	2,5	4,2	22,8	100
20 à 24	...	16,4	0,7	11,8	28,9	60,7	4,0	6,4	71,1	100
25 à 29	...	5,3	F	5,3	10,6	77,3	3,1	9,1	89,4	100
Alberta										
15 à 19	...	32,7	3,6	38,3	74,5	18,2	3,2	4,1	25,5	100
20 à 24	...	13,9	F	14,3	28,7	60,8	3,6	6,9	71,3	100
25 à 29	...	4,2	F	3,4	8,1	79,3	2,4	10,2	91,9	100
Colombie-Britannique										
15 à 19	...	30,9	3,6	45,6	80,1	14,4	1,6	3,9	19,9	100
20 à 24	...	16,7	1,3	16,8	34,8	54,2	3,7	7,3	65,2	100
25 à 29	...	7,8	F	6,9	15,0	71,0	3,3	10,8	85,0	100

... n'ayant pas lieu de figurer
F trop peu fiable pour être publié
0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. La moyenne de l'UE-19 correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des 19 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne pour lesquels les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009, *Regards sur l'Éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C3.2a., Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2007), (www.oecd.org/edu/eag2009); Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

MC
MR
M-
M+
3

Comités et organismes

Le présent rapport a été réalisé conjointement par Statistique Canada et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation. Deux comités intergouvernementaux ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) et le Comité de gestion stratégique du CSCE. Les membres du personnel du CMEC et de Statistique Canada qui ont participé au projet sont aussi mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Keray Henke	Ministère de l'Éducation, Alberta
Annette Trimbee	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, Alberta
James Gorman	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Robin Ciceri	Ministère de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail, Colombie-Britannique
Heather Reichert	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Gerald Farthing	Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Manitoba
Roger Doucet	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Byron James	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
John Kershaw	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Darrin Pike	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Dan Daniels	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Dennis Cochrane	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Kathy Okpik	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Deborah Newman	Ministère de la Formation , des Collèges et des Universités, Ontario
Ben Levin	Ministère de l'Éducation, Ontario
Shauna Sullivan Curley	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Michael Mayne	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Michel Boivin	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Clare Isman	Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail, Saskatchewan
Audrey Roadhouse	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Pamela Hine	Ministère de l'Éducation, Yukon
Munir Sheikh	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Bob Gardiner	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Robin Phillips	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Dawn Gordon	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), Nouveau-Brunswick
Lesley Chenier-Aussant	Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
Kelly Rodgers-Sturgeon	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
Jean Tremblay	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Evelyn Mueller	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
Don Young	Ministère de l'Éducation, Ontario
Dallas Morrow	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Keith Lowe	Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et de la Jeunesse, Manitoba
Jan Gray	Ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail, Saskatchewan
Darryl Hunter	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Michael Walter	Ministère de l'Éducation, Alberta
Bruce McDonald	Ministère de l'Enseignement supérieur, Alberta
Gerald Morton	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Tony Loughran	Ministère de l'Enseignement supérieur, Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Ministère de l'Éducation, Yukon
Paul Devitt	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Brad Chambers	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Sylvie Michaud	Statistique Canada
François Nault	Statistique Canada
Jean-Gilles Pelletier	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Équipe du projet[26]

Danielle Baum	Statistique Canada
Patric Blouin	Statistique Canada
Sharon-Anne Borde	Statistique Canada
Rita Ceolin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada
Patrice de Broucker	Statistique Canada
Angelo Elias	Statistique Canada
Irene Gombac	Statistique Canada
Christine Hinchley	Statistique Canada
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Johanne Plante	Statistique Canada
Barbara Riggs	Statistique Canada
Kevin Smith	Statistique Canada
Jelena Zikic	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

26. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.